

RDN

L'Europe de la défense : quelle réalité ?



*« Ceux qui laissent croire que par une sorte d'abracadabra
européen, tous nos problèmes seront résolus
se trompent et trompent les Français. »
Jacques Chirac*

Revue Défense Nationale

Mensuel - Mai 2020



Une mutuelle forte pour un avenir *plus sûr*



La différence Unéo



SANTÉ

Une protection unique. Un choix incomparable. Un prix juste.

Des remboursements adaptés pour vous et votre famille

Des garanties renforcées en fonction des besoins de chacun

Des garanties prévoyance intégrées pour préserver votre avenir

Des garanties internationales pour être protégé partout dans le monde

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES
Référencée
Ministère des Armées



Santé
Prévoyance
Prévention
Accompagnement social



Votre force mutuelle

La différence Unéo sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000¹



Éditorial

D rôle de printemps ou printemps des drames et des questionnements ? Emploi d'un vocabulaire guerrier et mobilisation de la nation et de toutes ses ressources – y compris militaire – pour combattre un ennemi invisible. Quel paradoxe alors que nous allons commémorer en ce mois de mai à la fois le 80^e anniversaire d'un printemps maudit, celui des combats de 1940, avec la plus grande défaite qu'ait connue la France, et le 75^e anniversaire de la capitulation sans condition du *Reich* nazi. Mais paradoxe essentiel à comprendre et à analyser, car de nombreuses similitudes sont frappantes. Dans le premier cas, l'insuffisance de la préparation et l'incapacité à réagir face au *Blitzkrieg* et dans l'autre la fin d'un cauchemar, mais une division durable de l'Europe dont les cicatrices restent perceptibles même si le Mur est tombé il y a plus de trois décennies. De nombreuses leçons furent tirées de la Seconde Guerre mondiale dont la volonté sans cesse réaffirmée – ne serait-ce que par l'appel du 18 juin – que la France retrouve les instruments de sa souveraineté et le libre choix de son destin, dans une Europe enfin réconciliée et porteuse d'un projet commun.

La crise du Covid-19 doit être une opportunité pour le « Vieux Continent » afin qu'il retrouve une volonté de progresser et d'unité pourtant mise à mal ces derniers temps par des égoïsmes nationaux. Or, dans un monde chaotique où la mondialisation n'est plus si heureuse, l'Europe doit se réapproprier son destin, d'autant plus que les nuages gris s'accumulent et remettent en cause les certitudes d'hier dont le lien avec les États-Unis. La pandémie – au-delà des souffrances et des deuils – révèle aussi les nouveaux équilibres géopolitiques avec une Chine très agressive utilisant tous les outils politiques pour s'affirmer et une Amérique en proie aux doutes d'un isolationnisme déstabilisateur et inquiétant. D'où le besoin d'une Europe « puissance » capable de réfléchir stratégiquement. Or, la route est encore longue, ne serait-ce que pour partager une approche commune des enjeux de sécurité dont la sécurité sanitaire largement mise à mal ces derniers mois. La compétition stratégique s'est effectivement accélérée, mettant à rude épreuve nos politiques de défense, en obligeant à comprendre les défis dans le temps long. Mais a-t-on le temps aujourd'hui alors que le temps presse, en particulier pour sauver des vies ?

Il serait particulièrement inquiétant qu'une fois la crise actuelle surmontée, les vieux réflexes reviennent, en particulier en considérant les budgets consacrés à la défense comme des variables d'ajustement, sous prétexte de réduire les déficits abyssaux imposés par la lutte contre la maladie. Là encore, plus que jamais, l'Europe devra ouvrir les yeux et ne pas baisser une garde déjà trop basse face à l'instabilité du monde.

Les célébrations du 8 mai et du 18 juin – aux modalités sûrement différentes de ce qui avait été envisagé – doivent nous rappeler cette année l'importance du fait stratégique et de réfléchir dans la durée pour pouvoir affronter les défis géostratégiques de demain. Se remémorer le passé pour mieux anticiper l'avenir, mais aussi pour prendre conscience de la fragilité d'une paix chèrement acquise qu'il faut constamment défendre. La défense n'est pas un luxe, mais une nécessité absolue pour préserver nos libertés, nos intérêts et porter un projet de progrès et d'unité permettant à notre pays et donc à chacun d'entre nous d'être fier d'être français.

Jérôme Pellistrandi - *Rédacteur en chef*

Sommaire

MAI 2020

5 **Préambule - La guerre et le virus**

GÉRARD HOFFMANN

L'emploi d'un vocabulaire guerrier pour décrire la lutte contre le Covid-19 n'est pas un hasard, tant les similitudes existent entre conduire une guerre et se battre contre le virus. Certes, la nature de l'ennemi est en l'occurrence très différente, mais le virus exige l'emploi de tous les moyens et l'investissement de la Nation.

L'Europe de la défense : quelle réalité ?

17 **Covid-19 : une crise majeure et globale, trente ans après la chute du Mur**

CYRILLE SCHOTT

La pandémie du Covid-19 oblige à la mobilisation. L'État s'y est employé avec les acteurs du pays, malgré des difficultés dont il faudra tirer les leçons. L'Europe a eu du mal à se mettre en ordre de marche et à s'imposer dans un espace géopolitique en recomposition. Un sursaut de l'UE est indispensable pour ne pas être marginalisée.

21 **Construire ensemble la sécurité des générations à venir**

CHRISTIAN CAMBON

Il aura fallu trois décennies pour que les Européens prennent conscience des enjeux de défense et de sécurité, après s'être abrités sous le parapluie de l'Otan. Sans remettre en cause l'Alliance, il faut renforcer notre capacité à peser sur les affaires du monde en améliorant nos dialogues stratégiques et en développant nos outils de souveraineté.

27 **L'Europe réunie après la chute du Mur : vers une Europe des solidarités**

PATRICK DE ROUSIERS

Après avoir bénéficié des « dividendes de la paix », les membres de l'UE se rendent compte de l'incertitude géopolitique du monde. L'UE, certes puissance économique, doit comprendre qu'elle doit être aussi politique. Cela passe par définir une vision commune des enjeux stratégiques et affirmer une solidarité plus forte.

33 **Les pays baltes et l'avenir de l'Europe**

VAIRA VIKE-FREIBERGA

Les pays baltes ont souffert de l'histoire du XX^e siècle et n'ont retrouvé leur souveraineté et leur liberté qu'à la chute de l'URSS. Oubliés, ces États sont partie prenante de l'UE et aspirent à une Europe solidaire, capable de proposer des projets d'avenir et de protéger une liberté chèrement acquise en relevant les défis sécuritaires.

39 **Trente ans après la chute du mur de Berlin : où en est la défense de l'Europe ?**

EURODÉFENSE-FRANCE

Il faut s'interroger sur la place de l'Europe dans le monde et du fonctionnement de ses institutions dans le domaine de la défense. Certes, l'Otan est le principal pourvoyeur de sécurité, mais il est urgent de revoir ses relations avec l'UE pour que cette dernière puisse agir en puissance politique et relayer l'action de ses États-membres.

47 **La « Jeune Europe » au sein d'une grande Union**

NATHALIE DE KANIV

Le processus d'élargissement et d'intégration a vu participer les anciens pays de l'Est à la démocratisation des régimes. Cependant, les mentalités entre l'Est et l'Ouest sont très différentes, laissant pour l'Est une impression de supériorité de l'Ouest. Si la réunification européenne a été un succès, il faut désormais la prolonger.

54 **Lettre à des amis allemands**

JÉRÔME VIGNON

L'Allemagne est notre partenaire majeur et l'un des piliers de la construction européenne. Sa puissance économique est un atout pour l'UE. Berlin a une responsabilité majeure en ces temps de crise où les risques de fracture entre les États sont une réalité. Il y a besoin d'une vraie solidarité qui dépasse les égoïsmes nationaux.

Repères - Opinions

59 **Vers une nouvelle ère glaciaire ?**

FRANÇOIS-OLIVIER CORMAN

La compétition maritime est vive et s'accompagne d'une conflictualité navale où le harcèlement de navires de combat est une réalité. Le risque de confrontation nécessite donc de s'y préparer en s'appuyant à la fois sur la technologie, mais aussi sur la maîtrise de la tactique pour ne pas subir et affirmer ainsi sa volonté.

67 **Assurer la sécurité de la nation : la question de l'organisation de la défense nationale**

TRISTAN LECOQ

L'organisation de notre défense repose largement sur la conception gaullienne inscrite dans l'ordonnance de 1959 puis déclinée notamment dans les *Livres blancs* et la *Revue stratégique*. Il faut cependant mieux appréhender les nouveaux enjeux de la sécurité et de la continuité de la vie de la nation, susceptible d'être déstabilisée.

78 **Défense et sécurité : du renversement de la hiérarchie des concepts à la stratégie de sécurité nationale**

CHRISTIAN GIRARD

Sécurité et défense sont des termes et concepts qui convergent, mais dont l'emploi sémantique et doctrinal est mal adapté. Il est nécessaire de comprendre dans un monde complexe et déstabilisant les interactions entre les deux approches sans les confondre, mais en valorisant leur complémentarité dans une approche globale.

85 **La dimension plurielle du phénomène de radicalisation djihadiste violent**

ANDRÉ DUMOULIN

La radicalisation djihadiste peut être abordée sous plusieurs angles, au final complémentaires pour comprendre ce mouvement qui a conduit aux actions terroristes ces dernières années. Cette approche plurielle est indispensable pour analyser un phénomène de grande ampleur générateur d'une violence aveugle qui doit être combattue.

91 **L'European Defense Network, au cœur du défi européen**

CHARLOTTE KOPP

L'EDN est un réseau de jeunes professionnels des entreprises de la défense, attachés à faire vivre et enrichir le couple franco-allemand pour les projets de la sécurité européenne. Son ambition est de s'élargir aux partenaires européens et de porter la construction d'une Europe de la défense ambitieuse et garante de la souveraineté.

94 **Imaginaires nucléaires : une autre manière de parler de dissuasion**

PHILIPPE WODKA-GALLIEN

La bombe atomique a irrigué la culture populaire tant dans le cinéma, la littérature ou la musique. Il suffit de rappeler les thématiques de plusieurs *James Bond* ou récemment *Le Chant du Loup* pour comprendre cet intérêt d'un enjeu aussi militaire que politique, et qui mérite d'être étudié sous l'angle des *war studies*.

Approches régionales

101 **L'Indian Naval Air Arm : enjeux et perspectives de l'aéronautique navale indienne**

ALEXANDRE VAILLANT

L'aéronautique navale indienne est à la croisée des chemins. Disposant depuis 1961 d'une capacité aéronavale embarquée sur porte-avions, le renouvellement de cette composante est difficile et coûteux alors que l'Indian Navy doit faire face à de multiples défis dont la montée en puissance de la Chine et de sa marine.

109 **Iran : Cyrus entravé**

MUSTAPHA BENCHENANE

L'Iran inscrit sa politique dans une longue histoire revisitée avec la volonté d'être reconnue comme la puissance régionale, quitte à se confronter à ses voisins. Le contentieux avec les États-Unis est donc ancien et marque la politique de Téhéran, dont le pouvoir de nuisance contribue à déstabiliser une région toujours fragile.

Approches historiques

117 **La capitulation allemande : le 8 ou le 9 mai ?**

GEORGES-HENRI SOUTOU

75^e anniversaire de la capitulation sans condition du *Reich* : 8 ou 9 mai ? De fait, il y eut une première signature le 7 mai à Reims, effective le 8 puis une nouvelle cérémonie imposée par Staline le 8 à Berlin. Derrière cette volonté de Moscou, il y avait une volonté politique et l'ambition de se présenter comme la puissance vainqueur.

Chronique

123 **Histoire militaire - Mai 1940, le triomphe d'une stratégie - La bataille de Stonne**

CLAUDE FRANÇ

Mai 1940 a vu la plus grande défaite militaire de la France. Les causes sont multiples dont la défaillance du haut commandement et l'incapacité à recueillir le renseignement. Malgré tout, les unités françaises se sont battues courageusement comme durant la bataille de Stonne où des bataillons ont essayé de contre-attaquer.

Recensions

127 **Éric Branca : *De Gaulle et les Grands***

Keith Lowe : *La Peur et la liberté. Comment la Seconde Guerre mondiale a bouleversé nos vies*

Steffen Jensen et Henrik Vigh (dir.) : *Sporadically Radical*

Roland Beaufre et Hervé Pierre : *Le Général Beaufre – Portraits croisés*

Géraldine Barron : *Edmond Pâris et l'art naval - Des pirogues aux cuirassés*

En raison des événements liés au Coronavirus, le bouclage de ce numéro n'a pas eu lieu dans les conditions habituelles. Nous espérons toutefois que vous l'appréciez ainsi.

La guerre et le virus

Gérard Hoffmann

| Contrôleur général des Armées.

Dans son allocution aux Français, le 16 mars 2020, le président de la République a utilisé un vocabulaire guerrier : « Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons pas contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse... ». L'heure est donc à la mobilisation générale contre la pandémie du Covid-19 provoquée par un coronavirus. La particularité de ce conflit tient dans le fait que cet ennemi est un agent pathogène invisible à l'œil nu et animé par aucun des facteurs à l'œuvre dans tous les conflits de l'histoire, comme la conquête territoriale, la vengeance ou le fanatisme. Il obéit à sa propre logique biologique indifférente à tout ce qui régit les comportements humains. Son seul vrai adversaire biologique est le système immunitaire des organismes vivants qu'il infecte. Or, si le système immunitaire est à l'organisme ce que le système de défense est à la nation, il est intéressant d'essayer de tirer des leçons de la comparaison entre le virus et la guerre.

Présentation des belligérants

Le virus ou plutôt les virus car ils n'existent qu'en nombre, ne sont pas aisés à définir.

Ali Saib ⁽¹⁾, enseignant chercheur virologie, mentionne que la définition n'est pas simple, citant au passage Saint-Augustin au sujet du temps : « Si personne ne me le demande, je sais, mais si on me le demande, je ne sais plus. » Seule une approche dynamique est en mesure de circonscrire au mieux la définition des virus. C'est un parasite intracellulaire qui affecte l'ensemble du vivant, y compris lui-même.

De son côté le système immunitaire d'un organisme est un dispositif biologique composé d'éléments de reconnaissance et de défense qui globalement différencie entre le soi et le non-soi ⁽²⁾. Son mode d'action est de deux types : soit par la résistance naturelle qui intervient sans même qu'il y ait immunisation préalable et à l'égard de n'importe quel micro-organisme ; soit par l'immunité spécifique dirigée contre un agent pathogène déterminé qui est acquise activement (après infection ou vaccination) ou passivement (par exemple chez le nouveau-né par des anticorps d'origine naturelle).

⁽¹⁾ Conférence à la Cité des Sciences, mars 2010 : « Les virus, amis ou ennemis ? ».

⁽²⁾ Edgardo D. Carosella : « Les cinq types de soi du système immunitaire », Conférence à la Cité des Sciences, mars 2006.

Enfin s'agissant de la Défense ⁽³⁾, « elle a pour but d'assurer en tout temps, en toutes circonstances, et contre les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population ». Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013 précise dans les priorités stratégiques qu'il s'agit d'abord de « protéger le territoire national et les ressortissants français, et garantir la continuité des fonctions essentielles de la nation ». À ce titre, parmi les risques et les menaces pris en compte par la stratégie de défense et de sécurité nationale, sont citées « les crises majeures résultant des risques naturels, sanitaires, technologiques, industriels ou accidentels ». Ce document précise, entre autres, que les risques sanitaires (pandémie massive) sont « difficiles à évaluer, même si leur impact peut être majeur ». C'est pour l'État une obligation que d'y faire face... Une catastrophe de ce type « peut provoquer des troubles qui sont un facteur d'insécurité supplémentaire : panique des populations, contestation des consignes de sécurité ou de périmètres interdits, pillage, accroissement de la délinquance, etc. ».

La guerre est à l'instar du virus un concept difficile à cerner. Quand commence-t-elle ? Quand finit-elle ? À partir de quels critères bascule-t-on d'un simple conflit à une guerre ? Le débat est aujourd'hui encore ouvert.

La dimension protéiforme et polysémique du virus et de la guerre est une première ressemblance.

La permanence de l'activité virale et la pérennité de la guerre

La majorité des virologues s'accordent pour dire que l'apparition des virus est quasi concomitante de l'émergence de la vie sur Terre, même si plusieurs hypothèses sont avancées pour en rendre compte : les virus et les cellules sont apparus dans ce qu'il est convenu d'appeler « la soupe primordiale » ; les virus proviendraient d'acides nucléiques qui se seraient échappés du génome cellulaire pour devenir indépendants ; les virus dériveraient des cellules ayant subi une modification.

Certains virus pathogènes pour l'homme peuvent venir du monde animal (une zoonose), comme d'aucuns nous laissent à penser s'agissant du coronavirus. Les virus existent donc sans qu'il soit nécessaire d'être créé ou manipulé par l'homme, contrairement à ce qu'affirment les complotistes. Ils accompagnent l'évolution de l'homme depuis toujours en agissant sur son génome et en renforçant symétriquement son système immunitaire.

En est-il de même pour la guerre ? Les archéologues ⁽⁴⁾ estiment que la guerre est omniprésente dès les plus anciennes civilisations et même dès la préhistoire. Les premiers conflits collectifs, avérés datés de 12 000 ans environ, sont surtout constitués de razzias guerrières où hommes, femmes et enfants sont tués indifféremment.

⁽³⁾ Article 1 de l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense.

⁽⁴⁾ Jean Guilaine et Jean Zammit : *Le Sentier de la guerre – Visages de la violence préhistorique* ; Éditions du Seuil, 2001.

Gaston Bouthoul ⁽⁵⁾ souligne que la guerre est présente à tous les âges de l'humanité, dans toutes les civilisations.

Autrement dit, depuis la nuit des temps, les virus et la guerre ont cohabité avec l'homme.

La signification de l'existence des virus et le sens de la guerre

L'approche néo-darwinienne de l'évolution nous enseigne que le vivant n'a qu'une finalité : la perpétuation de l'espèce au travers de la génération (la création) au hasard de la diversité et l'élimination sélective des formes les moins adaptées à l'environnement ⁽⁶⁾. Cette idée d'une évolution lente et progressive a été infléchie par la théorie des équilibres ponctués ⁽⁷⁾ selon laquelle les mutations se font brutalement et non graduellement. Enfin, la théorie de la « contingence contrainte » ⁽⁸⁾ énonce que le hasard qui gouverne l'évolution, est lui-même limité par des paramètres physiques, chimiques, biologiques et environnementaux.

Le virus est une illustration du conatus spinozien : « Chaque chose, autant qu'il est en elle, s'efforce de persévérer dans son être. » Cet agent pathogène ne cherche qu'à exister en parasitant les cellules qu'il infecte. C'est un petit pas à l'échelle moléculaire, mais un grand pas pour la pandémie.

De leur côté, les causes générales de la guerre peuvent être *grosso modo* regroupées en deux catégories : celles qui mettent en cause la nature profonde de l'homme, et celles qui privilégient la contingence historique ou géographique.

Le premier groupe rassemble les conceptions naturalistes qui renvoient à la violence naturelle de l'homme pour expliquer l'existence de la guerre. Konrad Lorenz ⁽⁹⁾ développe l'argument d'un instinct dévoyé chez l'homme et d'une propension à l'agressivité et à la violence. Robert Ardrey ⁽¹⁰⁾ démontre que dans le monde animal, en constante évolution, l'impératif territorial est une force qui gouverne beaucoup plus le comportement animal que la reproduction. De leur côté, les théories classiques ont considéré la guerre, à la condition qu'elle soit juste, comme un droit naturel des individus et des collectivités. Hobbes pour qui « l'homme est un loup pour l'homme », Pascal pour qui « la force est la reine du monde » ou encore Machiavel pour qui « la guerre est le droit de toute communauté, voire la science de ceux qui nous gouvernent » vont dans le même sens.

⁽⁵⁾ *Le Phénomène-guerre* ; Payot, 1962.

⁽⁶⁾ Charles Darwin : *L'Origine des espèces*, 1859 ; C. Reinwald et C^{ie}, 1873.

⁽⁷⁾ Stephen Jay Gould : *The Structure of Evolutionary Theory* ; Harvard University Press, 2002.

⁽⁸⁾ Christian de Duve : *Poussière de vie – Une histoire du vivant* ; Fayard, 1996.

⁽⁹⁾ *L'Agression, une histoire naturelle du mal* ; Flammarion, 1977.

⁽¹⁰⁾ *L'Impératif territorial* ; Stock, 1967.

Le second ensemble envisage la guerre comme une réalité contingente découlant d'un déséquilibre naturel. D'Aristote à Mackinder ⁽¹¹⁾ en passant par Gaston Bouthoul ⁽¹²⁾, tous les adeptes de cette façon de voir s'accordent pour souligner le poids des contingences démographiques dans l'apparition de la guerre. Les auteurs progressistes des XVIII^e et XIX^e siècles voient la guerre comme une activité irrationnelle, liée à un stade archaïque du développement des sciences. Pour Karl Marx, la seule vraie guerre est la lutte des classes tandis que les guerres coloniales ne sont, la plupart du temps, que des diversions organisées aux dépens des classes dominées.

Philippe Descola ⁽¹³⁾ renvoie, dos à dos, ces explications quand il affirme « qu'en assignant une cause unique à l'institutionnalisation de la violence (nota : il s'agit en l'espèce des guerres tribales), on escamote la variabilité de ses manifestations empiriques... la guerre tire son unité factice de la généralité supposée du facteur qui l'engendre »...

Quoi qu'il en soit, il n'existe pas aujourd'hui de théorie générale de la guerre, pas plus qu'il n'existe de théorie de l'évolution unifiée et avérée. Virus et guerre sont donc deux « objets ontologiquement mal identifiés ».

La variété des modes de transmission virale et la diversité des formes de conflit

Pour que des virus infectent des cellules, il faut qu'ils puissent pénétrer dans l'organisme-hôte. Or, plusieurs voies d'entrée se présentent : la peau par une brèche naturelle (blessure, irritation, etc.) ou induite (seringue, piqûres d'insectes, etc.) ; l'appareil gastro-intestinal pour des virus résistants au PH acide ; l'appareil respiratoire pour des virus agressifs ; l'appareil génito-urinaire pour des virus bien protégés ; la transmission mère-enfant ; les flux circulatoires de l'organisme : sang, système lymphatique et système nerveux.

La variété des frontières entre l'organisme et l'extérieur offre aux virus des opportunités d'invasion diverses et évolutives.

On relève du côté de la guerre, sans qu'il soit nécessaire d'insister, la même richesse de sources de conflits comme nous l'enseigne l'histoire.

Bref, les modes de déclenchement des pathologies virales et des guerres, nombreux et variés, doivent conduire à bien identifier les vulnérabilités passées, actuelles et futures. Une nouvelle fois le principe « mieux vaut prévenir que guérir » trouve là toute sa justification. Il ne faut pas oublier qu'une assurance est toujours trop chère quand on sous-estime le risque et qu'on arbitre en sa défaveur.

⁽¹¹⁾ *Democratic Ideals and Reality* ; Constable Aand Company LTD, 1919.

⁽¹²⁾ *Les Guerres, éléments de polémologie* ; Payot, 1951.

⁽¹³⁾ « Les affinités sélectives – Alliance, guerre et prédation dans l'ensemble jivaro », *L'Homme*, n° 126/128, « La remontée de l'Amazone », 1993.

La mutation virale et l'évolution des facteurs de guerre

L'existence des virus impose qu'ils se reproduisent, c'est-à-dire qu'ils fabriquent des copies semblables à eux-mêmes, dans un environnement en mutation qui leur enjoint des adaptations. Pour ce faire, les virus disposent de la vitesse de réplication afin d'inonder l'organisme-hôte et saturer ainsi le système immunitaire. À cet atout, les virus ajoutent leur résilience en dehors du monde vivant qui, additionnée à leur invisibilité, en font de redoutables adversaires, prêts à contaminer de nouvelles victimes. Mais le danger est ailleurs : la réplication de milliards de virus s'accompagne souvent d'une mutation du matériel génétique, à savoir que le virus change en renforçant ou non sa contagiosité. C'est ce qui conduit à modifier tous les ans le vaccin contre la grippe. La variation du monde viral n'a d'égal que son extrême variété (pour les hommes, il existe 3 600 espèces dont 129 pathogènes). On est donc face à un adversaire multiforme doté d'une forte capacité d'innovation et de dangerosité.

Il en est de même dans la guerre comme nous l'enseigne la polémologie qui fournit une classification des conflits. On peut distinguer entre les infraconflits avec peu ou pas de violence, les microconflits avec un seuil d'agressivité plus élevé, les macroconflits avec une forte intensité et, enfin, les ultraconflits avec une conflagration majeure (avec l'usage de l'arme nucléaire). En prenant comme référentiel l'État, on peut aussi différencier entre guerres étatiques (entre États), intraétatiques (à l'intérieur d'un État), superétatiques (guerre intérieure devenant une guerre interétatique par suite de l'intervention d'une armée étrangère), transétatiques (guerre interétatique devenant une guerre intérieure par une révolution, comme la Première Guerre mondiale ou la révolution russe), supraétatiques (un des antagonistes étant une organisation internationale). On peut encore citer les conflits à basse intensité, à haute intensité, asymétriques, etc.). L'évolution des formes de guerre avec des recombinaisons de facteurs s'assimile pleinement au phénomène de la mutation virale.

Les stratégies d'agression virale face aux stratégies en temps de guerre

Les virus n'ont qu'un objectif, se perpétuer et cela passe par deux étapes : la production de nouveaux virus dans l'organisme-hôte (l'invasion) et la propagation à d'autres organismes. *Grosso modo* deux formes de stratégie virale cohabitent : la stratégie aiguë et la stratégie chronique.

La première se caractérise par une abondante et forte réplication virale et cela d'autant plus intensément que les cellules-cibles sont proches du milieu extérieur comme c'est le cas pour le système respiratoire. La foudroyante dissémination virale accapare le métabolisme cellulaire, les cellules meurent (apoptose) en relâchant de nombreux virus (pathogenèse par effet lytique), comme c'est le cas avec le coronavirus ou celui de la fièvre d'Ebola.

La seconde est une stratégie plus lente, car les virus épargnent les cellules qui leur servent d'usines de reproduction. Ils ne détruisent pas très vite les cellules qu'ils parasitent, car il s'agit dans ce cas de maintenir le capital cellulaire et donc de diminuer les effets pathogènes immédiats en générant une plus faible contagiosité. Cette stratégie du parasitisme s'attache à leurrer le système immunitaire de plusieurs manières : par parenté antigénique (communauté et camouflage), par variation antigénique (mutation rapide des virus), par dépression immunitaire, et par désactivation du système immunitaire. Pour ne pas être détecté par le système immunitaire le virus utilise plusieurs voies : se multiplier le moins possible et ainsi produire peu d'antigènes par effet de latence, varier sa forme, devenir invisible au système immunitaire (exemple : le prion).

S'agissant de la guerre, l'infection virale aiguë est à rapprocher du concept de guerre-éclair (*Blitzkrieg*)⁽¹⁴⁾ qui a été mis en action en 1939-1940 par la *Wehrmacht* contre plusieurs États européens et qui repose sur trois éléments : l'effet de surprise, la rapidité de l'action et la brutalité de l'attaque. Le coronavirus adopte en 2020 cette stratégie même si l'effet de surprise s'est estompé au fil des semaines après la sidération initiale des opinions publiques. Il est malheureusement trop tôt pour juger de la gravité de cette pandémie, mais force est de constater que la propagation du virus est mondiale et que son taux de létalité relativement élevé participe de l'effet d'ahurissement des populations. Du seul point de vue stratégique le coronavirus a choisi une démarche puissante car planétaire, et efficace car sensiblement létale. En ce qui le concerne, le virus de la fièvre hémorragique d'Ebola est stratégiquement moins habile, car son taux de létalité est beaucoup trop élevé pour autoriser des effets destructeurs à grande échelle dans la mesure où l'élimination de l'organisme-hôte intervient très rapidement ne permettant pas aux virus de se répandre. La vigueur du coronavirus tient surtout dans sa haute capacité à contaminer d'autres organismes-hôtes avant que les symptômes n'apparaissent.

En revanche, l'infection chronique procède tout différemment. Il s'agit pour le virus d'adopter une stratégie d'attente, d'enfouissement pour apparaître brutalement à l'occasion de tel ou tel événement, comme le très connu virus de l'herpès buccal. Les virus qui agissent de cette façon opèrent comme les réseaux terroristes, en privilégiant la discrétion (camouflage antigénique), l'adaptation (variation antigénique), la dissimulation (dépression immunitaire) ou l'infiltration (désamorçage du système immunitaire). Pour le terrorisme, la société-hôte sert de base arrière, de centre d'entraînement et de zone de recrutement⁽¹⁵⁾. Dans le même ordre d'idées, l'intégration dans la population de réseaux de guérilla dans les guerres postcoloniales ressortit de cette stratégie d'infiltration dans l'attente d'une action subite et brutale.

⁽¹⁴⁾ Karl-Heinz Frieser : *Le Mythe de la guerre-éclair* ; Belin, 2003.

⁽¹⁵⁾ Gérard Chaliand et Arnaud Blin : *Histoire du terrorisme – De l'Antiquité à Al-Qaïda* ; Bayard, 2004.

De ces deux stratégies, quelle est la plus performante, la forme aiguë ou la forme chronique ? Il est difficile de répondre sans une analyse comparative exhaustive de l'une et de l'autre, tant pour le virus que pour la guerre.

Les modalités de défense face au virus et face à la guerre

Les défenses que l'organisme oppose aux agents infectieux sont engagées de deux façons.

La résistance naturelle s'effectue à trois niveaux :

- La peau joue le rôle d'interface avec le monde extérieur. Au même titre que les frontières nationales la barrière cutanée est plus ou moins efficace, même si elle repousse naturellement nombre d'agents pathogènes.
- Les mécanismes inflammatoires sont les premiers activés en cas d'agression virale, un peu comme le feraient les forces de sécurité terrestres et aériennes face à l'intrusion d'un ennemi sur le territoire national.
- L'activation des ganglions lymphatiques s'effectue concomitamment à l'inflammation et signe la mobilisation du système immunitaire, sur le modèle de réaction des forces d'intervention rapide.

L'immunité acquise se présente sous deux aspects :

- L'immunité cellulaire libère des protéines dont le rôle est d'attirer les cellules guerrières (les lymphocytes T cytotoxiques) vers les virus pour les tuer.
- L'immunité hormonale concerne l'action des anticorps produits par le système immunitaire dans un premier temps lors de l'attaque d'un nouveau virus, puis « mémorisée » pour combattre une nouvelle agression de ce même virus. Cette immunité peut être aussi obtenue par la vaccination.

La transposition de ces mécanismes de défense immunitaire à la guerre renvoie surtout à la notion d'esprit de défense que l'on pourrait résumer à une vigilance et à une veille à spectre large de la population à l'endroit des risques pesant sur la nation. À la convergence de l'individuel et du collectif, du psychologique et du social, la mémoire collective ⁽¹⁶⁾ enregistre les événements qui construisent le discours intérieur de la société. Assurément le risque de pandémie va structurer pour longtemps en France et ailleurs cet esprit de défense, en se substituant peut-être dangereusement au risque de terrorisme. La faiblesse de ce mode de défense collective, pourtant essentiel, tient dans la place exorbitante de la mémoire dans ses fondements. À l'instar de la vaccination, il faut régulièrement en réactiver la force afin qu'elle ne s'étiolle pas avec le temps. Une parfaite illustration de cet esprit de

⁽¹⁶⁾ Maurice Halbwachs : *La Mémoire collective* ; Les Presses universitaires de France, 1950.

défense se manifeste dans le respect du confinement sanitaire décidé par le président de la République le 16 mars 2020. Faire preuve de civisme, notamment en appliquant les gestes-barrières, est d'abord l'expression d'un sens de la responsabilité et de l'engagement républicain, et partant d'un esprit de défense, avant d'être la simple obéissance à la loi.

La France a donc « déclaré » la guerre à la pandémie et de fait il existe un front, celui constitué par les structures hospitalières et la médecine de ville, qui se bat tous les jours et qui est même renforcé par la réserve sanitaire. Cette ligne de front est soutenue par toute une logistique allant des services de sécurité (police et gendarmerie) jusqu'aux filières agroalimentaires et industrielles vitales pour la nation en passant par les transporteurs routiers. L'arrière est composé de l'ensemble de la population qui vit confinée à domicile. Il est évident que la solidité de l'arrière, surtout dans la durée, est un facteur déterminant dans l'atteinte des objectifs.

Et puisque nous sommes en guerre contre la pandémie, peut-être serait-il profitable d'utiliser les procédures de planification en vigueur dans les armées qui dispose en l'espèce d'une expertise exemplaire. Ainsi dans le cadre de l'Initiative 5 + 5 Défense ⁽¹⁷⁾, créée en 2004 sous l'impulsion de la France, une coopération multilatérale entre les deux rives de la Méditerranée occidentale a été lancée qui vise, entre autres, la « contribution des forces armées à la protection civile ». Le Centre de coordination et de planification opératif (CCPO) « 5 + 5 Défense » a pour objectif de mettre en œuvre, dans l'hypothèse d'une catastrophe majeure, une structure de niveau opératif non permanente apte à optimiser l'emploi des moyens militaires. Dans cet esprit, une stratégie envisageant tous les aspects de la lutte contre la pandémie a été suggérée par Thomas Frieden ⁽¹⁸⁾, ancien directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies des États-Unis : « *This is a war. And in war strategy is important.* » Et pour cela, il décline un plan comportant cinq priorités essentielles.

Déclarer la guerre au coronavirus, c'est bien, mais faire la guerre avec les méthodes de planification (du type de la méthode de planification opérationnelle) en vigueur dans les armées, ce serait peut-être mieux.

La reconnaissance du soi et du non-soi par le système immunitaire et sa transposition à la guerre

Le système immunitaire élimine certains micro-organismes après les avoir identifiés comme ne faisant pas partie de l'organisme. Ce système de reconnaissance immunitaire repose sur l'action des lymphocytes T qui, à travers leurs récepteurs, vont reconnaître une substance (un peptide) présenté par les cellules présentatrices

⁽¹⁷⁾ France, Italie, Malte, Portugal et Espagne + Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie.

⁽¹⁸⁾ CNN, 24 mars 2020.

d'antigènes qui vont discriminer entre le soi et le non-soi, autrement dit ce qui constitue l'intégrité de l'organisme et ce qui lui est extérieur. C'est ce qui se passe quand on effectue une greffe d'organes et qu'il est nécessaire d'administrer des médicaments immunodépresseurs.

Même s'il existe plusieurs types de soi ⁽¹⁹⁾ le principe est le même, à savoir que le système immunitaire active une réaction de défense contre tout élément jugé étranger à l'organisme, le non-soi, alors qu'il tolère tout ce qui lui est propre, le soi.

Dans la guerre, cette discrimination ressemble précisément à l'identification ami-ennemi des systèmes de reconnaissance et d'acquisition de cibles. Le programme *IFF* (*Identification Friend or Foe*) qui a longtemps été utilisé dans les armées pour détecter les objectifs amis et ennemis, a depuis été amélioré en renforçant la performance des systèmes de reconnaissance sur le champ de bataille.

Mais en dehors même de la technologie, cette différenciation ami-ennemi est également à l'œuvre dans l'esprit de défense. En effet, la perception d'un risque, autrement dit d'un ennemi potentiel, réactive la vigilance et la sensibilisation de l'opinion publique. Il est fort à parier que la crise sanitaire du Covid-19 va laisser des traces sensibles dans beaucoup de domaines. Mais il faudra malgré tout prendre garde de ne pas préparer la dernière guerre, et donc il sera impératif de conduire une analyse prospective afin d'envisager tous les champs du possible.

La comparaison entre le virus et la guerre témoigne de singulières convergences qui ne sont pas de simples coïncidences. S'il est vrai qu'il ne faut pas inférer de cette comparaison des enseignements hâtifs et hasardeux, il serait tout aussi présomptueux de les négliger tant il sera nécessaire après cette grave crise sanitaire de réviser toutes nos présuppositions en matière d'analyse des risques pour le pays. L'adage, « si tu veux la paix, prépare la guerre » n'a jamais été aussi d'actualité qu'en cette année 2020 qui constituera assurément une ligne de démarcation entre deux époques. ♦

⁽¹⁹⁾ E. Carosella. Les cinq types de soi du système immunitaire. 2006.

DEFENSE · MOBILITY · SYSTEMS



Face à une complexité géostratégique croissante et pour toujours mieux répondre à leurs clients, Renault Trucks Defense, Acmat et Panhard conjuguent leurs expertises et unissent leurs forces sous une seule marque :



ARQUUS

ARQUUS-DEFENSE.COM

MEMBER OF THE VOLVO GROUP



■ L'Europe de la défense : quelle réalité ?

*« Ceux qui laissent croire que par une sorte d'abracadabra
européen, tous nos problèmes seront résolus
se trompent et trompent les Français. »*

Jacques Chirac

RDN

Covid-19 : une crise majeure et globale, trente ans après la chute du Mur

Cyrille Schott

Préfet honoraire de région, ancien directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), membre du bureau d'EuroDéfense-France.

« **N**ous sommes en guerre » : le président de la République, Emmanuel Macron, a ainsi qualifié le combat contre le coronavirus. Si l'emploi du mot « guerre », même précisé comme « guerre sanitaire », est sujet à débat ⁽¹⁾, il renvoie du moins à trois idées : l'épreuve majeure vécue par la nation induit une mobilisation digne d'un effort de guerre ; elle interroge le futur de l'UE ; elle est de nature à générer une autre configuration géopolitique du monde.

L'épreuve majeure que vit la nation induit une mobilisation digne d'un effort de guerre

L'État est au cœur de la gestion de crise. Sans porter à ce stade de jugement sur la rapidité, contestée, de décisions relatives aux commandes de masques, de tests, de respirateurs, on observe que le gouvernement s'est mis en capacité, en s'inspirant d'une économie de guerre, d'organiser les entreprises pour la production ou la recherche de ce qui est indispensable face à l'épidémie. Sans limiter *a priori* la dépense budgétaire, il a décidé de soutenir les entreprises en difficulté et, pour préserver l'emploi et les ressources des travailleurs, à indemniser le travail à temps partiel. Il a restreint sévèrement la liberté d'aller et de venir, et a interdit les rassemblements. Il a organisé le rapatriement des Français depuis l'étranger. Il a invité les hôpitaux à renforcer leurs moyens et à développer les liens avec l'hospitalisation privée. Il a mis en mouvement l'armée, pour édifier un hôpital à Mulhouse, dépêcher des porte-hélicoptères médicalisés outre-mer, transférer des malades vers des zones moins touchées, en complétant les moyens d'évacuation civils, comme les trains médicalisés de la SNCF ⁽²⁾. Les armées font aussi du transport de fret et sécurisent

⁽¹⁾ Cf. la note 13/20 du 1^{er} avril 2020 de la Fondation pour la recherche stratégique, Thibault Fouillet : « De la "guerre sanitaire" – Mise en perspective de l'emploi du registre guerrier dans la crise du coronavirus ».

⁽²⁾ À la date du 5 avril, 550 malades ont été transférés depuis le Grand Est et l'Île-de-France vers d'autres régions.

des lieux sensibles de production et de stockage. Les préfets, les directeurs des agences régionales de santé, les officiers généraux des zones de défense et de sécurité coordonnent ces mesures sur le territoire. Les collectivités locales (régions, départements, communes), les entreprises, les travailleurs indispensables à la vie de la société, s'inscrivent, souvent avec imagination, dans cet effort global de la nation.

La mobilisation de moyens, outre celle des esprits, est très supérieure à celle de la « guerre » contre le terrorisme. Il faut raison garder dans les comparaisons et penser que la crise actuelle sera loin de solliciter autant de morts que la Seconde Guerre mondiale – encore que des hypothèses extrêmes ont évoqué, faute de mesures suffisantes, jusqu'à 300 000 décès, alors que cette guerre a causé 350 000 victimes civiles en France – ou un effort similaire de la nation. Il faut néanmoins voir que la métropole, même au plus fort des crises coloniales, n'a pas connu depuis une telle mobilisation de la société ni une telle menace sur son économie. Trente ans après la chute du Mur, la France vit une épreuve majeure et globale, là où on ne l'attendait pas.

Cette épreuve montre que la sécurité sanitaire concerne la vie même de la nation. Les *Livres blancs sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 et 2013 ont souligné la continuité entre défense et sécurité, ce que la *Revue stratégique* de 2017 a confirmé, en recensant parmi les « fragilités » les « risques sanitaires », mais de façon terriblement lapidaire. La sécurité est un concept global, qui inclut plusieurs dimensions dont la sanitaire, ce que les travaux de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), dont la disparition pour raison d'économie a hélas été décidée, n'ont cessé de souligner. La sécurité sanitaire exige un système hospitalier apte à réagir à une pandémie, le personnel soignant nécessaire, les matériels de protection stockés en quantité suffisante, l'appareillage requis. Elle demande une base industrielle et technologique, pour user d'un terme utilisé pour la défense, capable de produire les équipements indispensables, en mesure de faire les recherches et de fabriquer vaccins et remèdes. La crise dévoile les insuffisances et les difficultés nées de la délocalisation de productions à l'autre bout de la Terre, en Chine. Sans renier la mondialisation, inscrite dans le cheminement de l'humanité, la France doit se doter d'un *Livre blanc de la défense et de la sécurité*, accordant toute sa place, qui ne peut être mineure, à la sécurité sanitaire. De même, l'Europe doit adopter un tel *Livre blanc*, englobant les questions de défense et de sécurité, la sécurité sanitaire devant aussi être envisagée dans le cadre de l'incontournable coopération au sein de l'Union.

L'épreuve interroge le futur de l'Union européenne

Toutes les nations du monde et, évidemment, celles membres de l'Union européenne sont interpellées dans leur existence. Une fois la conscience prise de la gravité de la situation, chaque État a essayé de réagir le plus vite possible, la compétence sanitaire étant de sa responsabilité. Ces réactions ont conduit à des mesures étrangères à la solidarité européenne, comme la fermeture ou le contrôle aux frontières, que l'on

a constaté dans cette capitale européenne qu'est Strasbourg, lorsque les queues se sont allongées sur le pont du Rhin, du fait de l'Allemagne. Sagement, Bruxelles n'a pas réagi de façon exagérée à ces contrôles, induits par l'urgence sanitaire et une vision, il est vrai, étroitement nationale. La Commission européenne est intervenue pour garder fluides les flux de transports vitaux ou de travailleurs indispensables.

L'Union n'est pas compétente dans le champ sanitaire. Pour autant, la Commission a activé, dès la 28 janvier, le mécanisme de réaction en cas de crise. Elle a réuni 140 millions d'euros de fonds publics et privés pour financer la recherche sur les vaccins, les diagnostics et les traitements. L'essai clinique *Discovery*, conduit dans sept pays pour trouver un médicament, est européen. La Commission a créé une réserve commune de matériel médical, dotée de 50 millions d'euros. Elle a passé de façon accélérée, pour 25 pays, des marchés conjoints pour les équipements de protection médicale et les médicaments. Elle a participé au rapatriement d'Européens.

Avec des mesures proches, les États-membres semblent avoir mobilisé 4 000 milliards d'euros. Après un premier temps national, la solidarité entre pays s'est exprimée. L'Allemagne, parfois avec des avions de son armée, la Suisse, le Luxembourg, l'Autriche accueillent des patients d'Italie et de France. Ainsi, à la date du 2 avril, 156 malades ont été transférés depuis le Grand Est, 109 en Allemagne, 27 en Suisse, 11 au Luxembourg, 3 en Autriche.

En soutien aux économies, la Banque centrale européenne (BCE), une institution de nature fédérale, a annoncé dès le mois de mars qu'elle injecterait plus de 1 000 milliards d'euros, en rachetant les obligations émises par les États. Usant des ressources du budget européen, la Commission a lancé le même mois un plan d'investissement à hauteur de 37 milliards d'euros. Sur le plan intergouvernemental, qui exige l'accord des États-membres, des décisions sont également intervenues rapidement : suspension des obligations du pacte de stabilité et de croissance ; autorisation donnée aux États d'aider les entreprises en péril en s'affranchissant des règles de la concurrence ; fermeture des frontières de l'Union.

Après des négociations difficiles et longues, un nouveau pas a été franchi par les ministres des Finances de l'Union le 9 avril, avec un accord portant sur plus de 500 milliards d'euros : des lignes de crédit aux États par le mécanisme européen de stabilité (MES) pouvant monter à 240 milliards pour toute la zone euro ; la possibilité pour la Banque européenne d'investissement (BEI) d'accorder jusqu'à 200 milliards de nouveaux prêts aux entreprises ; la capacité pour la Commission européenne de soutenir jusqu'à 100 milliards les plans nationaux de chômage partiel. Un futur « fonds de relance » des économies a été annoncé. La question des emprunts communs reste sur la table. De nouvelles initiatives sont donc à attendre.

Plusieurs caractères de l'Union ont déjà été mis en exergue, notamment : la limitation de ses compétences ; sa nature fédérale dans certains domaines et intergouvernementale dans d'autres. Les institutions de type fédéral, au premier

rang la BCE, remplissent leur mission. La difficulté apparaît quand il faut, dans le champ intergouvernemental, harmoniser la position des États-membres, alors qu'existent des visions différentes et que les gouvernements doivent tenir compte de l'influence dans l'opinion des adversaires de l'Europe. Quoi qu'il en soit, il faut se rappeler que la construction européenne souvent progresse de crise en crise et de compromis en compromis. De même qu'elle peut mourir des crises, elle peut, à nouveau, sortir renforcée de l'actuelle, dotée de mécanismes de solidarité inimaginables il y a seulement quelques années. Ainsi que l'a dit, de façon imagée, une ministre espagnole ⁽³⁾ : « Soit le virus tue l'Europe, soit l'Europe tue le virus. » Croire en la seconde proposition n'est pas déraisonnable.

La crise est de nature à changer la configuration géopolitique du monde

La moitié de l'humanité est confinée. La crise est universelle. Tels les bouleversements majeurs dans l'histoire, elle peut changer le visage du monde. L'*America First* du président Trump a installé les États-Unis dans une phase défensive, de repli sur soi, qui n'exclut pas l'agressivité envers ceux jugés compétiteurs ennemis comme la Chine, ou contraires à ses intérêts comme l'Union européenne. Dans la crise, la présidence américaine considère strictement les intérêts nationaux, en excluant de proposer au reste du monde un *leadership* bienveillant et entraînant. L'image donnée aux opinions est celle d'un pays qui contribue à la foire d'empoigne autour des masques de protection. Telle Athènes qui, au début de la guerre du Péloponnèse qu'elle va perdre, colporte le bruit, lorsqu'elle est touchée par la peste, que les Péloponnésiens, ses ennemis, ont empoisonné les puits ⁽⁴⁾, l'Amérique de Trump ne parle que du « virus chinois ». La gestion de la pandémie par son Administration laisse craindre un choc énorme pour la population et l'économie des États-Unis. Certes, on ne peut réduire la puissance américaine, dont les ressorts et les capacités d'innovation sont considérables, à sa présidence. Il n'en demeure pas moins que la Chine, malgré les critiquables errements du début et sans qu'elle se soit révélée plus efficace que les démocraties d'Asie, semble avoir surmonté l'épidémie et pratique une diplomatie sanitaire, qui veut offrir au monde une image positive. Cette diplomatie s'appuie sur une capacité scientifique indéniable, notamment dans le domaine médical, et sur une très puissante économie, qui est en train de redémarrer et continuera à croître plus vite que l'américaine. Malgré son côté déplaisant, l'idée n'est pas à écarter qu'après cette crise à la durée incertaine, la Chine puisse s'installer sur la première marche du podium des puissances mondiales. En tout cas, il faudra compter plus que jamais avec elle. Et les Européens, au regard de l'évolution des rapports au sein du monde occidental, risquent d'être isolés dans cette nouvelle configuration. Le défi pour eux sera de parvenir à incarner la voix de l'Occident, y compris dans la puissance, ou de perdre toute influence sur le destin du monde. ♦

⁽³⁾ Arancha González Laya, ministre des Affaires étrangères et de l'Union européenne, *DNA* du 5 avril 2020.

⁽⁴⁾ Thucydide : *Histoire de la guerre du Péloponnèse – Tome 1* ; Garnier-Flammarion, 1966, p. 141.

Construire ensemble la sécurité des générations à venir

Christian Cambon

Président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.

Chacun d'entre nous garde en mémoire le souvenir très précis de la soirée du 9 novembre 1989. Tout avait commencé au printemps, par des coups de cisaillon ouvrant des brèches à la frontière entre l'Autriche et la Hongrie. Mais c'est à 19 heures, le 9 novembre 1989, que Günter Schabowski, ministre de l'Information de la RDA, annonce la prise d'effet « immédiate, sans délai », face à des journalistes stupéfaits, de la libéralisation des voyages entre l'Est et l'Ouest. Cette bombe déclenche le raz-de-marée que l'on connaît, qui emportera le mur de Berlin, puis le rideau de fer. Oubliés les familles séparées, les peuples cadencés derrière le rideau de fer depuis 1961, les centaines de candidats à l'exil abattus froidement au pied des miradors et des murs de béton. Dans une nuit de folie, une nuit de liesse, une nuit d'histoire, Berlinoises de l'Est et de l'Ouest escaladent le mur devant la porte de Brandebourg, sortent des marteaux, des pioches, pour le mettre à bas, se retrouver, s'embrasser. Une première barrière est levée à la Bornholmer Strasse, les autres suivent. L'histoire est en marche pour réunifier une ville, Berlin, un pays, l'Allemagne, un continent, l'Europe.

Cette joie qui a déferlé sur toute l'Europe avec la fin du joug soviétique sur les pays de l'Europe centrale et orientale nous a tous profondément marqués.

D'une certaine façon, je pense que beaucoup ont cru voir là la fin de ce qu'un historien a appelé la « Guerre civile européenne », c'est-à-dire l'enchaînement des horreurs des deux guerres mondiales et la partition de l'Europe après 1945. Beaucoup ont cru, de bonne foi, que nous entrions dans une période de paix, peut-être perpétuelle pour l'Europe. Je vous rappelle que c'est l'époque où Francis Fukuyama avait remis à la mode le concept de « fin de l'Histoire ». Certains imaginaient alors que la « démocratie libérale de marché » avait vocation à se répandre dans le monde entier, rendant progressivement les guerres de moins en moins fréquentes.

Ceux qui ont cru à cette vision irénique ont vite été démentés par les faits. On pense bien sûr à la première guerre du Golfe, en 1990-1991, qui portait déjà les germes du chaos actuel qui déchire le Moyen-Orient. On pense surtout aux guerres des Balkans qui ont suivi l'éclatement de la Yougoslavie.

Ces guerres de l'ex-Yougoslavie n'ont connu de terme que lorsque les États-Unis se sont engagés militairement, au cœur du continent européen. Première prise de conscience des Européens de leur incapacité à assurer seuls leur défense ?

Comme le rappelait le rapport que mes collègues de la Commission des affaires étrangères et de la défense Ronan Le Gleut et Hélène Conway-Mouret ont présenté l'été 2019, depuis 1945, à deux exceptions près (le Royaume-Uni et la France, qui se sont dotés de l'arme atomique), les Européens n'assumaient plus la responsabilité de leur propre défense. À l'ouest, ils s'en remettaient à l'Otan, c'est-à-dire pour l'essentiel aux États-Unis ; à l'est, ils étaient privés de leur autonomie par l'Union soviétique. Après la chute du mur, tous ont encaissé les « dividendes de la paix » en baissant la garde et les budgets de défense.

À l'échelle historique, il s'agit là d'une situation sans précédent depuis l'effondrement de l'Empire romain, et il aura sans doute fallu les trois décennies qui nous séparent de la chute du Mur pour que les Européens prennent la pleine mesure de cette situation et de ses implications.

Avec le recul, il est clair que cette situation liée à la guerre froide était exceptionnelle. Avec la fin du *condominium* américano-soviétique, on pourrait dire qu'on en est revenu aujourd'hui au jeu traditionnel des puissances : Huntington, avec sa théorie du choc des civilisations, avait finalement peut-être raison contre Fukuyama. Le multilatéralisme recule de façon continue, malgré nos efforts et ceux de nos amis européens. Et avec lui, c'est la sécurité collective, cette idée qui a prospéré en Europe à la suite des deux guerres mondiales, qui recule aussi. Aujourd'hui, le recours à la force redevient un outil de plus en plus banalisé du jeu des puissances.

Les exemples en sont si nombreux qu'on ne peut les citer tous. J'évoquerai rapidement quelques crises : la Géorgie, l'Ukraine, la Syrie évidemment. On voit des coups de forces « à l'ancienne », avec l'arraisonnage de navires, dans le détroit de Kerch, dans le détroit d'Ormuz. On voit la contestation des zones économiques exclusives, même celles de pays membres de l'Union européenne, à Chypre... Pour ceux qui connaissent leur histoire, tout cela rappelle la montée des tensions en Europe à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles.

Mais il y a une grande différence avec la période précédant la Première Guerre mondiale : à l'époque l'Europe dominait le monde, par son économie et par sa puissance militaire. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à la thématique exactement inverse : allons-nous être dominés par le monde ?

Se demander où en est la défense de l'Europe, c'est d'abord se demander où en est l'Europe, et ce que l'Europe, c'est-à-dire les peuples européens veulent faire de leur destin. Les Européens entendent-ils aujourd'hui défendre leurs intérêts, dans un monde où la concurrence est globale, ou se résignent-ils à s'en remettre à d'autres ? Pour un Français, poser la question c'est y répondre !

J'avais rappelé dans l'introduction de mon rapport sur la dernière loi de programmation militaire (LPM) cette devise, née sous la Révolution française et reprise par le maquis des résistants des Glières : « Vivre libre ou mourir. » C'est la conception française de l'« autonomie stratégique », et c'est tout simplement ce qu'exprime la dissuasion nucléaire. Si la dissuasion est centrale dans la conception française de la défense, c'est d'abord parce que c'est un concept politique bien plus qu'un objet technologique. La dissuasion structure notre pensée militaire et détermine un cap à l'opposé de toute idée de soumission ou de vassalité : la défense par nous-mêmes de nos intérêts vitaux.

Mais cette conception très française, nos amis et partenaires européens la partagent-ils ? Eh bien, je dirais, à la lumière des travaux récents de notre commission, que la position française est de mieux en mieux comprise. De nombreux incidents sont venus changer la perception de la situation de beaucoup d'Européens, et amorcer un début de « réveil stratégique ».

Il y a eu, bien sûr, les difficultés de la relation avec la Russie marquée par des épisodes de grave crise (l'annexion de la Crimée, la déstabilisation du Donbass, l'affaire Skripal, les tentatives d'influence sur les élections...).

Mais je pense que l'élément le plus important, c'est la concrétisation du « pivot stratégique » américain. Théorisée par Obama, cette redéfinition des priorités géostratégiques américaines en faveur de la zone Pacifique et au détriment du Moyen-Orient et de l'Europe, a été amplifiée sous la présidence actuelle. Mais j'insiste sur le fait qu'elle date bien d'un Président démocrate, car ceux qui pensent que les défis que rencontre la relation transatlantique tiennent uniquement à la personnalité du Président américain actuel se trompent lourdement. C'est en août 2013, quand le président Obama renonce à sanctionner le franchissement par le régime de Damas de la ligne rouge de l'utilisation d'armes chimiques, que le tournant s'opère. C'est dans cette perspective de long terme qu'il faut inscrire à la fois les doutes qu'a instillés le président Trump sur la garantie américaine inscrite dans le cadre de l'Otan, et le feu vert à l'opération turque au nord-est de la Syrie.

Car l'opération turque dans le Nord-Est syrien revêt une portée considérable, et intéresse au premier chef la question qui nous occupe aujourd'hui, celle de la défense de l'Europe. Par ce retrait et ses conséquences, les Américains ont bien sûr offert la victoire finale au régime de Damas et à ses soutiens, notamment iranien, mais surtout, ils ont envoyé le message qu'ils laissent désormais la main aux Russes au Moyen-Orient. Je rappelle, incidemment, que s'est tenue dans la foulée une grande visite de Vladimir Poutine en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Certaines images parlent plus que de grands discours...

Ce nouvel épisode de la tragédie syrienne concerne notre défense à un double titre. D'abord, parce qu'il accroît la menace djihadiste, contre laquelle nous sommes en guerre depuis cinq ans. Or, l'élément initial de toute réflexion sur la

défense de l'Europe est : pour faire face à quelle menace ? Les menaces sont multiples, mais assurément la déstabilisation du Moyen-Orient et de l'Afrique par les mouvements djihadistes est une menace globale pour tous les pays européens. Je crois que cela est désormais bien compris par les opinions publiques de tous nos pays, ne serait-ce que par le prisme des flux migratoires importants qui sont la conséquence de ces violences. De ce point de vue, le rapport de notre commission montre bien que l'opposition qui était faite entre certains Européens focalisés sur la menace sud, et d'autres sur la menace est, est vaine. Il y a un horizon commun des menaces, dans un monde globalisé où les distances sont abolies. Le fait que la Russie redevienne un acteur ou l'acteur de premier plan au Moyen-Orient ne fait que boucler la boucle.

En abandonnant les Kurdes syriens, leurs alliés militaires qui ont sacrifié des milliers de soldats sur le terrain pour détruire l'emprise territoriale de *Daech*, les Américains ont spectaculairement démontré trois choses : premièrement, qu'ils pouvaient parfaitement abandonner des alliés loyaux et efficaces du jour au lendemain ; deuxièmement, qu'ils se souciaient assez peu des conséquences de ce coup de pouce à *Daech* sur notre sécurité à nous, Européens ; et troisièmement, qu'ils se souciaient également assez peu de la bonne santé de l'Alliance atlantique, car il n'y avait pas besoin d'avoir lu Clausewitz pour comprendre que cette séquence allait avoir des conséquences désastreuses sur les relations entre la Turquie et les pays Européens, et donc être tout à fait néfaste à la cohésion de l'Otan. J'ai d'ailleurs interpellé le Secrétaire général de l'Otan à ce sujet lors de la réunion de l'Assemblée parlementaire de l'Otan le 11 octobre 2019. On ne pouvait qu'être sidéré par la vacuité totale de ses réponses. Les choses ne pouvaient en rester là et le Sommet des chefs d'États de l'Alliance, le 3 décembre à Londres, a été l'occasion d'une franche explication : elle avait commencé par les déclarations du président Macron à l'hebdomadaire *The Economist*, déclarant l'Otan en état de « mort cérébrale ».

Donc on voit bien que cet événement syrien intéresse directement notre sécurité et notre défense. C'est déjà, sans doute, commencer à répondre à la question qui nous est posée aujourd'hui : où en est la défense de l'Europe ? Eh bien, la nécessité de se défendre apparaît dans la contrainte subie, et là les Européens ont bien vu qu'ils ont subi un coup. Ce sont des séquences comme celles-ci qui accélèrent le réveil stratégique des Européens.

Le second volet de la réflexion que fait naître l'opération turque contre les Kurdes, c'est celle de nos capacités. Les Américains décident de se retirer, sans consultation ni même information de leurs alliés européens, et au mépris de leur sécurité. Et là, évidemment, la question se pose de savoir ce que les Européens peuvent faire. La réponse est connue et évidente : nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure, nous Européens, d'agir seuls sans les États-Unis sur un théâtre de cette ampleur. En sommes-nous au même point qu'au moment des guerres dans l'ex-Yougoslavie ? Je ne le crois pas, pour deux raisons. Première raison, nous avons commencé le long travail de comblement de nos lacunes capacitaires. Dans le cas

français, cette remontée en puissance est exprimée par la récente LPM, qui portera notre effort de défense à 2 % du PIB en 2025. Cet effort se traduit par l'arrivée dès maintenant dans les forces de matériels de nouvelles générations (je pense en particulier aux drones, aux avions ravitailleurs multitâches MRTT, aux blindés du programme Scorpion ou aux nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque de la classe Barracuda). Mais la route sera longue.

Deuxième raison, la différence avec les années 1990 : les visions stratégiques de la sécurité et de la défense me paraissent aujourd'hui bien moins éloignées qu'elles ne l'étaient à l'époque. Bien sûr, les analystes soulignent régulièrement les différences et les divergences qui existent. Mais, comme le disaient nos collègues Le Gleut et Conway-Mouret dans leur rapport, à force de ne voir que le verre à moitié vide, on oublie le verre à moitié plein.

Dans ce travail de convergence des approches, je crois que nous avons tous un rôle à jouer. Pour ma part, et avec mes collègues de la Commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, nous agissons concrètement.

Tout d'abord, nous intensifions nos dialogues stratégiques avec nos homologues britanniques et allemands.

- Avec les Britanniques, au-delà du suivi des accords de défense de « Lancaster House », il s'agit bien sûr de préparer l'après-*Brexit*, à l'occasion du dixième anniversaire de ces accords. Nous souhaitons une nouvelle étape dans ce partenariat de défense qui soit marqué par de nouveaux projets, que ce soit dans les domaines capacitaires ou opérationnels. La France est naturellement placée « à la poignée de l'éventail » pour arrimer le Royaume-Uni à la défense de l'Europe.

- Avec l'Allemagne, notre partenariat de défense a pris une dimension nouvelle avec le lancement de deux programmes majeurs, l'avion et le char du futur, SCAF (système de combat aérien du futur) et *MGCS* (*Main Ground Combat System*). Il s'agit de projets ambitieux et complexes, ce qui amène à des discussions importantes. Mais l'essentiel, à savoir la volonté politique, est là, et le Sénat y travaille activement. Dans le cas du SCAF, le projet a été rejoint par l'Espagne, et je suis pour ma part convaincu qu'une convergence avec les Britanniques devra intervenir à un moment.

Mais la défense de l'Europe ne se fera pas seulement autour de quelques grands pays. Tous les Européens doivent pouvoir y participer, qu'ils soient ou pas membres de l'UE ou de l'Otan, en fonction de leurs moyens et de leurs conceptions.

Je veux revenir ici sur un cas très parlant, celui de la Belgique, qui illustre très bien le côté souvent trop pessimiste des discours sur la défense européenne. Lorsque la Belgique a choisi d'acheter le F-35 américain, beaucoup ont crié à la trahison antieuropéenne. Certes, nous aurions évidemment préféré que la Belgique

achète un avion européen, par exemple l'appareil remarquable qui équipe l'Armée de l'air française et qui frappe l'État islamique dans le cadre de l'opération *Chammal*. Mais, alors que tout le monde s'est focalisé sur le F-35, combien ont compris la véritable révolution que représente le programme CaMo (capacité motorisée), de renouvellement des blindés de l'armée de terre belge ? Avec ce programme, la France et la Belgique s'offrent la possibilité d'agir ensemble avec un degré d'interopérabilité sans aucun précédent : mêmes équipements, mêmes entraînements, mêmes doctrines d'emploi. On s'attarde sur nos faiblesses et nos lacunes, qui sont réelles, mais on ne salue pas pour ce qu'elles sont les avancées concrètes d'une défense européenne qui se construit de façon protéiforme.

Je pourrai également évoquer nos échanges avec l'Italie qui se développent à la fois au niveau stratégique, avec l'entrée de l'Italie dans l'initiative européenne d'intervention (IEI) ou capacitaire, avec les débuts de la consolidation de l'industrie navale militaire. J'ai souhaité développer nos échanges avec nos collègues parlementaires italiens, pour accompagner et encourager cette dynamique.

Il faut évoquer les relations avec les pays de l'est de l'Europe. Nous avons commencé à briser les idées reçues de part et d'autre, et je pense que, justement parce que nous partons d'assez bas, nous avons un gros potentiel de rapprochement avec ces pays. Je rappelle que tous ces pays ont, comme nous, condamné dans le cadre de l'Otan l'offensive turque. Cela montre bien que les analyses commencent à converger. Je crois aussi que la participation de la France à la présence avancée renforcée a montré à la fois notre détermination et notre solidarité envers nos amis de l'est de l'Europe.

Enfin, *last but not least*, le Sénat a un dialogue stratégique nourri – et tonique ! – avec le Conseil de la Fédération de Russie. Notre conviction depuis plusieurs années : il faut parler aux Russes avec fermeté et lucidité. Au Sénat nous pensons que le président de la République a bien fait, lors de la conférence des ambassadeurs, de donner cette nouvelle orientation à notre action diplomatique.

En conclusion, je voudrais évoquer que les contraintes ou les menaces qui pèsent sur l'Europe sont le vent qui gonfle les voiles de la défense européenne. Les mentalités changent, et l'on voit aujourd'hui s'esquisser des convergences qu'on n'aurait pas imaginées il y a seulement quelques années. Saisissons cette opportunité pour construire ensemble la sécurité des générations à venir. ♦

L'Europe réunie après la chute du Mur : vers une Europe des solidarités

Patrick de Rousiers

| Général d'armée aérienne (2S).

Trois décennies après la chute du mur de Berlin, quelle ambition collective ont les pays membres de l'Union européenne ? Sont-ils prêts à se doter d'une capacité militaire d'anticipation, de décision et d'action en accompagnement des mesures diplomatiques, économiques, financières et normatives qu'ils prennent dès à présent pour faire face aux défis de notre monde globalisé ?

Est-il possible de mourir pour l'Europe ?

Question saugrenue, mais véritable sujet quand par ailleurs est évoquée avec insistance la notion d'Europe puissance trente ans après la chute du mur de Berlin, le démantèlement du rideau de fer et le retour de la démocratie dans près d'une dizaine de pays européens.

Saugrenue, car il nous faut d'abord porter témoignage et nous recueillir devant le sacrifice du personnel civil et militaire tombé ou meurtri dans sa chair, alors engagé sous la bannière de l'Union européenne ⁽¹⁾.

Pour autant, ces hommes et ces femmes étaient citoyens de l'un des vingt-huit États-membres européens et engagés par leur gouvernement et non sur ordre d'un quelconque directoire bruxellois puisque, comme le disait récemment Jean-Dominique Giuliani ⁽²⁾ : « L'Europe n'est ni un État ni un Empire. »

Mais vrai sujet, car si la fin du rideau de fer ⁽³⁾ a permis la réunification du continent européen, elle fut d'abord une période difficile pour nombre de pays européens, certains ne pouvant conduire des élections libres que plusieurs mois

⁽¹⁾ Voir par exemple le point établi par Nicolas Gros-Verheyde : « *In Memoriam*. Diplomates et militaires morts en mission pour l'Europe » (<https://www.bruxelles2.eu/>).

⁽²⁾ Président de la Fondation Robert-Schuman ; article publié dans *La Croix* le 4 novembre 2019.

⁽³⁾ 2 mai 1989, ouverture du rideau de fer à la frontière austro-hongroise ; novembre 1989, révolution de velours en République socialiste tchécoslovaque ; 9 novembre 1989 chute du mur de Berlin.

après la chute du Mur et dans des conditions douloureuses ; pensons à la Bulgarie et aux trois États baltes ⁽⁴⁾.

Cette période marquait heureusement la fin de la guerre froide – une guerre potentiellement effroyable avec l’engagement massif d’armements conventionnels, chimiques ⁽⁵⁾ et nucléaires aux conséquences dévastatrices – tout en ouvrant des perspectives d’avenir pour ces peuples européens qui quittaient un joug féroce comme en témoignent les musées du KGB situés dans les capitales de ces pays, et toute l’histoire du goulag.

Évidemment, l’appartenance à l’Otan n’allait pas de soi pour tous ces anciens membres du pacte de Varsovie, tant elle marquait un changement profond d’alliance politique, mais pour autant elle offrait une garantie de sécurité rassurante sans trop de contrainte et permettait par là même de tirer les dividendes de la paix, c’est-à-dire de consacrer les ressources financières de ces pays à d’autres priorités que la défense du territoire et de leurs intérêts.

Les douze pays membres de l’Union européenne à l’époque allaient alors faire preuve de détermination en engageant rapidement les processus d’adhésion des pays ⁽⁶⁾ au fur et à mesure des sollicitations.

C’est cette « Europe de la solidarité » qui allait se voir décerner en 2012 le prix Nobel de la paix pour avoir contribué pendant plus de six décennies à l’avancement de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l’homme. L’ADN de l’Union européenne est donc assez éloigné de celui d’un État puissance puisque défini avant tout par la recherche du consensus et la résolution par la négociation de tout conflit, qu’il soit politique, économique, sociétal, financier ou même sécuritaire ⁽⁷⁾.

Mais le monde a changé, l’Union européenne peut-elle en rester là ?

Les dividendes de la paix... Un bien lointain souvenir

Si au début des années 2000 l’effort fut mis sur le développement dans un monde qui semblait prospère et en paix ⁽⁸⁾, si ensuite la crise économique mondiale

⁽⁴⁾ Retrait complet des troupes russes entre 1993 et 1994.

⁽⁵⁾ La Convention sur l’interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l’emploi des armes chimiques et sur leur destruction (encore appelée Convention sur les armes chimiques) a été ouverte à la signature lors d’une cérémonie qui a eu lieu à Paris le 13 janvier 1993. Quatre ans plus tard, en avril 1997, la Convention entrait en vigueur.

⁽⁶⁾ Autriche, Finlande et Suède (1995) ; Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie (2004) ; Bulgarie et Roumanie (2007) ; Croatie (2013).

⁽⁷⁾ Devant le Conseil de sécurité des Nations unies M^{me} Mogherini (HRVP) a récemment dit sa conviction que la sécurité ne repose pas que sur la force militaire, mais est liée avant tout au développement humanitaire et à la croissance économique, à la démocratie et aux droits de l’homme.

⁽⁸⁾ Introduction du document de Javier Solana : *Une Europe sûre dans un monde meilleur* ; Conseil européen, Bruxelles, 12 décembre 2003.

a profondément bouleversé nos sociétés, alors force est de constater que depuis de nouveaux défis sont survenus.

Deux ans seulement après la chute du mur de Berlin, rappelons-nous ce qui est arrivé à nos portes en Bosnie-Herzégovine, puis ce fut l'invasion du Koweït, le génocide au Rwanda, plus tard le Kosovo, puis le 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'Afghanistan, *Boko Haram* au Nigeria, l'épuration ethnique en République centrafricaine, l'activité des pirates au large de la Somalie, l'invasion de la Crimée et la déstabilisation du Donbass, la guerre au Mali, les conflits en Irak, en Syrie et en Libye, mais aussi les trop nombreuses attaques meurtrières à travers la planète, à Madrid et Barcelone, Londres et Manchester, Boston, Bali et Bombay, Lahore et Peshawar, Ottawa, Québec, Toronto, Edmonton et Orlando, Berlin, Paris, Nice, Toulouse, Bruxelles, Stockholm... Oui, le monde n'a pas été en paix bien longtemps.

Je puis en témoigner, les événements de la dernière décennie ont initié une véritable prise de conscience des pays européens aux enjeux auxquels ils doivent maintenant faire face. Car la guerre est arrivée aux portes de nos cités avec le terrorisme islamiste frappant au cœur de nos sociétés. Nos pays européens doivent aussi faire face au défi de l'immigration massive en provenance de zones conflictuelles, car ces hommes et femmes qui tentent le voyage sont soit exclus du développement économique mondial ou soit défiés par la guerre ou les génocides. Parallèlement, les actions de la Russie en Géorgie, en Crimée ou dans le Donbass – sans oublier l'attitude lors de la destruction du vol de Malaysia Airlines MH17 au-dessus de l'Ukraine – ou les tentatives d'influence sur les élections conduisent à préoccuper nombre de chefs d'États et de gouvernements européens.

Cela a conduit à la réactivation du service militaire en Lituanie et en Suède, tandis que la Finlande et l'Estonie ont choisi de renforcer leurs réserves opérationnelles et conduisent avec elles des exercices nationaux majeurs.

Enfin, nombre de pays européens ont accru sensiblement leurs investissements de défense, car l'enjeu est clair, les défis du futur imposent de développer d'abord une capacité de résilience et de réaction nationale tout en s'appuyant ensuite sur des collaborations binationales robustes avant que l'apport des entités multinationales ne puisse se manifester et inscrire le soutien dans le temps long (Otan, UE ou coalition de circonstance).

Le réveil s'est opéré, mais la vision commune des enjeux par les Européens demande à être consolidée ⁽⁹⁾.

⁽⁹⁾ Une révision de la *Stratégie européenne de sécurité* de M^{me} Mogherini sous la forme d'un « Livre blanc européen » permettrait non seulement d'actualiser le niveau d'ambition collectif des 27 avec le départ du Royaume-Uni, mais offrirait aussi l'occasion d'identifier plus clairement des engagements solennels pris collectivement et au plus haut niveau (sur le niveau d'ambition, sur les développements ou le partage capacitaire, sur la solidarité financière...)

Vers un renforcement inéluctable de l'Europe des solidarités

C'est cette solidarité européenne qui conduit des pays situés à l'ouest du Danube à s'impliquer dans les mesures de réassurance de l'Otan pour les pays baltes, la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie. C'est elle également qui explique l'engagement d'un nombre croissant de pays européens dans la stabilisation et l'aide à la reconstruction et au développement de certains pays africains ruinés par le terrorisme ou déstabilisés par des conflits intérieurs fratricides en s'engageant soit au sein des missions de l'UE ou en bilatéral, ou enfin dans le cadre de l'ONU.

C'est elle enfin, cette solidarité européenne qui conduit M. Joseph Borrell – Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne (HRVP) – à interpeller la Turquie sur ses activités de forage dans la zone économique exclusive chypriote. Le HRVP s'inscrit ainsi dans la droite ligne de ses prédécesseurs – M^{me} Mogherini et Lady Ashton – à l'occasion de la crise sur le nucléaire iranien ou en réaction aux agissements de la Russie en Crimée ou dans le Donbass : rechercher par la voie diplomatique une issue à des situations conflictuelles et pour ce faire, peser de tout le poids politique exprimé par 28 chefs d'États et de gouvernements représentant plus de 510 millions de citoyens.

Mais sans doute est-il venu le temps de franchir une nouvelle étape dans la solidarité européenne en s'attachant avec force et détermination au volet « Défense et sécurité », tel est d'ailleurs le sens des avancées lancées récemment à Bruxelles avec la revue annuelle des capacités, le Fonds européen de défense, la coopération structurée permanente (*PESCO*) ou le Fonds de transport pour la mobilité militaire.

Mais puisque l'environnement géostratégique a sensiblement évolué ces dix dernières années – montée en puissance du recours à la force dans les rapports étatiques, émergence de la Chine, pivot stratégique des États-Unis, relations difficiles avec la Russie, apparition de nouvelles menaces notamment dans l'espace et le cyberspace – il faut maintenant répondre à une autre question : « Si l'Europe veut exercer une autonomie stratégique, comment peut-elle la mettre en œuvre ? ».

Vers une Europe puissance politique de nations solidaires ?

Je l'ai constaté à Bruxelles, il n'y a ni gouvernance européenne ni volonté de puissance dans le domaine de la défense, ce n'est ni dans la culture de la Commission européenne ni dans la volonté des États-membres puisque ces derniers sont profondément attachés au maintien de leurs prérogatives régaliennes.

Est-ce à dire qu'il faut clairement déclarer que l'objectif à terme n'est pas de mettre en place une sorte d'armée pour l'Europe – une composante fédérale capable d'agir dans l'urgence – mais au contraire de favoriser l'appropriation des enjeux de demain par chacun des États-membres de sorte à être ensuite en mesure

d'agir rapidement et collectivement ? Oui, car l'inverse ne serait pas acceptable politiquement notamment par les pays situés antérieurement à l'est du rideau de fer... Mais pas qu'eux !

Doter Bruxelles d'une composante militaire autonome soulève en effet nombre de questions.

- La plus évidente d'entre elles est de savoir quel apport cela procurerait par contraste avec la situation actuelle ! Pense-t-on vraiment que cela favoriserait la réactivité des prises de décision ?

- Tout aussi importante : Bruxelles... Mais qui à Bruxelles ? La Commission, ce n'est pas dans sa culture ni son mandat. Le président du Conseil européen ou un ministre de la Défense – poste à créer ?

- Mais alors quelle serait la délégation des États-membres, pour faire quoi ? Qui assurerait le contrôle politique ? Les États-membres ou le Parlement européen ? Ce dernier est-il structuré et a-t-il la culture pour répondre à ce type de décision – c'est-à-dire, dans le respect du droit des conflits armés, la responsabilité exorbitante d'ordonner de tuer de sang-froid ou de se faire tuer.

- Au déclenchement puis dans le déroulé d'une opération militaire, qui irait expliquer au Conseil de sécurité des Nations unies les tenants et aboutissants de l'engagement militaire robuste conduit par Bruxelles ?

- Comment serait assuré le financement de telles opérations ? Sur quels fonds : communautaires ou étatiques ?

- Quelle adaptation serait requise pour la structure de commandement militaire ? *Quid* des relations avec l'Otan ?

On le voit, on le sait, en matière de défense il faut s'attacher d'abord à établir le cadre politique ⁽¹⁰⁾ avant de s'intéresser aux moyens permettant d'agir, car faire l'inverse n'a aucun sens et ne peut qu'exacerber les nationalismes. Soyons attentifs aux perceptions et bâtissons non de la division, mais de la solidarité.

Et pourquoi ne pas construire une Europe encore plus solidaire ?

Dans le périmètre politique actuel, il y a beaucoup à faire pour continuer à rendre plus efficace l'engagement collectif au sein de l'Union européenne.

C'est ainsi que trois évolutions me semblent souhaitables : établir un Conseil européen de sécurité pour irriguer au niveau politique à Bruxelles une culture « Défense », briser le plafond de verre qui écarte la politique de sécurité et de défense

⁽¹⁰⁾ Voir à ce titre l'intervention du président de la République Emmanuel Macron : « Faire revivre l'Europe comme une puissance politique stratégique », conférence sur la sécurité de Munich le 15 février 2020 (<https://youtu.be/OYKISo7D-9c>)

commune (PSDC) du territoire européen, car les enjeux n'ont pas de frontière et, enfin, faire en sorte que la stratégie de puissance de l'UE puisse s'appuyer sur un volet militaire robuste complémentaire et en soutien des actions diplomatiques menées par l'Union européenne au nom des États-membres.

La première évolution prolongerait au niveau du Conseil européen l'axe annoncé par M^{me} Ursula von der Leyen dans sa feuille de route avec la notion de « Commission géopolitique » à l'occasion de sa réunion hebdomadaire du Collège des commissaires.

L'appropriation par la PSDC du territoire européen n'aurait pas pour ambition de pallier ou remplacer l'Otan dans sa mission de défense territoriale, mais au contraire d'en marquer la complémentarité dès lors que des moyens militaires pourraient renforcer des moyens civils pour la gestion de situations extraordinaires sur le continent ou en périphérie immédiate.

Enfin, la mise en place à Bruxelles d'une structure permanente d'anticipation et de planification d'opérations militaires robustes et celle de conseillers militaires au sein des délégations de l'UE réparties dans le monde s'avèrent chaque jour plus indispensables si l'on souhaite doter les 27 d'une capacité de répondre dans l'urgence aux défis de demain. Car anticiper c'est partager et confronter les analyses permettant ensuite de bâtir du consensus en vue de favoriser une capacité de décision.

*

**

Pour conclure, la sécurité des générations à venir passe par une meilleure appropriation citoyenne de ce qui nous unit au sein de l'Union européenne, par une gouvernance plus tonique dans les domaines de la sécurité et de la défense, et par une capacité d'action partout, notamment sur et en périphérie immédiate du continent européen... Tels sont des objectifs pertinents pour consolider les avancées effectuées depuis la chute du mur de Berlin.

C'est-à-dire continuer à être solidaires entre États-membres de l'Union européenne malgré les défis qui seront placés devant nous. ♦

Les pays baltes et l'avenir de l'Europe *

Vaira Vīķe-Freiberga

| Présidente de la Lettonie de 1999 à 2007.

C'est avec plaisir que j'ai répondu à l'invitation de participer à la conférence organisée au Sénat en commémoration de la chute du mur de Berlin. C'est une occasion de rappeler la signification de cet événement pour les trois pays baltes, qui sont européens depuis très longtemps. La Lettonie, la Lituanie et l'Estonie ont déclaré leur indépendance en 1918, après la Première Guerre mondiale. Les trois pays l'ont perdue après la Seconde Guerre mondiale, quand le rideau de fer a scindé l'Europe en deux. Pour ceux qui se trouvaient du « bon côté » de ce rideau aussi réel que métaphorique, pendant un demi-siècle, cela a très bien marché. Les pays occupés ont été libérés, les démocraties ont été restituées et les habitants s'habituèrent à l'espace européen réduit qui s'arrêtait au rideau de fer ; ils se sont habitués à la guerre froide. Il y avait même certains avantages à cette situation, une certaine stabilité dans l'équilibre des pouvoirs.

Le reste de l'Europe a été laissé pour compte. Nous avons été trahis par le pacte Molotov-Ribbentrop entre Hitler et Staline, juste avant la guerre, mais nous l'avons été autant par Roosevelt et Churchill durant et après la guerre, notamment à la conférence de Yalta. Un assistant de Churchill dans ses mémoires a relaté qu'il a reçu un mot de ce dernier disant que si jamais Staline demandait les pays baltes, il fallait certainement les laisser aux Soviétiques. Durant la Seconde Guerre mondiale, les Occidentaux avaient besoin d'un second front à l'est pour affaiblir les forces allemandes qui étaient très fortes et bien préparées. Les Anglais avaient peur d'une invasion, d'autant plus que les Américains étaient aussi engagés dans le Pacifique. Les alliés n'étaient pas certains d'être victorieux. Ils ont accepté l'Union soviétique comme un allié, en principe pour lutter contre la tyrannie, mais en appuyant en même temps un autre grand tyran. Staline a été un monstre qui a réussi à tuer plus de monde qu'Hitler, car il a vécu plus longtemps. L'hégémonie de l'URSS s'étendait sur l'Europe centrale et orientale autant que sur l'Asie centrale et le Caucase. Beaucoup de pays soumis à sa domination ont été profondément marqués par les suites de la Seconde Guerre mondiale, aux séquelles de laquelle les alliés occidentaux ont été complices.

Cet article a été produit suite à un entretien avec M^{me} Vīķe-Freiberga.

Il ne faut pas oublier la signification double de la fin de la Seconde Guerre mondiale. La défaite du nazisme a certainement arrêté le génocide raciste et l'impérialisme de l'Allemagne, mais elle a aussi ouvert une période douloureuse d'occupation ou de domination étrangère pour les pays de l'Europe centrale et orientale. Le pouvoir totalitaire des régimes communistes imposés dans les pays satellites, les répressions particulièrement sanguinaires et meurtrières de l'époque stalinienne pour les pays baltes, annexés à l'URSS ont été une longue tragédie. Pour l'Europe occidentale et même pour les Allemands qui n'étaient pas fanatiquement pro-hitlériens, la fin de la guerre fut une libération, mais c'était tout le contraire en Europe centrale et orientale. Ces longues années derrière le rideau de fer ont entraîné de grandes souffrances, notamment les déportations de masse répétées dans les pays baltes.

Je voulais rappeler au monde que la fin de la Seconde Guerre mondiale était loin d'être une libération pour toute l'Europe lorsque, seule parmi les trois Présidents des pays baltes, j'ai accepté l'invitation de participer aux festivités de son 50^e anniversaire à Moscou. À la même occasion, quand un groupe de généraux russes m'ont remercié d'être venue, je leur ai expliqué que je m'inclinai devant les souffrances du peuple russe, que je respectais la bravoure des soldats obéissant à leur devoir comme citoyens et pouvais offrir mes sympathies pour les pertes humaines causées par la guerre. J'avais pourtant un grand reproche à faire à l'armée rouge – c'est qu'elle ne s'est pas retirée de mon pays quand la guerre fut finie.

Mais pour en revenir à l'unité historique de l'Europe, il ne faut pas oublier les relations multiples entre ses différentes régions tout au long des siècles. Des fouilles archéologiques tracent la présence baltique en Grèce. Il y a un passage dans *L'Odyssée* où une reine est fascinée par un bijou d'ambre et nous savons que les « routes d'ambre » d'échanges commerciaux reliaient la mer Baltique à la Méditerranée. On trouve des monnaies romaines dans les pays baltes. Notre appartenance à la culture européenne est suffisamment ancienne.

J'avoue que personnellement je me sens un peu vexée quand je vois que, pour certains dans l'Ouest, la « vraie Europe » s'arrête à l'ancien rideau de fer. Il faut prendre conscience de ce qu'ont vécu tous ces pays captifs dans cette prison des peuples. Aujourd'hui, ils peuvent compenser tout sentiment d'isolation en voyageant profusément. Je connais des Lettons qui prennent le bus pour aller en Espagne et passent trois jours et trois nuits en voyage, parce qu'ils ne peuvent pas se permettre un billet d'avion. Ils sont prêts à faire tout ce long voyage pour visiter l'Espagne, le Portugal et découvrir l'Europe du Sud.

Il me semble qu'il y a tout un travail à faire en Europe pour apprendre à quoi ressemblent les autres pays membres de l'UE. Rien ne fait mieux connaître un pays et une culture qu'un voyage sur place.

Peut-on parler de retour de ces pays en Europe ?

Mes ancêtres vivaient en Europe deux mille ans avant Jésus Christ, alors on ne peut pas parler d'un retour des peuples ou des pays. Ce n'était ni notre arrivée en Europe, ni notre retour. Nous avons toujours fait partie de l'Europe. Pour les individus, naturellement, l'ouverture des frontières contemporaines est un avantage qu'ils apprécient beaucoup.

On ne connaît pas très bien l'histoire de ces pays, or il faut la connaître tant soit peu si l'on veut vraiment comprendre l'Europe. Évidemment, les liens entre diverses régions du continent n'ont pas toujours été des liens d'amitié, loin de là. Dans les îles danoises et suédoises, par exemple, les archives montrent que dans les Églises chrétiennes vers les années 900 et 1000, des prières collectives étaient faites pour une protection divine contre les invasions des Courlandais. De l'autre côté, les Courlandais craignaient les invasions des Vikings. Il y a eu des razzias mutuelles pendant une longue période très guerrière. Les tribus se battaient entre elles et les rois avaient du mal à régir leurs territoires. Les frontières étaient constamment contestées et changeaient sans cesse.

Les territoires de la Lettonie actuelle ont été durement touchés par la Grande Guerre du Nord et les épidémies de peste au XVII^e siècle. À la fin du XVIII^e siècle et au tout début du XIX^e, la nouvelle de la Révolution française s'est répandue dans les pays baltes. Des serfs sous le régime tsariste, par l'intermédiaire des journaux allemands, ont appris que les Français avaient déposé un roi injuste et incompétent. Il y a eu des soulèvements paysans en Lettonie et en Estonie qui se réclamaient des idées de la Révolution française.

Dans l'histoire plus récente, l'année 1989 a marqué, par la chute du mur de Berlin, la fin d'un demi-siècle de division européenne. Cependant, avant le 9 novembre 1989, un autre événement significatif eut lieu. Le 23 août 1989, le « chemin balte » a été organisé par presque deux millions de personnes qui se sont donné la main à travers la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie, pour rappeler au monde le pacte Ribbentrop-Molotov, dont le protocole secret prévoyait la répartition des territoires de l'Europe de l'Est entre les deux tyrans, Hitler et Staline. C'était la première fois au monde qu'il se passait un tel événement, tout à fait pacifique, à travers trois pays revendiquant leur droit à l'indépendance qu'ils avaient perdue suite à la conquête militaire et l'annexion illégale par l'URSS.

Dans toute l'Europe centrale et orientale, les étapes de la libération du joug communiste n'ont pas été identiques, mais elles avaient toutes le même but et ont produit le même résultat : l'indépendance et la démocratie. La première conséquence de la chute du Mur a été la brèche visible dans le rideau de fer, mais la plus importante a été la réunification de l'Allemagne après avoir été scindée en deux durant un demi-siècle.

Pour les autres pays libérés de l'Europe de l'Est, l'intégration à l'Union européenne devenait maintenant le but à poursuivre. Dès 1995 la Lettonie avait déclaré son désir d'adhésion et a été acceptée comme pays candidat au Sommet d'Helsinki, en décembre 1999.

Le 1^{er} mai 2004 la Lettonie est entrée dans l'Union européenne, ensemble avec neuf autres pays. Notre célébration de cet événement a été très émouvante. Des foules énormes de gens sont sorties dans les rues, on a lancé des masses de ballons bleus en l'air en chantant l'*Hymne à la Joie*. Le jour précédent, quand on a célébré notre adhésion à l'Otan, les gens pleuraient de joie, profondément persuadés que leurs petits enfants n'auraient jamais plus à vivre l'état de peur constante qu'ont connu les générations précédentes sous le régime totalitaire, ni la menace de déportations forcées, d'exil, de persécutions. Cette mémoire était encore présente dans l'esprit des gens. L'intégration dans l'Alliance apportait enfin un sens de sécurité et de confiance dans l'avenir.

Quelle est votre vision de l'Europe d'aujourd'hui ?

L'Europe est-elle passive ou innovante ?

Les deux.

À mes yeux, le projet européen de Schuman et de Monnet est une réussite extraordinaire. C'est un projet absolument exceptionnel. De plus, il a été exécuté d'une façon remarquablement rapide. Sans doute le fait que l'Allemagne a été complètement battue et pulvérisée à la fin de la guerre y était pour quelque chose. Sur les ruines du III^e Reich, une Allemagne nouvelle est née et une nouvelle Europe aussi. C'est pour cela que le 9 mai 1945 est une date importante qui vaut d'être célébrée.

Quant à l'Allemagne, les décennies d'un pays scindé en deux ont laissé une blessure profonde qui n'est pas encore guérie. L'intégration sociale et psychologique des deux moitiés de l'Allemagne n'est pas encore totalement achevée. Je le sais à travers des visites en Allemagne de l'Est. Il y a encore des plaies psychologiques qui demeurent. Il y a une inégalité économique qui demeure et un exode de la population pour des raisons économiques. Cette émigration empêche le développement économique de cette partie de l'Allemagne malgré les investissements massifs et phénoménaux qu'ils ont reçus du reste du pays.

Toutefois, le temps guérira tout cela, car les idées européennes sont remarquables et peuvent servir d'exemple pour les autres régions de la planète.

Notamment en Afrique, où de nombreux conflits nuisent au progrès du continent, on pourrait s'inspirer de certaines idées avancées du projet européen. Notons que ce n'est pas un projet que l'on peut exporter, tel quel, comme des foulards Hermès. Mais on peut s'en inspirer.

En revanche, certaines traditions européennes désuètes sont lentes à évoluer, par exemple la structure encore très hiérarchique des laboratoires européens. Au cours des années 1970, je me souviens qu'au Canada, la province du Québec accueillait des jeunes scientifiques originaires de France et de Belgique qui venaient là pour faire carrière, parce qu'ils y trouvaient plus de liberté intellectuelle, plus d'autonomie pour leurs travaux de recherche qu'en Europe.

L'Europe a perdu ces talents que le Canada a gagnés et j'espère que les choses ont changé depuis.

Il n'empêche que si l'on mettait ensemble tous les prix Nobel reçus par les pays européens, je pense qu'ils dépasseraient en nombre ceux des États-Unis.

La défense européenne : une importance, une nécessité ou une utopie ?

L'Europe doit être capable de se défendre, cela va de soi. Au début de cette conférence à Paris, les risques ont été invoqués auxquels l'Union européenne et le reste du monde auront à faire face. Mais on ne peut tous les prévoir. Il faut être préparés pour l'imprévu. Nous devons être forts, agiles et flexibles autant que possible. Le type de risque auquel on est soumis varie selon un nombre infini de paramètres, depuis les changements climatiques jusqu'aux pandémies. Cela s'applique aux individus (les compagnies d'assurances le savent) comme aux nations, qui répondent aux risques par leurs politiques de défense et de sécurité.

Bien sûr, on espère que l'Europe n'aura pas à se défendre contre ses voisins immédiats. Malheureusement, c'est ce qu'elle a fait tout au long de son histoire : se battre avec ses voisins. Justement, c'est là où est le génie de l'Union européenne : éviter les différends irréconciliables entre les pays. En cas de désaccord, comme avec le retrait de la Grande-Bretagne de l'UE, il faut d'abord veiller à sauvegarder l'unité de l'Otan, en plus des efforts du reste de l'Europe pour se munir d'une capacité de défense autonome. Parce que justement tout au long du XX^e siècle, l'Europe démocratique telle que nous la connaissons a été aidée et sauvée par l'Outre-mer. Nous avons parlé surtout des États-Unis dans cette conférence de Paris. N'oublions pas que deux millions de soldats de l'empire britannique, notamment du Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont vu leur jeunesse fauchée lors de la seule Première Guerre mondiale.

On peut voir dans les champs de Flandre cette forêt de croix blanches parmi les coquelicots rouges sur les tombes des jeunes canadiens, américains, australiens et néo-zélandais qui y ont laissé leurs vies. C'est la France, la Belgique, les Pays-Bas qui ont été libérés par ces jeunes venus de très loin. La même chose s'est répétée durant la Seconde Guerre mondiale. Est-ce que l'Europe peut toujours exiger cela de ses cousins ou descendants plus au moins lointains, partis pour s'installer sur d'autres continents ?

Je pense que l'influence européenne demeure dans tous ces pays d'Outre-mer, mais le prix commun payé par ces territoires a été très élevé lors des deux grandes guerres. Je crois que l'Europe devrait comprendre que c'est bon d'avoir des alliés, mais qu'on ne peut leur exiger de continuer toujours à se sacrifier pour nous défendre. De ce point de vue, c'est absolument logique de bâtir une défense commune plus étroitement coordonnée et interopérable sur son propre continent, ce qui n'empêche pas qu'une telle défense aura toujours besoin d'être coordonnée avec celle des alliés transatlantiques. Les deux Présidents, français et américain, sont absolument d'accord sur ce point.

L'important maintenant, c'est de continuer un dialogue sur la manière d'appliquer ces principes en action, c'est-à-dire parler clairement des investissements de chacun dans une défense européenne commune.

Pour un pays comme le mien, il y a une certaine inquiétude à propos des intentions de la France en ce qui concerne la solidarité sécuritaire dans l'Union européenne. Les Français ont un travail de persuasion à faire auprès de leurs partenaires en Europe. Même si leurs idées sont brillantes, il faut que leurs partenaires européens les acceptent.

Si nous avons manifesté pacifiquement en 1989 lors de l'anniversaire du pacte Ribbentrop-Molotov entre Hitler et Staline, ces deux tyrans qui se sont partagé l'Europe juste avant la Seconde Guerre mondiale, nous ressentons un certain frisson d'inconfort lorsque nous entendons que la France et l'Allemagne, en tant que deux grands pays, tout démocratiques qu'ils soient, vont se charger d'assurer l'avenir de l'Europe et de sa sécurité. Il ne faudrait pas que les pays les plus grands décident, encore seuls, pour tous les autres. Pour que le projet de défense européenne devienne un succès, il sera important de ménager les sensibilités.

Réfléchissez un peu à cette Europe qui a été rendue possible par la brèche du Mur en 1989 et la disparition du rideau de fer en 1991... C'est une Europe de solidarité, de souveraineté, de liberté et de fraternité. C'est un continent avec une longue histoire d'évolution culturelle, idéologique et politique, fruit d'influences multiples. C'est une Europe dont les frontières intérieures ont changé encore et encore au cours des siècles, et dans laquelle la France a joué un rôle unique dans l'évolution de tant de domaines différents. Mais les autres pays sont là, eux aussi. Leurs peuples vivent, ils respirent, ils ont leurs rêves d'avenir et du présent.

Si nous savons bien rêver ensemble, l'avenir de l'Europe sera brillant parce que les Européens seront capables de changer le rêve en réalité. ♦

Trente ans après la chute du mur de Berlin : où en est la défense de l'Europe ? *

Patrick Bellouard, Jean-Paul Perruche,
Patrice Mompeysson et Nathalie de Kaniv

| Membres d'EuroDéfense-France.

Lors de la conférence organisée le 8 novembre au Palais du Luxembourg en partenariat entre la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, EuroDéfense-France et la Fondation Schuman, trois questions ont été posées. Un monde sans Europe ? Une Europe sans défense ? Une Europe sans avenir ?

Ces trois interrogations, volontairement provocatrices, sont d'une actualité brûlante. Dans un monde globalisé et en rapide évolution, l'Europe joue-t-elle encore un rôle significatif ou doit-on considérer que la présence européenne sur la scène internationale est devenue négligeable ? Si l'Europe souhaite maintenir son influence, peut-elle le faire sans assurer sa propre défense et sa sécurité ? Est-il possible de bâtir un avenir européen sans une véritable autonomie stratégique ? Un panel d'experts, hauts responsables militaires, diplomates, personnalités politiques plutôt convaincus du besoin d'Europe, mais réalistes, s'est penché sur l'ensemble de ces questions. Leurs expériences au sein des institutions européennes ou dans des structures militaires ou diplomatiques ont permis d'effectuer une analyse complète et lucide de ces problématiques.

Un monde sans Europe ?

Que représente l'Europe dans le monde aujourd'hui, trente ans après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide ? « La place de l'Europe est-elle devenue annexe dans le monde du XXI^e siècle ? » ⁽¹⁾.

* Titre de la conférence internationale du 8 novembre 2019, sous le haut patronage de M. Gérard Larcher, président du Sénat, dont l'ouverture a été effectuée par Christian Cambon et Patrick Bellouard ; l'allocution finale par la présidente Vaira Vike-Freiberga.

⁽¹⁾ Modérateur : Jean-Christophe Ploquin ; intervenants : Alain Le Roy, Michel Foucher, Jacques Rupnik, Nadia Arbatova.

L'Union européenne s'est fait un devoir d'intégrer les pays qui étaient du mauvais côté du rideau de fer et qui, restés profondément européens, s'étaient sentis trahis. Cette unification de l'Europe est allée de pair avec une extension demandée de la garantie de sécurité américaine et donc l'élargissement de l'Otan.

L'élargissement de l'Union européenne et de l'Otan

L'élargissement de l'UE vers l'est a été considéré comme naturel, malgré de nombreuses critiques portant sur le risque d'affaiblissement, le danger d'un excès de libéralisme, conduisant à la résurgence du nationalisme. L'Union européenne est sur un continent ancien dans ses valeurs et ses structures, mais un continent neuf dans ses configurations géopolitiques encore instables (Kosovo, Ukraine...).

La grande Europe, enfin réunie, est pourtant incontestablement présente dans le monde, et comme tout acteur bénéficie de ses forces et souffre de ses faiblesses. Elle fait partie des premières puissances économiques mondiales. Son PIB était de 18 800 milliards de dollars en 2018 ⁽²⁾ contre 20 500 milliards pour les États-Unis. L'Europe se trouve au deuxième rang en parité de pouvoir d'achat, deuxième exportateur et possède la deuxième monnaie mondiale qui ne cesse d'augmenter sa part (21 % des réserves mondiales dans les banques centrales). Plus grand contributeur à l'aide au développement (100 milliards de dollars, soit 70 % du total dans le monde), elle est aussi l'un des plus grands destinataires des investissements extérieurs (6 300 milliards). Malgré son déclin démographique et l'augmentation de la population mondiale, le nombre d'Européens restera supérieur à celui des États-Unis.

Cependant, au départ, la construction européenne ne se fondait pas sur l'objectif de devenir une puissance mondiale. Le moteur fut différent et, la France qui aspire à une puissance militaire européenne, a du mal à convaincre ses partenaires. De plus, la fragilité de l'Union européenne se situe dans ses divisions, dans la faiblesse de son poids politique et militaire face aux deux géants qui s'affrontent, les États-Unis et la Chine. Concernant la politique étrangère, l'échec de l'UE est total en Syrie alors qu'elle est le principal bailleur pour les réfugiés (près de 10 milliards d'euros incluant la part donnée à la Turquie). Il en est de même en Ukraine et au Yémen. L'Union européenne a été aussi inexistante dans les Balkans, cependant cet échec a conduit à la mise sur pied de la politique étrangère et de sécurité commune (Pesc) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

L'Union européenne est surtout divisée, entre l'Est et l'Ouest, mais il y a aussi des divisions entre Nord et Sud. Les démocraties « illibérales » dans l'Europe centrale et orientale contestent un des fondements de l'UE et de ses valeurs : le respect de l'État de droit et la séparation des pouvoirs. En Europe centrale et orientale, les nations sont anciennes, mais les États récents. Ces États-nations ont des

⁽²⁾ Chiffres du Fonds monétaire international (FMI) 2018.

populations homogènes. Pendant la guerre froide personne ne pouvait en sortir, mais personne ne pouvait entrer. Ces pays n'ont pas connu les flux migratoires depuis les anciennes colonies. C'est ce qui explique leur refus d'accueillir des migrants.

Les pays d'Europe centrale et orientale, se sentant menacés par la proximité immédiate avec la Russie, soutiennent avant tout l'alliance militaire transatlantique. Si l'Otan est en danger, suite aux déclarations du président Trump, ils soutiennent le format de ce partenariat bilatéral stratégique. En faisant avancer l'idée d'une Europe souveraine autonome, il faut absolument éviter de la présenter comme une autre solution à l'Otan. Il faut qu'elle soit complémentaire de l'Alliance atlantique, c'est pourquoi ils sont hostiles à la notion d'« Armée européenne ».

La relation avec la Russie

L'élargissement de l'Union n'était pas non plus perçu comme un danger par le plus grand voisin à l'est, la Fédération de Russie, dont le président Vladimir Poutine soutenait au départ l'objectif d'autonomie stratégique. Cependant, l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) à l'Otan, vue comme une alliance militaire dominée par les États-Unis, a provoqué des réactions contraires. Perçue comme orientée contre la Russie, la proximité de l'Otan aux frontières russes a provoqué des réactions offensives et des prises de gages dans certains pays de l'espace *post-soviétique*. Plus grand voisin des Européens, la Russie se sent européenne par la culture, mais pèse peu au plan économique. Pour contrer les Occidentaux, elle exploite avec une réelle habileté tactique ses capacités diplomatiques et militaires, et recourt aux vieilles méthodes des conflits gelés en s'appuyant sur les minorités russophones : Transnistrie, Géorgie et bien sûr Crimée et Ukraine. L'évolution de la Russie est rendue difficile par le fait qu'elle n'a pas connu d'expérience démocratique au cours de son histoire.

Néanmoins, malgré ces difficultés, il n'y a pas d'autre choix constructif que de créer avec Moscou un environnement favorable qui permettrait d'améliorer la situation intérieure de la Russie et stimulerait le développement d'une relation coopérative.

« Une Europe sans défense ? » ⁽³⁾

Pour aborder cette question, il faut se concentrer sur l'état actuel de la défense de notre continent et ses perspectives d'évolution. Les menaces et les risques auxquels l'Europe est exposée ne cessent d'évoluer. Dans un contexte sécuritaire dégradé et chaotique, l'UE a des vulnérabilités préoccupantes : faible autonomie stratégique due à une allégeance majoritaire à l'Otan, alors même que l'incertitude sur la garantie de sécurité américaine s'accroît ; fragilité structurelle (*Brexit*

⁽³⁾ Modérateur : Jean-Paul Perruche ; intervenants : Henri Bentégeat, Pierre Delsaux, Alain Lamassoure.

et irrédentismes régionaux) ; lignes de fracture économique (Nord-Sud) et politique (Est-Ouest) ; dépendances énergétique (Russie) et technologique (États-Unis/Chine) ; Eldorado pour les damnés de la Terre (en particulier continent africain).

N'ayant pas d'ennemi déclaré, elle est soumise à une menace diffuse et polymorphe différemment perçue et ressentie par les États qui la composent.

Le contexte sécuritaire mondial a considérablement évolué depuis le début des années 2000 marqué notamment par : le recul du multilatéralisme et l'échec d'une gouvernance mondiale avec le retour des rapports de force dans les relations internationales accompagné d'une augmentation régulière des dépenses militaires mondiales sauf en Europe ⁽⁴⁾ ; la contestation des valeurs démocratiques occidentales, d'une part par l'islam politique et djihadiste par la voie du terrorisme et d'autre part par les pays qui contestent la domination des États-Unis et de l'Occident, en particulier la Chine et la Russie ; l'apparition de nouveaux domaines de confrontation comme le cyber et l'espace, et de nouveaux modes d'action armée (menaces hybrides) ; surtout, plus près de l'Europe, la déstabilisation de nombreux États périphériques, au sud et à l'est, qui alimente la criminalité, les trafics en tout genre et offre des lieux de confrontation aux grandes puissances ; enfin, le réchauffement climatique et les déséquilibres démographiques.

Aucun pays d'Europe ne peut affronter, seul, ces menaces tandis qu'une agression contre un pays européen affecterait l'ensemble de l'Union. C'est à partir de ce paysage des menaces et des risques qu'il convient d'analyser la défense européenne.

Dans la situation actuelle, celle-ci est assurée à trois niveaux : États, Otan, Union européenne.

États européens : mis à part la France (à une échelle réduite), et encore un peu le Royaume-Uni, aucun pays européen n'est désormais capable de conduire seul des opérations militaires coercitives. Et la prolongation des courbes de puissance au niveau mondial n'incite pas à l'optimisme pour le futur. Or, l'autonomie sécuritaire d'un État est largement conditionnée par ses capacités d'agir contre ce qui le menace.

Depuis 1949 et le traité de Washington, la plupart des États européens ont conçu et organisé leur défense principale en se plaçant sous la garantie de sécurité des États-Unis. Mais il apparaît depuis déjà plusieurs années que cette garantie est devenue incertaine, et ne saurait couvrir dans l'avenir tout l'éventail des besoins de sécurité des Européens.

⁽⁴⁾ Sur le plan militaire, certes, l'UE compte 2,5 millions de soldats, près de 10 000 chars et 2 500 avions de combat, mais 70 % de ses forces sont incapables d'opérer à l'extérieur des frontières, moins de 3 % sont déployés réellement en permanence hors frontières de l'UE. Il y a en Europe 17 types de chars lourds différents, 29 types de destroyers ou de frégates, 20 versions du même hélicoptère de transport.

En parallèle de l'Otan, les Européens ont depuis le début des années 2000 développé des capacités de défense au sein de l'UE (ce qu'en France nous appelons l'Europe de la défense), mais qui ne sont qu'embryonnaires : compétences limitées par les traités, manque de chaîne de commandement opérationnel intégrée permanente et planification de défense morcelée. La rareté et la discrétion des engagements militaires de l'UE, et la difficulté à parler d'une seule voix en politique étrangère ne rassurent guère nos concitoyens qui, pourtant conscients des limites de leurs capacités nationales, appellent de leurs vœux une défense conçue au niveau européen.

En résumé, une défense européenne organisée à trois niveaux, mais qui suscite de nombreuses interrogations quant à son efficacité.

Parmi les voies potentielles de progrès des Européens, on peut noter l'implication grandissante de la Commission dans le secteur de la défense. Pourtant les traités, sans y faire obstacle, rappellent clairement que la PSDC est organisée en mode intergouvernemental (hors des compétences de la Commission) et se cantonne à la gestion de crises en dehors du territoire de l'UE (la défense principale étant implicitement réservée à l'Otan). Il en résulte une situation étrange qui voit la Commission traiter d'aspects qui concernent la défense dans ses attributions (recherche, économie, industrie, aide au développement, voisinage, etc.) sans avoir de compétences reconnues dans le domaine de la défense et la PSDC, pourtant compétente, ne pas traiter de la défense du territoire européen pour ne pas gêner l'Otan !

« Une Europe sans avenir ? » ⁽⁵⁾

Évidemment, l'Europe et l'Union européenne ont un avenir. Mais quel est l'avenir de la défense de l'Europe, trente après cet événement historique que fut la chute du mur de Berlin.

L'Europe ne manque pas de moyens – militaires, économiques, diplomatiques – mais elle ne pourra peser sur la scène internationale qu'en définissant des objectifs politiques communs, avant de mettre en place les moyens communs correspondants.

Pour autant, des évolutions positives ont été enregistrées ces deux dernières années. La création au sein du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), d'une Capacité de planification et de conduite des opérations militaires non-exécutives, la création de la Coopération structurée permanente (CSP), qui comprend 25 États-membres, et la mise en place d'un Fonds européen de la défense (FED) sont des innovations importantes qui témoignent d'avancées positives.

⁽⁵⁾ Modérateur : Jean-Dominique Giuliani. Intervenants : Claude-France Arnould, Bernard Guetta, Françoise Grossetête.

La nouvelle stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, présentée par la Haute représentante en juin 2016, a relancé une dynamique positive à Bruxelles, en mettant en avant l'objectif d'autonomie stratégique européenne, redonnant ainsi un nouveau souffle au projet européen dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Au sujet de l'avenir de l'Europe, le président de la République a choisi des termes forts en parlant de l'autonomie stratégique européenne. Quand on s'interroge sur la question « Une Europe sans avenir ? », répond la volonté d'autonomie stratégique de l'Europe exprimée par le Conseil européen depuis plusieurs années. Sans autonomie stratégique, l'Europe n'a pas d'avenir. Ce n'est pas de la rhétorique, mais une réalité criante et cruelle. Si l'on n'acquiert pas cette autonomie stratégique, il n'y a pas d'avenir ou l'avenir est particulièrement sombre et prévisible.

Car la non-autonomie signifie la dépendance. Et cette non-autonomie est depuis plus de soixante-dix ans un état de fait, un confort, voire une doctrine et une culture. On a transformé en doctrine stratégique le fait que nous dépendons des États-Unis dans le domaine de notre défense.

Jolyon Howorth a écrit un opuscule sur l'autonomie stratégique dans lequel il évoque « l'ironie du sort ». Au début de la création de l'Otan, les Américains concevaient leur implication dans l'Otan comme un service passager qu'ils rendaient aux Européens. La déclaration du président Trump s'inscrit donc dans une logique ancienne qui redevient aujourd'hui une évidence.

En revanche, il faut penser au caractère global ou interdisciplinaire de cette autonomie stratégique. Ce n'est pas seulement une autonomie de défense par des moyens militaires, c'est aussi tout ce qui a été rappelé dans le domaine cyber et qui est capital ; c'est le numérique, ce sont des infrastructures critiques, c'est l'industrie, la recherche, nos chaînes d'approvisionnement, c'est la protection des intérêts, l'investissement, l'intelligence artificielle, la cryptologie. Si l'on n'est pas autonome dans ces domaines, on ne le sera nulle part. La non-autonomie apparaîtra *via* un de ces domaines et elle touchera évidemment nos capacités d'action militaire, l'évolution des armes elles-mêmes, mais aussi toutes nos capacités économiques, sociales, de communication et évidemment l'espace.

Le paysage décisionnel européen est régi par de nombreux acteurs institutionnels et politiques. Le Parlement et la Commission sont deux principales instances, mais qui ont un fonctionnement particulier. Pour avancer un projet au sein des instances européennes, la recherche du consensus est un principe fondamental pour la réussite : il faut former le consensus, parler avec l'opposition, rapprocher en permanence les points de vue.

À côté de ces institutions, d'autres ont une place importante dans la mise en œuvre de projets, notamment aussi complexes que le FED. Ce sont des acteurs comme l'Agence européenne de défense (AED) ou l'Organisation conjointe de

coopération en matière d'armement (OCCAr). L'AED est certes un organisme intergouvernemental et une institution européenne parfois un peu sous-estimée, mais son rôle est essentiel parce qu'elle est en interaction entre intergouvernemental et communautaire. C'est exactement ce qu'est devenue l'Union européenne. On pourrait dire que l'Europe est plus intergouvernementale que ne l'ont jamais rêvé les souverainistes français, mais qu'elle est en même temps plus communautaire que ne l'ont jamais rêvé les fédéralistes français. C'est cela qui fait l'intérêt de l'AED. Cependant, il est nécessaire d'attribuer un véritable rôle à ses structures, un rôle qui soit en fonction des besoins qu'on a, sans recréer de nouvelles structures comme on l'a fait au niveau spatial.

Lorsque l'AED lance avec des États-membres des programmes européens, elle s'appuie sur l'OCCAr qui a une grande expérience dans le domaine de la gestion des programmes en coopération en matière d'armement (A400M). Cette coopération exemplaire entre institutions européennes (AED institution de l'UE et OCCAr institution multilatérale européenne) s'appuie sur leur complémentarité.

Avec la mise en place d'une structure de commandement pour la planification et la conduite des opérations militaires de l'UE, le lancement d'un processus annuel de revue coordonnée des plans nationaux de défense et de la coopération structurée permanente (CSP), à laquelle 25 États-membres ont adhéré en s'accordant sur une liste commune de critères et d'engagements contraignants, et surtout le projet de fonds européen de défense financé par le budget de l'UE, dont le règlement devrait être définitivement adopté en 2020, on assiste à un véritable réveil de l'Europe en matière de défense et de sécurité.

Dans le projet du lancement du FED, la Commission de Jean-Claude Juncker a été suffisamment habile. Étant donné que le Traité ne donnait pas à la Commission de compétence dans le domaine de la défense, il a été décidé de passer par le biais de la politique industrielle : « Nous voulons une Europe de la défense, nous voulons une réelle politique de la défense, cela passe donc par le soutien à l'industrie de l'armement européenne. Tout simplement, parce que cette industrie doit être innovante [plus que ce que nous proposent la Chine et les États-Unis], performante et compétitive. » Malgré les difficultés des négociations et de nombreux obstacles, le règlement du FED a fait l'objet d'un accord politique du Conseil et du précédent Parlement européen en avril 2019 avec un budget envisagé de 13 milliards d'euros pour la période 2021-2027, et devrait être adopté de façon définitive en 2020.

Deux défis demeurent toutefois : adoption de ce budget par le Conseil et le nouveau Parlement, et inscription dans ce règlement de la préférence européenne, c'est-à-dire que le financement européen doit aller dans les entreprises européennes déployées sur le sol européen (de l'UE) et que des entreprises des pays tiers pourront éventuellement participer à de tels projets, mais sans toucher de financement. La volonté est aussi de préserver la propriété intellectuelle.

En conclusion, pour aller plus loin et donner un sens à toutes ces mesures, une approche globale et collective de la sécurité de l'Europe par les pays européens est désormais nécessaire. Au-delà de l'indispensable concrétisation des mesures déjà lancées, il importe en particulier de revoir le niveau d'ambition inutilement censuré lors de la création de la PSDC et de poursuivre la réflexion sur la complémentarité entre l'Otan et l'UE. L'actuelle répartition des rôles entre une Otan garante de la sécurité collective et une PSDC tournée exclusivement vers l'action extérieure n'est à l'évidence plus pertinente : elle ne permet pas aux Européens d'exercer collectivement leurs responsabilités de défense, en dépit des dispositions volontaristes prises récemment par ceux-ci pour resserrer leurs liens. ♦

La « Jeune Europe » au sein d'une grande Union

Nathalie de Kaniv

Déléguée EuroDéfense-France. Secrétaire générale
d'Europe-IHEDN

La chute du mur de Berlin a lancé une longue période de retrouvailles entre deux parties de l'Europe. Celle située à l'ouest se considère comme gardienne des valeurs essentielles et fondatrice de l'Union européenne. Celle située à l'est du mur de Berlin refuse toute identification avec l'Est qui symbolise toujours un monde hostile et non-européen. Souvent nommée comme « Jeune Europe » ou « Autre Europe », elle se voit au centre du continent, voire au cœur de l'histoire européenne. Elle est le deuxième poumon sans lequel le souffle demeure faible. Elle est Jeune car – au moins au cours du siècle dernier – sa résistance à l'occupation totalitaire soviétique a été avant tout portée par les jeunes gens : le printemps de Prague, la révolution chantante dans les pays baltes, les jeunes étudiants manifestant sur la place de Maidan à Kiev, pour ne citer que quelques exemples. C'est aussi la jeunesse qui aujourd'hui proteste contre des montées du conservatisme dans ces pays. Elle demeure profondément européenne et pour elle, l'Europe demeure un projet unique et innovant qui progresse et qui est appelé à évoluer à l'avenir. La place de l'Europe centrale y est naturelle et en même temps une relation complexe persiste.

La richesse apportée par l'Europe centrale, pas toujours comprise en Europe occidentale

Lorsqu'en 1989 le mur de Berlin tombe et – en 1991 – l'URSS est dissoute, les pays de l'Europe centrale et orientale respirent l'air frais de la liberté qu'il ne faut plus défendre au risque de périr. Leurs regards se tournent naturellement vers l'ouest de l'Europe qui incarne selon eux tout ce dont ils ont été privés pendant les longues décennies de domination communiste. À cette étape, on met de côté les souvenirs douloureux de l'après-guerre avec le pacte de Varsovie, désastreux pour eux. Sortis du joug communiste, ils ne peuvent voir l'Union européenne que comme une protectrice de leur liberté enfin retrouvée. L'Europe est assimilée aux droits de l'homme, à la garantie des droits fondamentaux, à la protection contre la corruption, à l'innovation, aux réformes et à la prospérité. Mais plus encore, dans l'intégration à l'Union européenne on perçoit le retour dans la famille européenne, le choix de la civilisation à laquelle l'ensemble de ces pays se sent appartenir depuis les origines, depuis les siècles lointains.

Notamment, dans son désir d'intégration à l'Union, l'Europe centrale faisait un choix de civilisation tout en apportant également une richesse défendue et fortifiée pendant toute la période de la résistance aux totalitarismes. C'est l'esprit de liberté, la défense de la culture européenne face au communisme, l'humanisme et la valeur de la personne défendus face à la terreur et sous la menace de l'extermination.

Dans le projet d'intégration à l'Union européenne, l'Europe centrale se voyait porteuse des valeurs de résistance, de goût pour la liberté, de défense des droits de l'homme dans le contexte de leur constante violation, mais aussi de l'importance de l'histoire européenne apportée à l'ouest de l'Europe.

Le printemps européen de 1968 symbolise cette Europe unie, dans ce moment historique bouleversant qui embrase tout le continent.

À l'est, à Prague, à Varsovie, c'est un mouvement de libération et de choix européen qui envahit les esprits et exige une émancipation nouvelle mettant fin au système totalitaire. À l'ouest, c'est mai 68 qui, inspiré par la jeunesse étudiante, repousse les frontières de la liberté, défie le système en place et exige un renouveau. Dans les deux parties de l'Europe, le mouvement porte les slogans de la liberté nouvelle et la jeunesse y joue un rôle crucial. Toutefois, les deux mouvements se différencient. Milan Kundera écrit : « Le Mai parisien mettait en cause ce qu'on appelle la culture européenne et ses valeurs traditionnelles. Le printemps de Prague, c'était une défense passionnée de la tradition culturelle européenne dans le sens le plus large et le plus tolérant du terme (défense autant du christianisme que de l'art moderne, tous deux pareillement niés par le pouvoir). Nous avons tous lutté pour avoir droit à cette tradition menacée par le messianisme antioccidental du totalitarisme russe ⁽¹⁾. »

Les fruits immédiats de ce printemps sont mitigés. En France, on le désigne par un « psychodrame » (Stanley Hoffmann) avec une volonté des uns de se distancier de ce mouvement et des autres, souvent des jeunes générations, de s'approprier l'héritage de 68. Or, à Prague, on assiste à une capitulation du socialisme à visage humain qui inaugure les vingt ans de la « normalisation » ⁽²⁾.

Dans son célèbre essai *Un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale*, Milan Kundera revient sur ces mouvements pour la liberté, en 1956 et en 1968. Il commence son texte en citant le directeur de presse en Hongrie : « Nous mourons pour la Hongrie et pour l'Europe » (1956) – un esprit qui animait les élites centre-est européennes sous la domination soviétique. De nos jours, l'Europe centrale est habitée par ce désir infaillible de protection des valeurs européennes, des principes fondamentaux de l'âme européenne. Ce discours nous surprend souvent et parfois même nous est incompréhensible. Or, en Europe centrale celui-ci

⁽¹⁾ Milan Kundera : *La Plaisanterie*, Prague, 1967.

⁽²⁾ Jacques Rupnik : « Les deux Printemps 1968 », *Études*, n° 5, 2008 ; François Fejtö et Jacques Rupnik (dir.) : *Le Printemps tchécoslovaque 1968*, Bruxelles, Complexe, 1999.

marque un engagement européen ferme porté par des générations entières face aux menaces et aux répressions.

À l'ouest de l'Europe, Mai 68 symbolise d'abord une exigence de liberté : les frontières de celle-ci s'élargissent, souvent critiquées. Cependant, ce choix de la liberté, de la protection de la différence et de la laïcité va animer la France et aussi toute Europe pendant cinquante ans.

Malgré cela, Mai 68 illustre un débat européen qui semble perdurer jusqu'à nos jours. L'est de l'Europe lutte pour protéger le choix européen et les valeurs universelles de l'Europe. L'Ouest est animé par l'émancipation, le progrès et la liberté. Malgré les différences, ces deux approches restent pleinement européennes et certainement complémentaires.

Dans la perspective de l'adhésion à l'Union européenne, Vaclav Havel déclare : « L'élargissement est dans l'intérêt de l'Europe entière. Nous ne souhaitons pas qu'il soit considéré comme une œuvre de charité. C'est un défi qui a été lancé à l'Europe. Pour la première fois de son histoire, elle a l'occasion d'édifier son ordre interne selon les principes de la coopération politique et économique sur un pied d'égalité ⁽³⁾. »

Par conséquent, pour l'Europe centrale, il s'agit d'un retour naturel vers sa famille européenne. Ces pays sont persuadés d'apporter une richesse à l'Union, message qui n'est pas passé dans le processus d'intégration. Cet aspect crucial de l'arrivée des pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) dans l'Union européenne a été mal expliqué et peu compris en Europe occidentale.

Les contrastes d'une intégration précipitée tout en se voulant progressive

Au début des années 1990, de nombreux débats s'ouvrent à l'est de l'Europe. Ils concernent les stratégies économiques à adopter dans un univers post-communiste ou postsocialiste. On qualifie cette période de « transitoire ». Cette conversion vers l'économie de marché, associée à la conversion institutionnelle, exigeait un temps important pour la mise en place de transformations profondes. La transition économique et politique, « la thérapie de choc », a secoué l'ancien système et la modernisation s'avéra douloureuse, mais incontestable dans l'ensemble de ces pays. Lorsqu'en 2005, quinze ans après, la Banque mondiale publia le rapport *Economic growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*, le bilan des réformes critiqua la sous-estimation de la dimension institutionnelle du changement dans ces pays. En effet, celle-ci exigeait une réforme des mentalités et la création de nouvelles élites nationales, un processus nécessairement long et profond.

Le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne accueille dix nouveaux États (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque,

⁽³⁾ Vaclav Havel : *Le Monde*, 23 juin 1995.

Slovaquie et Slovénie), le 1^{er} janvier 2007 deux autres (Bulgarie et Roumanie), enfin en 2013 la Croatie. La superficie de l'UE a augmenté ainsi de plus de 25 %, sa population de plus de 20 %, mais sa richesse d'environ 5 % seulement. La plus grande réussite européenne consiste en la diminution progressive des écarts entre anciens et nouveaux membres.

Néanmoins, on peut se demander si le processus d'intégration a été suffisamment préparé. L'Union européenne fondée en 1993 continuait à se construire et à apprendre à fonctionner à quinze pays. Lorsque les treize nouveaux l'ont intégrée, était-elle véritablement préparée pour ce défi ? Les manquements organisationnels et stratégiques ont été ressentis des deux côtés, les structures communautaires étant mal préparées ou inadaptées pour fonctionner avec 27 ou 28 États-membres après l'élargissement. Le manque de consensus communautaire est rapidement apparu sur plusieurs dossiers et des blocages importants ont reflété la discordance sur la vision du projet européen.

Bien souvent, la partie occidentale de l'Europe a su imposer sa vision et l'Europe centrale n'a pu que la suivre, sans se sentir pleinement à égalité et sans percevoir de la reconnaissance. Encore aujourd'hui, on entend le reproche que l'Europe est loin des citoyens et ce reproche illustre le vide encore difficile à combler. Pendant une longue période et parfois même encore aujourd'hui, on pourrait remarquer ce sentiment de différence entre les pays occidentaux fondateurs de l'Union européenne et certains pays nouveaux membres qui ne ressentent pas leur réelle implication dans la construction de l'Europe. Avec les discours du groupe de Visegrad au fil des années, on pourrait décrypter cette volonté de créer un pôle solide et uni des pays de l'Europe centrale qui pourrait faire face au groupe franco-allemand et ainsi participer au même niveau comme moteur du projet européen. Chose étrange à entendre à l'ouest, mais pas si étonnante à l'est de l'Europe.

L'Europe innovatrice ?

Les critiques des institutions européennes ne sont pas rares et les dernières élections semblent confirmer un désir de changement au sein de l'Union européenne, concernant notamment la lourdeur des institutions et des processus de décision. On compare avec des puissances économiques ou militaires, comme les États-Unis ou la Chine. On s'interroge sur la capacité de l'Europe à se moderniser, à se réformer et à proposer un projet nouveau. Pourtant, une série d'innovations mises en place par l'Union européenne restent uniques au monde. Le Parlement européen réunit l'ensemble des États-membres et représente une organisation singulière qu'on n'observe dans aucune fédération, communauté d'États ou autres alliances géopolitiques, économiques ou militaires. Le consensus des États-membres, parfois difficile à obtenir, préserve le dialogue et le projet commun. Le système de protection sociale et juridique reste inégalé. C'est bien ce modèle innovant et moderne qui attire les États européens sortis de la domination soviétique en 1989.

Le processus d'intégration européenne a permis la libéralisation des pays centre-européens. Le programme d'eurorégions les a particulièrement attirés. Celui-ci offrait une possibilité de coopération transrégionale, la mutualisation des expériences et des capacités, mais aussi la mise en œuvre d'une solidarité importante au sein de ces régions. Le poids de l'histoire n'était pas négligeable, car plusieurs parties de ces régions « migraient » entre les empires et les États nouvellement créés ou recomposés. Par exemple, la région des Carpates concernait la population de plusieurs États – Autriche, Hongrie, Tchéquie, Roumanie, Pologne, Ukraine, Serbie – qui préservaient une proximité et une unité culturelle, voire identitaire. Le programme d'eurorégions visait à soutenir le développement et la solidarité au sein de ces régions, ce qui donnait un nouveau sens à l'intégration et à la modernisation de ces territoires.

La politique de rigueur draconienne mise en place dans les trois États baltes – Estonie, Lettonie, Lituanie – a permis des réformes rapides et le respect de l'ensemble des critères de Maastricht. Malgré le fort impact de la crise financière, ces pays ont bénéficié d'une croissance entre 7 et 8 % de PIB. Mais c'est aussi la numérisation et l'investissement en technologies innovantes qui guident les dirigeants de ces pays. L'Estonie s'est transformée en laboratoire mondial d'*e*-gouvernement, qui est devenu une véritable fierté nationale. La numérisation s'incruste dans la vie quotidienne des citoyens avec une couverture totale des réseaux *Internet*. Elle commence dès l'école avec un programme *Tiger's Leap* qui place la connexion des écoles et le développement des réflexes numériques des jeunes générations en priorité.

Après un certain scepticisme au sein des États-membres issus de l'Europe centrale, l'Union européenne ne cesse d'attirer des voisins qui, historiquement européens, se sont retrouvés attachés d'une manière encore plus étroite au grand voisin russe. Au sein de ces républiques soviétiques, comme l'Ukraine, la Géorgie, l'Arménie, on regarde avec nostalgie les voisins centre-européens plus proches de l'Europe prospère.

Leurs élites non conformistes profitent de chaque occasion pour préserver le dialogue avec l'UE. Jusqu'à ce jour, pour ces États, l'Europe se confond avec les progrès humains, économiques, culturels et politiques, et constitue un projet attractif unique dans le monde, novateur et stimulant. Les discours de dirigeants politiques sont souvent remplis de slogans qui lient la prospérité et l'appartenance à l'Europe, occultant les inquiétudes persistantes concernant le respect de l'État de droit qui constituent un des obstacles majeurs au rapprochement avec l'UE pour certains de ces pays (article 7 du traité de l'UE).

« La période qui a suivi la fin de la guerre froide, la chute du mur de Berlin et de l'URSS, pourrait être considérée comme romantique au sens de l'enthousiasme suscité, espoir porté par des besoins profonds de liberté et de construction d'un continent uni. Il ne s'agissait pas seulement d'un élargissement géographique de l'Union européenne, mais d'une première réussite de réunification et de réconciliation du

continent européen dans la paix et dans la liberté ⁽⁴⁾. » Ce fut un message historique que l'Europe occidentale n'a pas suffisamment expliqué et diffusé. Robert Schuman incluait dans son projet européen l'idée de réunir l'Europe sur le plan politique et aussi économique. Progressivement, ce projet politique a été devancé par l'union économique, ce qui a beaucoup impacté les négociations avec les nouveaux États-membres.

Toutefois, en Europe centrale, plusieurs hommes politiques ont soutenu et mis en avant ce projet politique en y ajoutant un projet culturel et spirituel. Vaclav Havel, Lech Wałęsa, Bronisław Geremek, plusieurs autres, ont été suivis par une nouvelle élite héritière et fervente soutien du projet européen. Le président du Conseil européen Donald Tusk et la présidence lituanienne du Conseil, sous l'impulsion de M^{me} Dalia Grybauskaitė, ont donné une image fortement positive de la place des PECO au sein de l'UE. La présidence lituanienne a affronté des dossiers complexes comme le cadre budgétaire pluriannuel, la crise de la croissance économique, mais aussi l'adhésion de la Croatie au sein de l'Europe, la crise en Ukraine. Dalia Grybauskaitė a conclu la présidence lituanienne en disant : « L'histoire récente des États baltes est une belle réussite, fondée sur une vision, un travail intense et des engagements pris tant auprès de nos pays que des citoyens. Nous estimons que cela constitue un socle de valeurs communes avec les autres États de l'Union européenne ⁽⁵⁾. »

Cependant, malgré un réel effort réalisé par les nouveaux membres de l'Union, une contrainte importante demeure et elle est souvent pointée par des élites intellectuelles et politiques. C'est la mentalité soviétique qui a envahi les esprits et qui est difficile à convertir. Dans son dernier ouvrage, *L'Histoire mondiale de la guerre froide, 1890-1991*, Odd Arne Westad souligne qu'un des principaux buts de la stratégie stalinienne consistait à créer une nouvelle identité, dépourvue de la nationalité, celle de l'homme soviétique. Le grand artiste contemporain, Ilya Kabakov, l'appuie avec le même constant : « Nous n'avions pas de nationalité autre que la soviétique. Et, il s'agit d'une espèce humaine toute particulière. »

Sur le chemin ardu de la transformation des États, il était difficile, en effet, de faire comprendre aux parlementaires, aux acteurs économiques, aux juges et aux journalistes que l'ère du mensonge permanent et de la corruption était terminée. Une longue préparation avant l'adhésion, avec un fort soutien européen, a permis d'installer des institutions dignes de ce nom, mais n'a pas aussi vite fait évoluer les esprits.

Par ailleurs, la Russie continuait de jouer de son influence, notamment en Lettonie, malgré l'exécration suscitée en général dans la population par le tragique passé impérial puis soviétique. Les dirigeants baltes ont toujours, depuis 2004,

⁽⁴⁾ Jacques Santer, 6 avril 2006.

⁽⁵⁾ Fondation Schuman, 22 mars 2013.

voulu montrer qu'ils étaient de bons élèves (les trois pays ont, par exemple, intégré la zone euro), ils ont pu s'appuyer sur la résilience de leurs concitoyens qui, par le passé, avaient connu bien des horreurs ! Il y a cependant une désillusion à l'égard des bienfaits espérés de retour en Europe. Enfin, au sein des pays de l'Europe centrale et orientale, on pourrait constater un certain clivage qui marque les élites politiques.

Néanmoins, malgré des critiques exprimées par certains responsables politiques, les forces proeuropéennes sont toutefois solides et fermes. Même les démocrates libéraux souvent critiqués pour leurs positions conservatrices ne remettent pas en cause l'appartenance à l'Union européenne. Il est aussi important de noter toute la forte et pertinente expression de la société civile en faveur des valeurs européennes. Enfin, une nouvelle génération se forme actuellement en réunissant une génération jeune qui a vécu et s'est formée déjà (notamment grâce au programme Erasmus) au sein de l'Union européenne, dans une communauté européenne acquise.

En conclusion on pourrait citer Bronisław Geremek : « L'Union européenne est la plus grande réussite du XX^e siècle » (juin 2008). L'enjeu pour l'UE est de poursuivre et consolider cette réussite au XXI^e siècle. ♦

Lettre à des amis allemands

Jérôme Vignon

Membre d'EuroDéfense-France, conseiller de l'Institut Jacques Delors.

Il y a longtemps que nous nous connaissons, longtemps que nous avons appris à nous respecter dans nos différences. Cette familiarité inédite à l'échelle des siècles et des générations qui nous ont précédés, nous la devons ensemble à l'Europe, elle-même un gage de notre réconciliation. Je n'ignore pas combien la contribution de l'Allemagne à cette édification fut décisive, notamment lorsqu'il s'est agi de consolider la réunification de votre pays dans une Union européenne elle-même plus forte et plus significative : ce fut la monnaie unique, un geste plus politique que justifié par des réalités économiques. En bien des circonstances, j'ai ressenti que vous portiez la mémoire de nos pères, « plus jamais la guerre entre nous », avec plus de fidélité que nous n'en étions nous-mêmes capables, nous autres Français qui risquons de ne retenir des grands désastres du siècle passé que le sentiment d'avoir été du bon côté.

C'est me semble-t-il en grande partie à cause de cette mémoire du désastre que votre peuple a suivi dans son immense majorité le geste incroyable auquel l'invitait votre Chancelière, lorsqu'elle répondit à la crise aiguë des réfugiés de novembre 2015 par cette parole « *Wir schaffen es* », on y arrivera ensemble ! Et de fait, à ma profonde admiration, tout un peuple de municipalités, d'associations, d'églises locales et d'entreprises s'est levé en Allemagne et travaille encore pour l'intégration de près d'un million de réfugiés. Lorsque cette parole a été prononcée, elle ne reposait sur aucun calcul ; elle prenait un risque d'une ampleur inconnue. C'était à l'état pur une parole politique qui misait sur un choix radical de valeurs et entendait de cette façon préserver l'avenir.

À ce moment, l'Allemagne était seule. Elle le fut même, chez nous et ailleurs, critiquée. Je m'interroge et vous interroge. Est-il possible que ce moment de solitude, l'échec avéré de la solidarité européenne face au partage de la responsabilité de l'accueil, ait pu accroître dans votre pays un sentiment de repli ? Cela n'aurait rien de répréhensible et nous ne voyons que trop, en France, la tentation virulente de ce repli, une préférence pour l'entre-soi national.

Voici qu'une nouvelle crise nous saisit que beaucoup prévoient comme plus durable et plus profonde que celles que nous avons connues depuis la Seconde Guerre mondiale. Une crise de cette ampleur est un signe. Elle nous adresse un message de conversion et de renouvellement de notre mode de développement. Vous partagerez avec moi que la dé-mondialisation, la consolidation des infrastructures de

santé avec l'effort de recherche que cela implique, les nouvelles protections sociales que nous devrions accorder à ceux qui dans la crise s'avèrent jouer un rôle essentiel pour notre survie, l'orientation de nos modes de vie, par exemple alimentaires dans le sens d'une autonomie retrouvée, tout cela souligne la pertinence d'une approche commune à l'échelle européenne. Une telle approche doit nourrir le programme de relance dont la Commission européenne prépare la conception et ne doit pas être reportée à des jours meilleurs. Une telle approche mérite de bousculer les grands projets qui étaient déjà « sur la table », tels que le *new deal* pour le climat et le projet de budget pluriannuel 2021-2027.

Mais pour que cette crise soit une chance pour nos pays et pour l'Europe, pour qu'elle annonce un futur, ne convient-il pas, toutes affaires cessantes, de reconstruire un climat de solidarité entre les peuples, tous les peuples et particulièrement ceux qui comme nos frères italiens accumulent les raisons de se sentir abandonnés ? Je ne sais que trop que nous autres, Français, devons ici balayer devant notre porte, par exemple pour ce qui concerne notre part dans l'accueil des migrants. Je sais combien, en Allemagne, on est irrité à l'encontre d'un activisme gaulois donneur de leçons qui ne s'embarrasse pas des consultations élémentaires. J'ai bien noté que les hôpitaux d'Ulm, Cologne et Berlin avaient d'ores et déjà accueilli des patients français, soulageant d'autant notre région Grand Est très touchée par le Covid-19. L'effet de cet accueil dans notre opinion a été considérable et portera du fruit à l'avenir. Mais il me semble qu'il faut aller plus loin. J'ose vous demander de réfléchir honnêtement à la proposition qui vous a été adressée de contribuer d'une façon qui serait vraiment décisive au sentiment de solidarité entre les nations européennes, particulièrement celles qui vivent sous la protection de l'euro. Vous connaissez cette demande réitérée depuis la crise de 2008 d'une mutualisation partielle des dettes publiques en Europe. Il n'est pas question évidemment de mutualiser toutes les dettes, mais seulement ces dettes qui naissent dans la crise actuelle, des efforts que font nos pays pour amortir le choc de la récession, éviter un effondrement des capacités de production. N'est-il pas équitable et raisonnable, dans le contexte d'une industrie européenne interdépendante, de venir en aide aux pays les plus touchés par la crise, par une mutualisation partielle des dettes qui afficherait clairement que nous nous reconnaissons un avenir commun ? À tout le moins, si cette idée continue de vous heurter, il conviendrait de vous en expliquer et de faire d'autres propositions.

Amis Allemands, le Conseil européen du 26 mars vient de se donner deux semaines de réflexions supplémentaires. Mettons-les à profit dans le dialogue entre nos sociétés, nos associations, et notamment au sein des Églises, pour nous dire mutuellement ce que nous attendons les uns des autres et comment nous pourrions vraiment dans la crise et au-delà d'elle vivre la solidarité. ♦

NB - La publication de cet article est faite en accord avec les Semaines sociales de France qui l'ont déjà publié sur leur site (www.ssf-fr.org/).

les grands de ce monde s'expriment dans



Fidel
CASTRO



Hillary
CLINTON



Jean-Claude
JUNCKER



Hassan
ROHANI



Mikhail
GORBACHEV



ABDALLAH II
de JORDANIE



Benjamin
NETANYAHOU



Mariano
RAJOY



Angela
MERKEL



Nelson
MANDELA



DALAI
LAMA



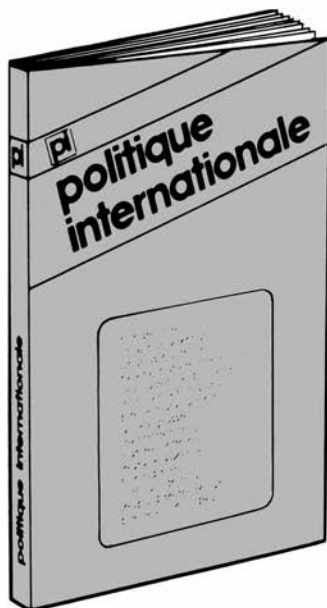
Ban
KI-MOON



AUNG SAN
SUU KYI



Bill
GATES



politique internationale

*la revue indispensable à ceux qui s'intéressent
aux grands problèmes internationaux*

Fondateur et Directeur : Patrick Wajzman

11, rue du Bois de Boulogne 75116 Paris - Tél. : 01 45 00 15 26 - Fax : 01 45 00 16 87
www.politiqueinternationale.com



- *Repères - Opinions*
- *Approches régionales*
- *Approches historiques*

RDN

IL Y A 50 ANS

Les chroniques de ce numéro sont disponibles à la lecture (www.defnat.com)

Publication mensuelle		26 ^e Année - Mai 1970
REVUE DE DÉFENSE NATIONALE		
LES GRANDS PROBLÈMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX		
<i>militaires, économiques, politiques, scientifiques</i>		
Yvon BOURGES	La coopération franco-africaine et malgache	709
Pierre HASSNER	L'Europe des années 70 : stabilité et conflits ...	723
B. de LA SABLIERE ..	Les forces armées israéliennes	737
Henri DUMESNIL ...	La vietnamisation : solution de rechange ou pari ?	751
Chef de B^m E. WALTER	Notre enthousiasme	763
Paul BALTA	La France et le monde arabe : I. Les réalités économiques	769
Général NEMO	Démilitariser la Défense	780
William COULET ...	Armée, Nation et Discipline (fin)	793
Jacques VERNANT ..	Politique et diplomatie : La langue française et le destin national	802
Paul COULBOIS	Actualité économique : Récession aux États- Unis	807
Michel RIGAUX	Sciences et techniques : Tendances et perspec- tives de la propulsion chimique des fusées ...	814
J.N.	A travers les livres : Remèdes au mal de notre temps	827
CHRONIQUES		
René JACQUOT : Institutions internationales. — Jacques TILHÈRE : Militaire. — Lt-Colonel BAUJARD : Aéronautique. — Jean LABAYLE : Maritime. — François NORA : Outre-Mer		
840		
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE		
872		
1, PLACE JOFFRE, PARIS (VII ^e)		LE NUMÉRO : 5 F

Après la décennie 1950 marquée par la guerre froide, les années 1960 constituent une période de transition avec une certaine normalisation des rapports Est-Ouest, marquée par des équilibres locaux s'inscrivant dans la bipolarité du monde. Cependant, les difficultés intérieures propres au bloc soviétique, les évolutions sociétales confrontées à l'idéologie communiste et la question non résolue des nationalismes dans l'Europe de l'Est et du Sud-Est peuvent constituer des sources de pessimisme quant à la paix. D'où la nécessité d'un dialogue intereuropéen plus important dépassant la partition actuelle en deux camps.

Vers une nouvelle ère glaciaire ?

Le durcissement de la compétition militaire dans l'espace maritime

François-Olivier Corman | Capitaine de corvette, auditeur de la 27^e promotion de l'École de Guerre.

Le temps change. L'anticyclone des dividendes de la paix s'éloigne et l'horizon se charge progressivement de nuages sombres : le délitement accéléré de l'ordre international, l'affirmation de souverainetés désinhibées et l'obscurcissement des espaces informationnels sont l'écume d'un accroissement des rapports de force qui se cristallise notamment dans les espaces libres, où les frontières sont difficiles à surveiller et la réglementation difficile à appliquer – quand elle existe.

Sur l'échiquier des mers du monde apparaissent des stratégies de « pat »⁽¹⁾ qui frisent le point de rupture en nous privant de réponse légale. Des puissances conquérantes se risquent aux jeux de l'hybridité, du fait accompli ou de l'ambiguïté en pariant qu'aucun acteur n'osera risquer un conflit des grandes puissances sur de petits enjeux. En parallèle, les espaces maritimes se militarisent massivement, accroissant directement les risques d'escalade. Dans ce contexte, l'éventualité du combat naval redevient plausible⁽²⁾.

Dès lors, comment faire face au raidissement des postures navales et au durcissement de la compétition en mer ? Comme l'équipage d'un navire qui s'apprête à appareiller procède à une « ronde d'arrimage », il convient de prendre conscience du retour possible de la conflictualité ouverte dans les espaces maritimes avant d'imaginer les perspectives qui nous permettront, demain, de gagner en mer.

Anticiper le retour du combat naval

Soyons lucides : les racines du durcissement de la compétition navale comme ses solutions sont avant tout politiques et stratégiques. Notre seul but est ici de nous concentrer sur la partie émergée de l'iceberg, c'est-à-dire ses manifestations tactiques et technologiques.

⁽¹⁾ Aux échecs, le « pat » est une position dans laquelle un camp ne peut plus jouer de coup légal sans mettre son propre roi en échec. Le « pat » met immédiatement fin à la partie (image utilisée notamment in Pierre Vandier : *La Dissuasion au troisième âge nucléaire* ; Éditions du Rocher, 2018).

⁽²⁾ L'amiral Prazuck, chef d'état-major de la Marine affirmait à l'Assemblée nationale en juillet 2018 que « l'hypothèse tactique d'une confrontation de flottes en haute mer redevient une hypothèse réaliste ».

Dans le domaine technologique, si la France et ses alliés ont longtemps bénéficié d'un avantage qualitatif, voire quantitatif, sur leurs adversaires, la réduction de cette marge de supériorité impose de nous remettre en question pour éviter le déclassement.

Le retour des porte-avions, l'expansion qualitative des flottes sous-marines, l'irruption des missiles hypervéloces, la diversification des autodirecteurs et l'essor des capacités de guerre électronique, cyber, spatiales et d'intervention à grande profondeur rehaussent l'éventail des menaces et élargissent considérablement le champ des conflits possibles entre les puissances étatiques. Rappelons par exemple que plusieurs pays d'Afrique ou d'Asie disposent déjà de sous-marins équipés de missiles de croisière ⁽³⁾. Et les exemples vieillissants de la guerre navale du Kippour en 1973 ou des Malouines en 1982 ont été ravivés par des affrontements interétatiques plus récents, comme la bataille des côtes d'Abkhazie en 2008 ⁽⁴⁾ ou le torpillage de la corvette sud-coréenne *Cheonan* en 2010.

En parallèle, la menace « désétatisée » ou « subétatique » connaît un développement sans précédent marqué par l'emploi d'armes nivelantes, telles que les mines ou les drones, et de capacités égalisatrices comme les missiles antinavires ⁽⁵⁾. Il suffit de se rappeler l'attentat contre l'USS *Cole* dans le port d'Aden en 2000, le tir d'un missile contre la corvette israélienne *Hanit* en 2006, la destruction d'un patrouilleur égyptien par un missile antichar au large du Sinaï en 2015 ou l'attaque de la frégate saoudienne *Al Madinah* par une vedette rapide télécommandée au large du Yémen en 2017 pour constater que le fossé de l'asymétrie se comble tandis que le nombre d'acteurs capables de nous porter des coups sévères ou de délégitimer notre action s'accroît.

Désormais, une marine peut être confrontée à la combinaison simultanée et saturante d'une menace conventionnelle à la pointe de la technologie sur le haut du spectre et d'une menace floue, innovante ou surprenante sur le bas du spectre, dans un contexte de stratégies d'influence et de désinformation renforcées par des tactiques de déni d'emploi de certaines de nos capacités : brouillage électromagnétique, attaque d'un satellite de communications, perte du GPS, etc. Dans ce contexte, les repères se brouillent, l'apparition de moyens inédits nous déstabilise et les statues de la stratégie navale vacillent sur leur piédestal. Mais si les moyens, les tactiques et les motivations, que Castex rassemblait sous le vocable de « procédés », peuvent s'avérer inédits, les principes fondamentaux des confrontations navales demeurent d'une étonnante actualité ⁽⁶⁾.

⁽³⁾ La France détiendra cette capacité lorsque ses sous-marins Barracuda seront aptes à tirer le missile MdCN.

⁽⁴⁾ Pendant la deuxième guerre d'Ossétie du Sud, la flotte de la mer Noire affirma avoir détruit deux patrouilleurs géorgiens à l'aide de missiles antinavires dans la nuit du 9 au 10 août 2008 (source : *Le Figaro*).

⁽⁵⁾ Qui peuvent aujourd'hui être installés dans un container commercial de 20 ou 40 pieds mis en place sur un navire civil ou un train, comme le propose l'industriel russe Rosoboronexport avec ses missiles Klub-K.

⁽⁶⁾ L'amiral Daveluy affirmait que « Sans doute, la marine actuelle n'a plus aucun rapport avec celle des flottes à voiles, mais l'objectif n'a pas changé. La seule différence consiste à résoudre avec des cuirassés et des torpilleurs le problème qui se posait autrefois avec des vaisseaux en bois ; les nécessités de la guerre sont restées les mêmes », in René Daveluy : *Études sur la stratégie navale* ; Berger-Levrault & Cie, 1905.

L'arraisonnement de trois navires de guerre ukrainiens qui tentaient de franchir le détroit de Kertch par les garde-côtes russes en novembre 2018 évoque celui du navire de renseignement USS *Pueblo* par des vedettes du régime de Pyongyang en 1968 alors qu'il patrouillait à proximité des eaux territoriales coréennes. De tels événements nous rappellent que la force peut l'emporter sur le droit et qu'un outil naval doit être suffisamment complet et crédible pour être dissuasif.

Le jeu du chat et de la souris autour de la frontière des 12 nautiques en mer de Chine méridionale rappelle les événements du golfe de Syrte en 1986, lorsque l'US Navy pénétrait la *line of death* revendiquée par la Libye du général Kadhafi. Ces exemples nous remémorent le fait que le droit international a toujours été fragile dans les espaces ouverts et qu'il doit être réaffirmé en permanence par une présence forte.

Les affrontements de flottilles de pêcheurs en mer de Chine ⁽⁷⁾ renvoient aux souvenirs de la guerre de la Morue entre la Grande-Bretagne et l'Islande ou de la guerre de la Langouste entre la France et le Brésil dans les années 1960-1970. Les ressources maritimes sont toujours une source de convoitise que les puissances souveraines doivent inlassablement protéger.

La résurgence de milices maritimes, de *proxies* ou de sociétés militaires privées rappelle le temps des corsaires malouins, de la compagnie des Indes ou des « gueux de mer » du Prince d'Orange ⁽⁸⁾. Ces acteurs tirent parti de l'ambiguïté de leur statut, des possibilités offertes par la révolution de l'information et des contradictions résultant de la mondialisation des économies et des sociétés pour agir de façon larvée sous le seuil d'attribution à une puissance étatique. Ils démontrent que la maîtrise de la mer, bien que relative, demeure nécessaire à l'exercice de la puissance et que l'étude de Corbett reste tout aussi indispensable que celle de Mahan ⁽⁹⁾.

Même la lutte pour les câbles sous-marins, que certains analystes semblent découvrir, n'est pas si nouvelle : en 1914, dès la déclaration de guerre, les cinq câbles allemands passant en Manche furent immédiatement coupés par les Anglais ⁽¹⁰⁾. Cet événement nous rappelle que la protection des lignes de communications, qu'elles soient commerciales ou numériques, requiert un effort de longue haleine qui s'appuie sur des moyens navals importants.

Si les principes fondamentaux de la guerre sur mer n'ont pas radicalement changé, il est toutefois possible que nos esprits occidentaux aveuglés par le mythe de la « paix perpétuelle » et convertis au rythme de l'instantanéité, peinent à comprendre que le combat naval de demain n'est qu'un retour au tragique de l'Histoire et à l'impitoyable dialectique de l'affrontement des volontés.

⁽⁷⁾ Citons par exemple les démonstrations hostiles de pêcheurs chinois autour de l'île philippine de Pag-Asa en février 2019.

⁽⁸⁾ En 1569, Guillaume de Nassau accorda des lettres de marque à une assemblée de capitaines prêts à servir la révolte hollandaise ; ils pillèrent la côte des Pays-Bas et entravèrent le commerce maritime des provinces espagnoles.

⁽⁹⁾ Mahan est le théoricien de la bataille décisive quand Corbett privilégie la maîtrise des voies de communication.

⁽¹⁰⁾ Il en fut de même lors de la guerre hispano-américaine avec les câbles reliant les États-Unis à Cuba, ou lors de l'affaire de Lissa avec les câbles reliant cette île à celle de Lésina, in Amiral Raoul Castex : *Théories stratégiques*, tome IV ; Économica, 1997.

Mais ce reflux ne veut pas dire que nous ne serons pas surpris : en effet, notre deuxième aveuglement serait de croire que notre avance technologique et notre maîtrise de la guerre « infocentrée » nous mettront dorénavant à l'abri du brouillard de la guerre ⁽¹¹⁾ tout en centralisant la prise de décision loin du fracas des armes. Ces concepts sont certes séduisants sur une diapositive *PowerPoint*, mais ils ne doivent pas nous faire oublier que la friction, la stupeur et le chaos sont des constantes immuables du combat.

Au fond, la guerre navale est déjà en train de resurgir, mais d'une manière sporadique, latente et diffuse qui en a pour l'instant atténué le retentissement et donc la prise de conscience. Cela étant, la prochaine perturbation ne sera pas forcément le gros temps que nous attendons, mais une menace plus insidieuse, car moins facilement prévisible et potentiellement plus létale. Un iceberg peut être plus fatal qu'une tempête.

Nous devons donc nous préparer à des engagements plus durs, car la guerre navale qui vient sera inévitablement aussi surprenante, rapide et destructrice qu'elle a pu l'être par le passé.

(Ré)apprendre à naviguer dans les glaces ?

Manceuvrer dans un contexte de refroidissement des relations internationales et de durcissement du contexte naval peut à certains égards s'assimiler à la navigation dans les glaces, un savoir-faire complexe que la Marine nationale redécouvre depuis quelques années ⁽¹²⁾.

Un navire se prépare à la navigation polaire en vérifiant la solidité de sa coque, la fiabilité de sa propulsion et la résistance de ses équipements aux températures basses. De même, pour la Marine, il s'agit d'éveiller une créativité patinée de réalisme pour développer des systèmes d'armes qui soient aussi performants que robustes, ce dernier critère ayant eu parfois tendance à être oublié car moins attrayant, moins visible et souvent exigeant. Nous devons aussi rééquilibrer notre effort, hier porté en priorité sur les capacités défensives, afin de consolider les aptitudes offensives de nos unités ⁽¹³⁾, ce qui implique notamment de disposer de stocks de munitions suffisants ⁽¹⁴⁾ et d'équipages suffisamment nombreux ⁽¹⁵⁾. Nos unités doivent aussi disposer de la place disponible, de la puissance électrique, des

⁽¹¹⁾ Voir le livre de l'amiral Bill Owens : *Lifting the fog of war* ; Johns Hopkins University Press, 2001.

⁽¹²⁾ Principalement grâce à la mise en service du navire polaire *Astrolabe* en 2017 et à l'expédition du *Rhône* à travers le passage du Nord-Est en 2018.

⁽¹³⁾ À ce sujet, voir Thibault Lavernhe : « Le retour du combat naval et le problème de l'engagement en premier », *DSI* hors-série n° 67, août-septembre 2019.

⁽¹⁴⁾ L'amiral Prazuck, CEMM, affirmait à l'Assemblée nationale en octobre 2019 : « Pendant dix ans, chaque fois qu'il a fallu rogner quelque part, on l'a fait sur les munitions, et aujourd'hui le niveau des stocks est trop bas. La loi de programmation militaire doit nous permettre de revenir à ce qu'on a toujours estimé comme étant le stock minimum de référence. »

⁽¹⁵⁾ C'est la raison pour laquelle les futures frégates FDI, bien que d'un tonnage plus réduit, disposeront par exemple d'un équipage plus nombreux que celui des *Fremm*.

capacités de stockage de données numériques et des débits de communication leur permettant de s'adapter aux évolutions rapides des engagements. Au-delà, c'est la question du format de notre Marine qui finira par se poser tôt ou tard.

La navigation polaire nécessite de rassembler les données cartographiques, océanographiques et météorologiques afin de connaître l'emplacement des zones libres de glaces ou de celles où la calotte polaire est praticable. Chaque unité de la Marine est une terminaison nerveuse de la fonction connaissance-anticipation en agissant dans la durée et souvent très en amont des crises. Nous devons donc continuer à muscler notre capacité de renseignement naval dans une logique interalliée, interarmées et interministérielle, en tirant parti des nouvelles technologies ⁽¹⁶⁾, car c'est dans le vivier des données que nous puiserons les clefs de compréhension des futures crises comme les modes d'action permettant d'y répondre.

Il faut ensuite tracer une route qui contourne la banquise pour privilégier les zones de faible épaisseur tout en conservant en mémoire que la situation des glaces évolue en permanence. Il s'agit de nous adapter à la tectonique des ambitions et des intérêts pour contourner les pôles de puissance et concentrer nos efforts sur des objectifs bien choisis où pourront s'appliquer les principes d'incertitude et de fulgurance chers à l'amiral Labouërie. Une telle approche requiert des moyens aptes à manœuvrer dans tous les espaces sans exception, notamment le cyberspace, mais aussi les grands fonds marins ⁽¹⁷⁾ ou les zones polaires.

Avant d'aborder les glaces, il est préférable de disposer d'un brise-glace de forte puissance opérant à proximité. Toute unité de la Marine nationale qui intervient à une extrémité du monde est reliée de manière invisible au sous-marin nucléaire lanceur d'engins qui participe du fond des mers à la protection des intérêts vitaux de la France, comme elle est aussi reliée au diplomate représentant de la France au Conseil de sécurité de l'ONU, car la précision de l'effet tactique recherché dépend aussi de la légitimité de la stratégie dont il est l'expression finale.

Pour pénétrer dans les glaces, le mode de navigation idéal reste la navigation en convoi. Cette image traduit l'inlassable exigence de l'interopérabilité et l'inéluctable nécessité de faire émerger une culture stratégique commune entre alliés qui soit moins forgée par l'encre des traités que par les semaines passées bord à bord en mer, comme le groupe aéronaval français en donne un exemple stimulant à chacun de ses déploiements ⁽¹⁸⁾.

⁽¹⁶⁾ Notamment les lieux communs que sont le *Big Data* et l'intelligence artificielle, mais aussi des technologies déjà éprouvées comme la *Blockchain*.

⁽¹⁷⁾ Où se déroule la *Seabed Warfare*, c'est-à-dire les opérations menées à grande profondeur, par exemple sur des câbles sous-marins.

⁽¹⁸⁾ Lors de la mission « FOCH » qui s'est déroulée en début d'année 2020, le groupe aéronaval français a ainsi intégré à son escorte des bâtiments américains, britanniques, italiens, danois, grecs, etc.

Avant de rejoindre les zones polaires, il est aussi nécessaire d'être prêt à l'isolement et à la coupure des moyens de communication ⁽¹⁹⁾ ou de positionnement ⁽²⁰⁾ traditionnels. Nous devons réapprendre à combattre « dans le noir » ⁽²¹⁾, c'est-à-dire dans un environnement électromagnétique profondément dégradé, lorsque les informations sont rares, les conditions incertaines et l'ennemi bien plus habile que nous ne le souhaiterions. Cette contrainte résonne comme un appel à l'initiative et à l'autonomie décisionnelle, mais aussi à la résilience technique et aux modes de fonctionnement dégradés.

À l'entrée dans les glaces, il convient de trouver la bonne allure : une erre suffisante pour briser la glace, sans toutefois endommager la coque, le principe étant de conserver en permanence sa capacité de manœuvre. Il nous faut disposer d'un large éventail de moyens d'action qui soient à la fois suffisamment complets pour pouvoir agir dans tous les domaines et réagir à tous les risques, et suffisamment variés pour en graduer les effets et couvrir tous les espaces de confrontation. À cet égard, le groupe aéronaval formé autour du porte-avions est probablement l'un des meilleurs exemples de capacité « différenciante » capable de porter la voix de la France et de « goûter la glace » ⁽²²⁾ lorsque c'est nécessaire.

Si le bâtiment se retrouve pris dans les glaces, il ne faut jamais stopper pour éviter l'accumulation de glace autour de l'hélice ou du safran qui pourrait endommager sérieusement le navire, mais au contraire continuer à évoluer judicieusement pour éviter que la glace ne se fige, tout en recherchant des failles ou des zones plus fragiles. Cette image nous rappelle que l'initiative, l'audace et la ténacité resteront de puissants vecteurs de succès à l'ère de la prévention et de la maîtrise des risques. L'amiral Castex conseillait de « tendre constamment vers l'offensive, de toutes ses forces, en utilisant à fond tous ses moyens, et en travaillant sans relâche à acquérir ceux qui font défaut. » ⁽²³⁾.

Une fois l'ensemble de ces principes respectés, le succès de la navigation polaire repose *in fine* sur la qualité des équipages et sur leur aptitude à s'adapter en permanence au mouvement des glaces pour ne jamais se retrouver pris au piège.

« L'histoire nous apprend que de bons marins sur de mauvais bateaux sont meilleurs que de mauvais marins sur de bons bateaux », analysait l'amiral Mahan. Nous devons toujours nous rappeler qu'une profusion de moyens et de performances technologiques ne saurait produire de justes effets sans les hommes aptes à les mettre en œuvre avec enthousiasme et détermination.

⁽¹⁹⁾ Par exemple, la couverture satellitaire du système de communication Inmarsat n'inclut pas les régions polaires.

⁽²⁰⁾ Le système GPS perd en précision dans les régions polaires d'où les satellites sont vus le plus souvent sous une élévation relativement faible.

⁽²¹⁾ Lieutenant (J.G.) Daniel Stefanus, USN : « Embracing the Dark Battle » ; *Proceedings*, USNI, avril 2017.

⁽²²⁾ « Goûter la glace » est une technique de navigation polaire qui consiste à monter l'avant de coque sur les plaques de banquise afin de créer un passage pour espérer atteindre une zone d'eau libre de glace.

⁽²³⁾ Amiral Raoul Castex : *Théories stratégiques*, tome IV ; Économica, 1997.

Gagner au combat requiert en effet d'ajouter à la supériorité technologique une culture de l'initiative, de l'improvisation et de l'adaptation. Lors de la guerre du Vietnam, l'US Navy se rendit ainsi compte que ses F-4 Phantom II, alors les appareils les plus avancés au monde, abattaient deux fois moins de MiG que les F-8 Crusader dont les équipages, s'appuyant sur des équipements plus anciens et plus basiques, prenaient davantage de risques et concentraient tous leurs efforts sur le combat aérien rapproché ⁽²⁴⁾. La création de Top Gun en 1969 eut pour objectif principal de conjuguer la haute technologie du F-4 à la culture et aux tactiques de la communauté du F-8. Les résultats au combat furent immédiats.

Demain, le défi sera encore et toujours de concilier le combat vu comme une science au combat vu comme un art, c'est-à-dire au fond de puiser aux deux sources de l'école matérielle et de l'école historique, pour produire des effets au service d'une stratégie capable de faire face à l'incertitude et à la volatilité des rapports de force en mer.

Seulement, comme le constatait Hervé Coutau-Bégarie : « Il n'y a plus de grandes synthèses stratégiques comparables aux "classiques", de Mahan à Castex, alors que les recherches des historiens navals et les bouleversements techniques et politiques fondamentaux incitent à un réexamen des principes posés par eux ⁽²⁵⁾. » C'est donc l'ensemble de la pensée navale qu'il s'agit de vivifier en tirant les enseignements de l'histoire à l'aune des nouvelles technologies.

**

Puisque la conflictualité en mer demeure une « variable structurelle du monde » ⁽²⁶⁾, nous devons renforcer notre posture matérielle et aiguiser notre posture intellectuelle, pour gagner à la fois en solidité et en agilité.

Il s'agit de mener à terme le plan Mercator ⁽²⁷⁾ qui a fixé le cap pour affûter notre outil et en faire une marine « en pointe » s'appuyant sur un spectre de capacités renouvelées, et pour bâtir une Marine « de combat » apte à conserver sa liberté d'action dans le chaos de la guerre navale. Il faut aussi réfléchir dès à présent au plan qui devra lui succéder.

Il nous revient enfin d'y adjoindre une stratégie navale capable d'introduire l'action de l'intelligence dans un monde raidi par la violence afin de convertir la force en puissance ⁽²⁸⁾. Pour dérouter l'adversaire, il faut en effet concilier l'ingéniosité d'Ulysse à la puissance d'Achille ⁽²⁹⁾, ce qui nécessite surprise, inventivité et souplesse, mais aussi rigueur, résilience et capacité à agir dans tous les domaines.

⁽²⁴⁾ Commander Greg Malandrino, USN : « The importance of culture » ; *Proceedings*, USNI, septembre 2019.

⁽²⁵⁾ Hervé Coutau-Bégarie : *Traité de stratégie* (1991), 6^e édition ; Économica, 1998.

⁽²⁶⁾ Joseph Henrotin : *Les Fondements de la stratégie navale au XXI^e siècle* ; Économica, 2011.

⁽²⁷⁾ Le « Plan Mercator : projection vers 2030 » est le plan stratégique de la Marine nationale publié en 2018.

⁽²⁸⁾ « La stratégie convertit la force en puissance », in Hervé Coutau-Bégarie : *Bréviaire stratégique* ; Argos, 2013.

⁽²⁹⁾ Jean-Vincent Holeindre : *La Ruse et la force, une autre histoire de la stratégie* ; Perrin, 2017.

L'étude de l'histoire navale peut contribuer à cette synthèse si on la considère moins comme un sujet d'intérêt ponctuel et pittoresque que comme « la gangue dont il faut extraire le pur métal »⁽³⁰⁾, puisqu'elle recèle de nombreux enseignements susceptibles de nous aider à comprendre et à gagner les combats navals de demain.

C'est en conjuguant adroitement notre réflexion tactique et nos avancées technologiques sous l'égide d'une stratégie navale construite à la double lumière de l'histoire et d'une connaissance toujours plus approfondie de nos rivaux que nous pourrons faire face au retour du froid et « briser la glace » du durcissement de la compétition militaire en mer. ♦

⁽³⁰⁾ Amiral Raoul Castex : *La Manœuvre de La Praya (16 avril 1781) : étude politique, stratégique et tactique* ; Librairie Militaire Universelle L. Fournier, 1912.

Assurer la sécurité de la nation : la question de l'organisation de la défense nationale

Tristan Lecoq

Inspecteur général de l'éducation nationale. Professeur des universités associé (histoire contemporaine) à l'université Paris-Sorbonne.

À chaque étape de la réflexion sur la défense, à chaque crise, intérieure ou extérieure, au moment d'un changement politique, la question de notre organisation de défense et de sécurité est posée : en termes d'élévation du seuil de sécurité sur le territoire et à l'extérieur de celui-ci, préoccupation majeure de nos dirigeants, mais aussi et quelquefois surtout en termes de capacité de notre système à mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques qui concourent à la sécurité de la nation.

L'organisation gouvernementale en matière de défense et de sécurité remonte, pour l'essentiel, aux années 1960. Elle découle de l'ordonnance de 1959 et des textes qui l'ont accompagnée ; elle est le produit d'une réflexion dont les origines datent de l'entre-deux-guerres ; elle porte la trace et la marque de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide ⁽¹⁾.

Au cœur de ce travail : le général de Gaulle. D'abord parce que, revenu aux affaires, il est devenu chef de l'État et donc chef des armées. Ensuite, parce qu'il a personnellement rédigé des pans entiers de l'ordonnance de 1959 et des décrets de 1961 qui refondent l'organisation de la défense nationale. Enfin, parce que l'une de ses affectations l'avait conduit, dans les années 1930, au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) et que ses fonctions de l'époque l'amenèrent à tenir la plume de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre, travail dans lequel il puisa une bonne part de ses réflexions postérieures ⁽²⁾, ainsi que de l'expérience tragique de l'« étrange défaite » de mai-juin 1940 ⁽³⁾.

Le contexte des années 1960 est connu. À l'est, une menace majeure, unilatérale, massive. Un acteur essentiel : l'État. Une approche sectorielle : au ministère de la Défense, la défense militaire ; au ministère de l'Intérieur, la défense civile ; au ministère de l'Économie, la défense économique. La « guerre de cinquante

⁽¹⁾ Tristan Lecoq : « Gouverner par gros temps. L'organisation de la défense nationale depuis l'après-guerre froide » *in* Penser le système international (XIX^e-XXI^e siècle) ; Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, avril 2013.

⁽²⁾ Paul-Marie de La Gorce : De Gaulle ; Paris, Perrin 1999 p. 120 et suivantes.

⁽³⁾ Marc Bloch : L'Étrange défaite ; Paris, Albin Michel 1957.

ans » ⁽⁴⁾ prend fin, mais cette approche est encore très présente, dans le *Livre blanc sur la défense* de 1994, très imprégné de surcroît des concepts et du vocabulaire de la guerre froide. Le schéma d'organisation qui en découle est très étatique, très franco-français, très singulier. Il est vrai que la défense n'est pas une politique comme les autres.

Qu'en est-il, aujourd'hui, de l'organisation de la défense et de la sécurité, soixante ans après ces grands textes fondateurs, vingt-cinq ans après le *Livre blanc* de 1994 et depuis ceux de 2008 et 2013, pour aboutir à la *Revue stratégique* de 2017 ? Le cadre, le contexte et les acteurs de la défense et de la sécurité connaissent des transformations majeures depuis une dizaine d'années. L'architecture française de défense et de sécurité s'est renouvelée en profondeur et la mobilisation face aux crises (intérieures et extérieures) fait émerger une nouvelle culture de gouvernement.

Le cadre, le contexte et les acteurs de la défense et de la sécurité ont connu des transformations majeures

Les principes sur lesquels repose la conduite d'une politique publique de défense et de sécurité ont connu, depuis plus de quinze ans, des inflexions fortes. Une série de textes, plus ou moins contraints par le contexte politique de leur rédaction, en sont le témoignage : les *Livres blancs* de 1972, 1994, 2008, 2013 et la *Revue stratégique* de 2017 ⁽⁵⁾, les rapports annexés aux lois de programmation militaires, les interventions du président de la République et du Premier ministre devant l'Institut des hautes études de défense nationale et à l'École de Guerre, les débats au Parlement, pour se limiter à ces exercices publics.

En 1972, le ministre de la Défense, Michel Debré, avait décidé d'un *Livre blanc sur la défense nationale*. En 1994, c'est un *Livre blanc sur la défense* qui avait marqué la sortie, pour nos armées, du contexte de la guerre froide. En 2008 comme en 2013, l'exercice voulu par le président de la République aboutissait à un *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*. De la défense nationale à la défense, puis à la défense et à la sécurité nationale : il y a là une évolution porteuse de sens.

1972, c'est la première patrouille du *Redoutable*. Ce sont les dernières adaptations de notre Armée de terre, dix ans après la fin de la guerre d'Algérie. C'est la rénovation de notre flotte de surface. C'est une Armée de l'air nouvelle, dont les matériels font la fierté du pays. Le *Livre blanc* de Michel Debré est une réflexion « à froid » de gardiens vigilants du dogme gaulliste de l'indépendance nationale.

⁽⁴⁾ Georges-Henri Soutou : *La Guerre de cinquante ans – 1943-1990* ; Paris, Fayard 2001.

⁽⁵⁾ *Livre blanc sur la défense nationale*, Paris, Cedocar, 1972 (tome 1) et 1973 (tome 2) ; *Livre blanc sur la défense*, Paris, La documentation française, 1994 ; *Défense et sécurité nationale. Le Livre blanc*, Paris, Odile Jacob/La documentation française, 2008 ; *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, Paris, La documentation française, 2013 ; *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* ; Paris, Dicod, bureau des éditions, octobre 2017.

1994, c'est la fin d'une menace massive, militaire, mondiale. C'est le temps des Balkans et de l'Irak, dans un contexte de déstructuration des organisations collectives internationales. C'est la guerre sur notre continent et la situation mouvante du Proche et du Moyen-Orient. Ce sont des adversaires possibles, divers et différents, et des conditions d'engagement incertaines. Une réflexion « à chaud », encore marquée par les concepts, le cadre et le contexte de la guerre froide. L'ébauche de nouvelles solidarités, entre les États-Unis, l'Alliance atlantique et l'ONU. Des inflexions importantes à notre politique de défense : la mobilité, le renseignement, la planification, la formation et les opérations interarmées. Un nouvel équilibre entre la dissuasion et l'action.

2008 et 2013, c'est un changement de nature de notre défense et de notre sécurité, avec la menace à nouveau mortelle et permanente, mais autre, du terrorisme et des États qui lui seraient liés. Avec celle, différente mais tout aussi dangereuse des armes de destruction massive. La professionnalisation, l'autonomie stratégique, la continuité entre sécurité intérieure et sécurité extérieure. Les engagements et les interventions de plus en plus nombreux de la France dans des alliances ou des opérations qui ne sont pas de circonstance y répondent, dans une Europe de la défense en construction, en Afghanistan ou en Libye, en Afrique et dans l'est de la Méditerranée.

Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 apparaît ainsi, en quelque sorte, comme le point d'orgue d'une évolution de moyen terme, engagée un peu plus de dix ans auparavant. Celui de 2013 comme la *Revue stratégique* de 2017 confirment ces grands traits.

Pourtant dès novembre 2002, une note commune de l'EMA (état-major des armées) et de la DAS (délégation aux affaires stratégiques), interne au ministère de la Défense, tentait une première synthèse de ces inflexions, sous la forme d'une série d'analyses de la stratégie de défense de la France. Un document intéressant, parce qu'on y trouve un témoignage d'une évolution très sensible des termes de référence utilisés ⁽⁶⁾.

Au chapitre des « Objectifs de la politique de défense de la France », on lit : « ... sécurité intérieure et sécurité extérieure sont désormais liées ; en renforçant sa capacité à agir à l'extérieur, la France assurera plus facilement sa sécurité intérieure ». S'agissant des « principes d'actions de la France », la note avance l'idée que « ... la politique de défense s'appuie sur une démarche interministérielle (...) la nature globale de la défense est amplifiée par les liens (...) entre les menaces intérieures et extérieures, ce qui tend à fusionner les notions de sécurité et de défense. Cette politique (...) doit assurer la sécurité des institutions, des populations, des biens et des ressources ».

⁽⁶⁾ Note EMA/DAS n° 787 DEF/EMA/ESMG et n° 5017DEF/DAS du 29 novembre 2002.

Les relations entre les menaces intérieures et extérieures (11 septembre 2001 oblige), leurs conséquences en matière de lien entre sécurité intérieure et sécurité extérieure, les différences qui s'estompent entre la défense et la sécurité y sont exposées. Avec une affirmation très forte du caractère interministériel de la défense, venant du ministère de la Défense qui plus est, alors que le *Livre blanc* de 1994 était un exercice de ce seul département ministériel. Ce document de 2002 consacre en fait l'entrée en force des armées, et au premier chef de l'Armée de terre, dans le paysage de la sécurité nationale ⁽⁷⁾.

Voilà bien un paradoxe du *Livre blanc* de 1994 : s'il prenait en compte, à bien des égards très correctement, la menace terroriste, les aspects liés à la protection et à la sécurité du territoire se sont révélés, assez vite, insuffisants. Or, le document de l'EMA/DAS évoque, comme premier élément de la stratégie opérationnelle de la France, le concept de « posture permanente de sûreté » lequel, émanant tout droit des analyses du *Livre blanc*, met en avant la nécessité de prendre toutes les mesures, sans discontinuité dans l'espace ni dans le temps, pour protéger la nation, quel que soit l'état des menaces. La fonction « protection » y fait ainsi l'objet d'un développement à la fois long et bienvenu. En fait, c'est l'affirmation de la place et du rôle des armées dans la mission générale de sécurité qui consacre une inflexion de la réflexion stratégique et de l'action politique en matière de politique publique de défense et de sécurité.

Premier temps : jusqu'en 1990, du temps de la guerre froide, la protection représentait une fonction centrale, une mission presque sacrée des armées et surtout de l'Armée de terre. Mélange de Barrès (la terre et les morts), de garde au Rhin (et de la trouée de Fulda), c'était le temps où un corps (régiment, division...) s'identifiait aussi à un morceau de territoire national (on parlait de « division militaire territoriale », par exemple). Sous la protection de la force de frappe française et des capacités de commandement, de contrôle et de frappes de l'Otan. S'y ajoutaient, çà ou là, des interventions, glorieuses et limitées, le plus souvent en Afrique, au Tchad ou à Kolwesi.

Deuxième temps : pendant les années 1990, l'accent fut mis sur la projection (Golfe, Balkans, Afrique) avec cependant une incertitude liée au devenir de la dissuasion (et du service national) que traduit la formule alambiquée du *Livre blanc* : «... un nouvel équilibre s'instaure entre la dissuasion et l'action », résultat des conditions contraintes de la rédaction de cet ouvrage et de cette décennie d'entre-deux. La protection des espaces aériens et maritimes est une constante de l'action des armées depuis des années. C'est en fait le coefficient d'importance relative de ces missions qui a changé, leur extension et le fait qu'elles concernent désormais l'ensemble des forces militaires.

⁽⁷⁾ À l'exception importante des missions de service public déjà assurées, notamment par la Marine nationale.

Troisième temps : depuis la fin de la décennie 1990, et le phénomène s'est évidemment accéléré depuis le 11 septembre 2001, c'est une nouvelle répartition qui s'esquisse entre la projection, la protection et la dissuasion. Chacun le reconnaît dans les armées, même si les pesanteurs jouent leur rôle, jusqu'à vouloir pour certains imiter à tout prix les États-Unis, dans une quête désespérée en matériels terrestres perfectionnés, coûteux et improbables, dont on voit bien les limites de l'emploi, en Irak comme en Afghanistan, dans de nouvelles formes de guerres où s'épuisent les puissances militaires traditionnelles.

Évolution d'autant plus importante qu'elle se conjugue avec celle de l'Alliance atlantique, dans laquelle la place de la France demeure l'un des fondements de notre politique de défense, de plus en plus ajustée à un cadre de relations transatlantiques, au moment même où celles-ci se détendent. L'extension géographique et la transformation des missions de l'Alliance posent d'ailleurs de redoutables problèmes, que des engagements de guerre décidés rapidement – quels que soient leur légitimité, leurs motivations et leurs objectifs – n'épuisent pas, comme le montrent la guerre en Libye et les interventions au Proche et au Moyen-Orient.

Évolution, enfin, dans un cadre de finances publiques très dégradées, de coopérations européennes en matière d'armement en panne, de contraction des séries construites, de maintien quelquefois illusoire d'un ensemble de capacités militaires affichées.

L'accent mis sur la sécurité correspond, dans le même temps, aux attentes de nos concitoyens. Même si celles-ci et ceux-là révèlent, souvent, des contradictions, le besoin de sécurité (et de protection) sur le territoire s'exprime ouvertement et, faut-il l'ajouter, légitimement. C'est l'objet central du *Livre blanc* de 2008 et c'est pour cela qu'il porte sur la défense et sur la sécurité nationale. Du *Livre blanc sur la défense nationale* de 1972 au *Livre blanc sur la défense* de 1994 aux *Livres blancs sur la défense et la sécurité nationale* de 2008 et de 2013 : l'évolution des intitulés correspond, aussi, à celle des attentes de l'opinion publique.

C'est aussi parce que la défense a pu représenter, dans notre histoire, l'expression achevée d'une logique d'État qui s'estompe.

L'architecture française de défense et de sécurité s'est renouvelée en profondeur et une nouvelle culture de gouvernement émerge face aux crises

Depuis le début du XX^e siècle sont pris en compte, au plus haut niveau dans la République, l'ensemble des intérêts de défense et de sécurité du pays. C'est ce qu'entendit traduire la loi du 11 juillet 1938, dont l'application fut contrariée par l'entrée en guerre de la France, le 3 septembre 1939. Dans le contexte des années 1950, une différenciation progressive se fit jour entre la préparation, la mise

en condition et l'emploi de la force armée – c'est la mission de l'état-major des [forces] armées (EMA) du ministère de la Défense – et la coordination interministérielle en matière de défense et de sécurité : c'est la mission du SGDN, service du Premier ministre.

C'était chose faite en 1962, au lendemain de la guerre en Algérie. Le choix des termes, du contenant et des contenus n'est pas indifférent. Les termes, en premier lieu : le qualificatif de « nationale » appliqué à la défense ne doit plus se comprendre seulement, comme en 1962, en raison de l'appartenance à la communauté nationale ; si celle-ci reste bien vivante, d'autres cercles d'expression de la volonté générale sont apparus dans ce domaine, au premier rang desquels l'Europe.

Qualifier une institution de « nationale » signifie aujourd'hui à la fois permanence des obligations qui s'y attachent et continuité de l'État, des populations, du territoire. Il y a là une mission de premier rang.

Le contenant, ensuite. Analysant l'administration des « sommets de l'État » en France, Henri Oberdorff reprend la notion d'« administration d'état-major », proposée par le professeur Quermonne, qui permet de comprendre le rôle de trait d'union au sein de l'exécutif, aux responsabilités multiples, que doit jouer un organisme tel que le SGDN ou le SGDSN, Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, depuis le 13 janvier 2010 ⁽⁸⁾. Le système français de gouvernement reposant, sous la V^e république, sur une dyarchie inégalitaire au profit du président de la République, l'administration des sommets de l'État en découle, au moins partiellement, avec dans le cas de la défense et de la sécurité nationale un primat politique net du Président, mais un primat administratif fort du Premier ministre.

Le contenu, enfin. L'essentiel réside dans le respect de la dialectique des légitimités : le politique et l'administratif, le civil et le militaire, la conception et la mise en œuvre doivent demeurer « séparables mais non séparés », comme on a pu le dire des forces françaises au sein de l'Alliance atlantique. C'est reconnaître que le caractère essentiel du « pré-politique » : préparer et suivre l'exécution des décisions, c'est-à-dire tout, sauf prendre la décision elle-même suppose, comme le disent les militaires, de se situer « à la poignée de l'éventail ». Le dernier mot revient toujours au politique.

Pour comprendre le fonctionnement de cette organisation, on pourra avancer l'idée qu'il existe un véritable modèle des politiques publiques en France. Il est fondé sur une articulation et, en même temps, une dissociation entre l'autorité qui décide, l'opérateur qui exécute, le régulateur qui contrôle, en une tri-fonctionnalité originale et permanente bien mise en évidence par François Rachline ⁽⁹⁾, entre

⁽⁸⁾ *Revue française d'administration publique*, n° 83, juillet-septembre 1997, p. 411-421.

⁽⁹⁾ François Rachline : *Services publics, économie de marché* ; Paris, Presses de Sciences-po, 1996.

autres apports à la compréhension des interactions public/privé. Le dispositif français en matière de défense et de sécurité nationale en est, aussi, une illustration.

Si l'on prend l'exemple du renseignement : l'autorité qui décide est désormais le président de la République, s'appuyant sur le coordinateur national du renseignement (CNR), dont le SGDSN, placé auprès du Premier ministre, assure le secrétariat permanent. Les opérateurs qui exécutent sont les services de renseignement, chacun pour ce qui les concerne. Participant à l'orientation, à la planification et à l'évolution, le SGDSN joue le rôle de régulateur : point de départ et point d'arrivée de la coordination des politiques publiques en matière de renseignement, il assure ainsi la cohérence du dispositif ⁽¹⁰⁾.

L'architecture de défense et de sécurité est la traduction de cette tradition historique et de ce modèle français des politiques publiques. Elle est fondée – et rendue possible – par le caractère fondamental de l'articulation président de la République/Premier ministre, caractère renforcé par le quinquennat et la coïncidence entre majorité présidentielle, majorité de gouvernement et majorité parlementaire, au point même que cette articulation peut désormais apparaître comme un effacement du rôle – sinon des responsabilités – du chef du gouvernement dans des matières qui non seulement relèvent du chef de l'État, mais encore de grands ministères, dont les détenteurs assument volontiers un dialogue singulier avec le président de la République.

Il convient pourtant de rappeler qu'il en a été ainsi, dès l'été 2002, de la mobilisation pour la sécurité intérieure, priorité du président de la République, qui y a affirmé avec force son rôle de clef de voûte de la sécurité intérieure et extérieure du pays. En quelques semaines, ce furent la création d'un ministère de la Sécurité intérieure, coordonnant l'emploi de l'ensemble des forces de sécurité publique et le décret du 15 mai 2002 instituant le Conseil de sécurité intérieure. Sont votées trois lois de programmation : pour la sécurité intérieure, pour la justice et pour les armées.

L'ensemble des décisions prises en la matière depuis s'inscrivent donc dans une continuité de moyen terme, et non dans une logique de rupture. Ces décisions, arrêtées par le président de la République, ont eu lieu lors des conseils qu'il préside : Conseils de défense, Conseils restreints, Conseils de sécurité intérieure, jusqu'en 2010. La préparation, le relevé de décisions et le suivi de celles-ci étaient assurés par le SGDN, chargé également de la préparation des Conseils de sécurité intérieure, dont le Secrétaire général était membre de droit, lorsqu'y étaient abordées des questions touchant au renseignement, à la défense, à la planification de défense et de sécurité nationale. Un véritable parallélisme des formes entre le Conseil de défense et le Conseil de sécurité intérieure complétait donc, à partir de

⁽¹⁰⁾ Tristan Lecoq : « Les formes et la pratique du renseignement en France depuis les années 1990. Structures, acteurs, enjeux », *Annuaire français de relations internationales 2016*, volume XVII ; Paris, La documentation française/Université Panthéon-Assas Centre Thucydide, juillet 2016.

2002, l'architecture de sécurité et de défense : les instruments et les procédures d'information, de préparation, de validation et de suivi des décisions politiques étaient en place et ont fonctionné ainsi, pendant près de huit années.

D'où la décision, contenue dans ces évolutions et prévisible dès le début des travaux du *Livre blanc* de 2008, et qui a conduit à la transformation du SGDN en SGDSN, par décret en date du 13 janvier 2010 et la réunion en un seul Conseil de défense et de sécurité nationale des deux instances jusque-là identifiées.

L'évolution du cadre, du contexte et des acteurs de la défense et de la sécurité nationale et la définition, progressive et en l'état achevée, d'une nouvelle organisation en la matière sont liées à la multiplication des crises, intérieures et extérieures, depuis un peu plus de dix ans. Cette multiplication des crises est l'occasion d'une réflexion sur les capacités de notre système à y faire face. Comment gouverner par gros temps ?

En 1951, Raymond Aron écrit *Les Guerres en chaîne*. Nicolas Baverez en fera un commentaire inspiré dans la biographie qu'il consacrera, en 1993, à l'écrivain ⁽¹¹⁾. La guerre vue par Aron, c'est le dynamisme de la violence, c'est la transformation de l'outil militaire, ce sont les rencontres contingentes des acteurs, de l'histoire et de leurs erreurs.

Près de soixante-dix ans plus tard, nous sommes passés des « guerres en chaîne » aux « crises en chaîne », à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Depuis 1999, les tempêtes et les catastrophes naturelles jusqu'au 11 septembre 2001 et ses conséquences au présent, y compris pour nos compatriotes à l'extérieur du territoire, et à nos jours. Attention cependant : la guerre signifie, comme disent les militaires, la « haute » intensité, avec des phases, des paliers, des retours en arrière... La crise, elle, parcourt toute l'étendue du spectre de l'action civile et militaire, et des possibles, de la « basse » intensité à la « haute » intensité. Il y a un continuum de la crise, et dans la crise.

Attention également à l'expression, assez maladroite à l'expérience à l'usage, de « gestion » de ou des crises, empruntée au « *crisis management* » à l'américaine, qui pourrait donner l'impression qu'on accepte de s'installer dans la durée. Mieux vaut parler de conduite de crises, convenir qu'elle peut connaître différentes phases, telles que la prévision, la prévention, la maîtrise et la sortie de la crise, qui doivent être pensées en même temps, et qu'en même temps aussi la manœuvre de communication doit être intégrée à chacun des moments et... à tous les étages. D'où l'accent mis, dans les *Livres blancs* de 2008 et 2013, et dans la *Revue stratégique* de 2017, sur la fonction « anticipation », et le renseignement.

L'État doit donc renforcer les fonctions de veille, d'alerte et d'expertise, et mettre en place les chaînes d'information et de commandement adéquates. Cela se

⁽¹¹⁾ Nicolas Baverez : *Raymond Aron* ; Paris, Flammarion 1993, p. 254 et suivantes.

fait dans un double contexte. L'État n'est plus en mesure de faire face, seul, toujours et en tous lieux et en l'état, à toutes les crises. Il joue cependant sa crédibilité à chaque crise, sous le regard d'une opinion publique qui exige des réponses immédiates et efficaces. Comme les crises se déroulent, désormais, en chaîne, les acteurs le sont aussi : du local à l'europpéen et à l'international. En même temps, l'intérêt collectif ne s'incarne plus uniquement, spontanément, nécessairement, dans l'État-nation. Autant dire qu'une nouvelle culture de gouvernement émerge, plus contractuelle, plus partenariale, plus globale.

Un exemple l'illustrera : les infrastructures « vitales ». Le sujet remonte au milieu des années 1990, aux États-Unis où l'on parle d'infrastructures « critiques », ou au Canada où on les qualifie d'« essentielles ». La prise de conscience de la complexité croissante des systèmes, de l'interdépendance et de l'atomisation des acteurs, de l'importance des réseaux, matériels et immatériels (d'information, mais pas seulement : chaînes des transports, de l'eau, de l'alimentation...) a permis de conclure que ce sont la permanence et la disponibilité de ces systèmes qui deviennent stratégiques, parce qu'ils conditionnent la continuité de la vie nationale.

Voilà bien un tournant capital : l'enjeu et l'objet d'une politique de défense et de sécurité ne se limitent plus, comme hier, au fonctionnement normal et régulier des pouvoirs publics, face à la crise ou à la guerre, pour importante que cette mission demeure. Assurer la continuité de la vie nationale et élever le seuil de la sécurité des populations, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire : c'est cela qui, désormais, donne un sens à la politique publique de sécurité nationale. Cela exige, à la fois, une approche civilo-militaire, interministérielle, décloisonnée, associant public et privé, allant du local au national et à l'europpéen. Cela suppose, aussi, une redéfinition des priorités : de l'État et dans l'État, au sein des ministères, avec ses partenaires « grands opérateurs » (EDF, France Télécom, SNCF...), avec les collectivités territoriales et les entreprises.

Au caractère global et transversal, extérieur et intérieur, des menaces, correspondent le caractère global et transversal des réponses et la sélection et la hiérarchisation des priorités par les autorités politiques : sûreté et sécurité des personnes et des biens ; installations nucléaires, risques NRBC (nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques), risques sanitaires à toutes les échelles ; infrastructures de transports, grands complexes industriels, réseaux matériels (eau...) et immatériels (information ; réseaux financiers...). Élever le seuil de sécurité des populations sur le territoire national suppose, dans le même temps, de prendre en compte ces menaces nouvelles, de permettre la continuité des réseaux, d'assurer la veille, la prévention, le suivi des crises, en particulier en matière de terrorisme et d'armes de destruction massive. En relations avec nos alliés, nos voisins et les autres...

Tout cela fait l'objet d'une mise en commun des informations, des dispositifs d'expertise publics, privés, civils et militaires, et d'une recherche d'homogénéisation des équipements. Dans le cadre de l'architecture de sécurité renforcée

évoquée plus haut, et dans le contexte de la réforme des armées. Quels que soient les missions de nos armées et le cadre dans lequel elles s'inscrivent, c'est bien à la mission générale de sécurité nationale qu'elles contribuent éminemment, sans distinction de rang de subordination, de mérite ou d'importance. Il ne saurait donc être question d'évoquer plus longtemps, comme on a pu le faire, la réduction de nos armées à une « peau de léopard » sur le territoire national, et à l'« armée du Quai d'Orsay » à l'extérieur de nos frontières ⁽¹²⁾.

Au service de la nation et de sa sécurité, les militaires sont, tous, de métier – d'« active », si l'on préfère. On ne discutera pas ici des conditions, des difficultés et des conséquences de la professionnalisation. Il importe cependant de mettre l'accent sur une dimension nouvelle de l'emploi des forces armées dans leur mission, première de toutes, de contribution à la sécurité nationale. La professionnalisation, c'est la fin programmée des droits de tirage sur les militaires, au profit d'un réservoir de capacités et de savoir-faire, intégré à la manœuvre générale de sécurité nationale, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières ⁽¹³⁾.

D'où la réforme de la planification nationale de sécurité, et celle de la fonction « protection » dans les armées. Naturellement, ces évolutions majeures et inachevées ont des conséquences qui concernent au premier chef les militaires, mais qui les dépassent à bien des égards. S'ils étaient, hier, les premiers dans la défense, et le plus souvent les seuls, ils ne sont plus qu'un élément parmi d'autres dans la sécurité : à l'image de l'État lui-même ! Si la défense globale plaçait les armées à la tête du système, le reste suivant et alimentant la mobilisation générale, le déplacement des lignes de la défense militaire à la sécurité nationale fait que tout ne tourne plus autour de la fonction militaire, ni même de l'action militaire.

Une nouvelle dimension de l'organisation de la sécurité nationale émerge bien, à un moment où trois difficultés se confirment, auxquelles tous les responsables publics devront faire face. Nos concitoyens demandent tout, autant et quelquefois plus à une puissance publique, à un État qui n'est plus qu'un *primus inter pares* au milieu de ses partenaires. Ils supportent de plus en plus mal la contrainte, dimension désormais historique du comportement de l'État. Ils mettent en cause, directement, collectivement et individuellement, les responsables de l'action publique.

La mission de sécurité nationale, c'est-à-dire la continuité et la permanence, suppose une organisation qui rassemble : tous les acteurs, dans la durée, autour d'un même objectif ; une polyvalence des missions, autour de la continuité de la vie nationale ; une évaluation des résultats ; un partenariat dans les comportements.

⁽¹²⁾ Tristan Lecoq : « France : de la défense des frontières à la défense sans frontières », *Questions internationales*, n° 79-80, « Le réveil des frontières » ; Paris, La documentation française mai-août 2016.

⁽¹³⁾ Tristan Lecoq : *Enseigner la défense* ; Paris, ministère des Armées/DPMA, novembre 2018.

Avec une interrogation finale : combien de temps faudra-t-il pour passer d'une époque à une autre, d'un système à un autre, d'une logique à une autre ? De la trilogie intérêts vitaux/État souverain/dissuasion nucléaire, au triptyque infrastructures vitales/acteurs en chaîne/continuité de la vie nationale ? Avec quels moyens à mettre en œuvre et quels résultats à atteindre ? Rien ne se fera, probablement, aussi vite. Mais souvenons-nous cependant de Keynes qui, à la fin de sa vie, disait qu'« ... après avoir eu longtemps tort avec précision, il est temps d'avoir vaguement raison ». ♦

Défense et sécurité : du renversement de la hiérarchie des concepts à la stratégie de sécurité nationale

Christian Girard | Vice-amiral (2S).

Les concepts de Défense et de sécurité sont maintenant systématiquement associés, comme si leur relation, le fameux *continuum*, était une évidence sans conséquence. Cette situation n'est pas cependant sans créer de graves risques de confusion. Les deux concepts doivent continuer à être nettement distingués.

Évidemment, la situation actuelle résulte des évolutions géopolitiques récentes sur lesquelles il sera utile de revenir. Il sera possible ensuite d'aborder la relation Défense-sécurité aujourd'hui pour constater ce qui a été qualifié « d'inversion de la hiérarchie des concepts » par le professeur de droit Bertrand Warusfel et appeler à une véritable stratégie de sécurité nationale.

L'illusion de la paix kantienne, émergence de la sécurité extérieure

L'effondrement de l'URSS a créé une période d'euphorie au cours de laquelle l'Occident, ses valeurs, son modèle, ont paru s'être imposés au monde en l'absence d'alternative. Ce fut le temps de l'hyperpuissance, celui du modèle philosophique de la fin de l'Histoire. Cette période va de la première guerre du golfe en 1990 aux attentats du *World Trade Center* en 2001.

Dès cette époque, il est apparu que, de par le monde, en Afrique singulièrement, se créaient d'immenses « zones grises », correspondant à des États dits « faillis », ou à des espaces maritimes, dans lesquels se constituaient ou se développaient de multiples trafics et activités illicites : trafics de migrants, de drogue, d'armes, pillage des ressources halieutiques, piraterie, bases d'entraînement pour le terrorisme, tandis qu'éclataient des guerres civiles apportant leur lot de catastrophes humanitaires. La Somalie de 1993 reste dans les mémoires.

Le concept de « nouvelles menaces » a été développé. L'actuel président du conseil constitutionnel parlait des dividendes de la paix en disant que la Défense

n'était plus une priorité. C'est le temps également où la présence militaire française en Afrique a été réduite de façon très importante.

Ces menaces étaient d'un caractère composite, mais elles étaient de nature sécuritaire, c'est-à-dire susceptibles d'attenter à la sécurité intérieure du pays. Elles n'émanaient pas de politiques étatiques identifiées et ne paraissaient donc pas justifier un traitement militaire. Elles devaient être traitées selon les lois et les règles du droit national et international du temps de paix.

L'outil militaire ne pouvait venir qu'en appoint. Les frontières de la sécurité intérieure des États n'étaient dès lors plus conformes à celles de la géographie comme l'a dit le Premier ministre de l'époque.

La menace militaire terrestre continentale avait disparu, du moins le pensait-on, et on s'apercevait que la sécurité intérieure dépendait de facteurs extérieurs.

Cette réalité n'a pu que se vérifier jusqu'aux attentats sur le sol national français en 2015 en passant par le 11 septembre 2001, et de multiples autres attentats dans différents pays européens. On se mit à parler de sécurité extérieure à côté de la sécurité intérieure. La sécurité a progressivement pris le pas sur la Défense. La Défense se trouvait certes privée d'un ennemi bien identifié, mais elle oubliait le caractère global et interministériel défini par l'ordonnance de 1959 fondant son organisation. Elle fut bientôt limitée à sa seule dimension militaire tout en étant soumise à de très fortes restrictions budgétaires. Le Secrétariat général de la défense nationale, le SGDN, aujourd'hui SGDSN, vit ses moyens considérablement réduits.

La montée des périls

Puis il y eut le coup de tonnerre des attentats du 11 septembre 2001. Le terrorisme pouvait frapper le cœur de l'hyperpuissance. La réponse fut une intervention militaire internationale en Afghanistan. Il s'agissait de faire la guerre au terrorisme, en fait faire la guerre à *Al-Qaïda*. Un enjeu sécuritaire intérieur recevait une réponse militaire extérieure. Le *continuum* Défense-sécurité agissait désormais dans les deux sens entre intérieur et extérieur du territoire.

Mais bientôt, d'autres interventions militaires se produisirent dans le monde, indépendantes d'un enjeu de sécurité, même si elles pouvaient en prendre le prétexte. Ce fut l'intervention américaine en Irak en 2003. L'épisode libyen en 2011 commençait sous couvert humanitaire, mais se prolongeait en aggravant les accrocs faits au droit international en 1999 au Kosovo. Les interventions russes, qui avaient été lancées en Géorgie en 2008, se poursuivaient en Ukraine en 2014 et en Syrie en 2015. Le mode d'action qu'on aurait pu qualifier de « militaire offensif » à finalité « sécuritaire défensive » s'est trouvé dépassé.

La Russie reprenait une politique de puissance et d'intimidation à l'égard de ses voisins, et des pays occidentaux. La montée en puissance de la Chine et sa stratégie d'implantation insulaire, au mépris du droit international, ne laissaient pas d'inquiéter. Partout dans le monde les dépenses d'armement repartaient à la hausse. On assistait au retour des empires et à la montée des « démocraties » selon le mot de Nicolas Baverez.

Les enjeux de puissance militaire se manifestaient donc de nouveau, en se confondant, parfois, avec ceux de la sécurité intérieure dans le cadre de guerres dites asymétriques, comme celle menée contre *Daech*.

La nécessité d'une défense militaire forte réapparaissait à la fois pour la protection des intérêts nationaux, mais d'abord en tant qu'instrument majeur de la politique extérieure. Elle revenait sur le devant de la scène, au grand dam des accords diplomatiques internationaux laborieusement élaborés dans les années 1980 et 1990. Diverses initiatives russes et américaines les remettaient en cause et continuent de le faire, particulièrement ceux sur lesquels s'était développée la détente entre les blocs en Europe du temps de la guerre froide, comme le traité sur les forces nucléaires intermédiaires, dit FNI.

Dans ce contexte, la recherche de la seule sécurité intérieure n'était plus suffisante pour justifier l'effort de Défense. Il fut commode d'élargir le concept et de le présenter comme inspirant la protection du pays vis-à-vis de toute menace extérieure, en oubliant, ou en feignant d'oublier, que c'est bien l'objectif même de la politique de Défense.

L'affirmation de la sécurité nationale

Ce glissement s'opéra en France avec le *Livre blanc sur la défense* de 2008. On observait alors, selon l'expression de Bertrand Warusfel, « un glissement des mots vers un retournement des concepts ». Le *Livre blanc* introduisait le concept de « sécurité nationale » directement décalqué de la *National Security* américaine. Le code de la Défense article L 11-11-1 montre que désormais la notion de sécurité nationale coiffe bien celle de la Défense, réduite à sa dimension militaire.

Le concept de stratégie de sécurité nationale diffère cependant du concept de Défense de 1959. Celui de 1959 apparaissait essentiellement réactif, celui de stratégie de sécurité nationale met davantage l'accent sur l'anticipation. Il met en avant l'analyse des menaces et des risques, introduit la notion de sécurité extérieure, fait disparaître la notion de « sûreté de l'État » à laquelle il substitue celle des « intérêts fondamentaux de la nation ».

On peut observer que le concept de sécurité nationale est consacré par le droit international et communautaire. Il est conforme à la hiérarchie des normes

établie par l'UE qui subordonne la politique de sécurité et défense commune (PSDC), à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Mais curieusement, comme si la mise en ordre des textes n'avait pas été achevée en France, le code de la Défense, qui n'a pas été rebaptisé code de la sécurité nationale, continue à parler de défense non militaire. De nombreux éléments de l'ordonnance 59-147 du 7 janvier 1959 y ont été repris.

En réalité, les évolutions décrites n'ont fait que prendre acte avec retard des transformations du paysage géostratégique. L'outil militaire avait évolué heureusement. Profondément transformé, il faisait, depuis les années 1980, face à bien d'autres finalités que la seule défense du territoire envers la menace soviétique. Cela s'était, entre autres, manifesté par la suspension du service national en 1996.

La Défense, même réduite à sa composante militaire, subsiste grâce à son histoire, son organisation et ses moyens, en particulier humains, et sans doute le subconscient de nos compatriotes. Le mot Défense continue très souvent à être utilisé à la place de celui de stratégie nationale de sécurité. Le retournement conceptuel n'a pas changé grand-chose dans les faits, ni fondamentalement dans les esprits.

Systématiquement, la Défense reste citée, en France, avant la sécurité dans les titres des organisations et instances où le mot a été introduit ; elle continue à jouer un rôle principal dans la mise en œuvre des actions de ce qu'il faut dorénavant appeler la sécurité nationale. On observera, par exemple, que le président de la République a demandé au ministre des Armées de conduire, à l'été 2017, une *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*.

Mais un flou voire une confusion se sont donc aujourd'hui introduits entre ces deux notions, comme si l'une n'allait pas sans l'autre, voire qu'elles étaient de même nature.

Réflexions sur la Défense et la sécurité

Il est donc temps de revenir sur les deux concepts pour cerner ce qui les distingue.

Sécurité

Le mot sécurité peut recevoir de multiples qualificatifs, mais il ne prend pas de majuscule comme peut le prendre le mot défense. La sécurité peut être civile, sociale, industrielle, intérieure, extérieure, informatique... La liste n'est pas limitative. Elle désigne normalement un état final positif, être en sécurité, qui est d'abord un ressenti. Mais le mot est également employé pour qualifier l'ensemble des mesures ou des moyens qui concourent dans un domaine donné à la recherche de

cet état final. Il peut donc couvrir un champ très large et n'a pas été véritablement conceptualisé à l'exception, peut-être, par le livre de Frédéric Gros paru en 2012 *Le Principe sécurité*. Il représente bien le domaine des mesures et des moyens que l'État peut prendre et mettre en œuvre pour assurer l'état final « en sécurité » de la société et des citoyens. À ce titre, il ne paraît pas illogique qu'il englobe les actions spécifiques de Défense dans ce qu'elles contribuent à l'obtention de cet état final.

On peut observer que l'emploi du mot « sûreté », synonyme apparemment de sécurité, mais avec une connotation plus active, et plus exigeante dans la recherche du résultat final, car il s'agit alors d'obtenir une « assurance » de sécurité, est *a contrario* moins courant aujourd'hui.

On aurait sans doute pu, ou dû, dire stratégie de « sûreté nationale » au lieu de « sécurité nationale », mais le mot sécurité s'est imposé.

Prenons acte, comme le fait Frédéric Gros en 2012, que la sécurité a acquis aujourd'hui le statut d'une sorte de principe régulateur très large couvrant différentes acceptions, une situation objective, un état mental, une garantie apportée par l'État et un *corpus* de normes. Mais c'est bien la garantie, de caractère global, apportée par l'État qui nous intéresse.

Défense

Pour ce qui est de la Défense, avec un D majuscule, elle s'applique à des réalités mieux délimitées. C'est un domaine qui, *a contrario*, a fait l'objet de nombreuses réflexions théoriques, reliées fondamentalement à la question de la guerre. Le ministère qui en est chargé est celui des Armées. Défense est un euphémisme utilisé pour envisager la réalité que l'on voulait bannir des guerres mondiales. Aujourd'hui, il s'agit bien de défendre les intérêts nationaux sur le territoire national, comme dans le reste du monde, intérêts qui ne sont pas nécessairement des enjeux de sécurité au sens défini précédemment.

Le mot Défense, bien que pouvant prendre un champ d'extension très large au-delà du seul champ de l'action militaire ouverte, signifie désormais dans la terminologie actuelle préparation et emploi des forces armées dans les contextes géopolitiques d'intervention en opérations extérieures et, depuis le développement du terrorisme et des crises de nature diverses sur le territoire national, soutien des forces de sécurité intérieure.

Le mot Défense, malgré sa connotation « réactive » et son déclassement dans l'ordre des normes, n'est pas contesté. Il reste d'un emploi courant au-delà de son champ présent de définition.

Divers intellectuels ont constaté que la guerre, définie comme une violence étatique, justifiée et encadrée, disparaît au profit d'états de violence infrapolitiques, alors que les États-nations périssent, que les frontières se fragilisent et que l'économie

semble tout dominer. Ils concluent qu'au couple « guerre/paix » s'est substitué celui d'« intervention/ sécurité ».

Je cite Frédéric Gros dans son livre *États de violence de 2005* : « La guerre défendait la patrie, un peuple, une idéologie, là où la sécurité vise dans un monde sans frontières, ni limites, à protéger l'individu des menaces. »

Nous voyons effectivement un monde aux frontières de plus en plus poreuses, dans lequel les concepts sont plus flous, la guerre au sens juridique n'apparaissant plus tandis que de multiples enjeux de plus en plus graves sollicitent des moyens tant militaires que civils pour y faire face.

Conclusion

La relation entre la Défense et la sécurité est donc incontestable, elle s'exerce dans les deux sens, entre intérieur et extérieur du territoire. À la suite de la disparition de menaces fortes émanant de puissances étatiques, le mot sécurité a pris une signification extensive et peu précise dont on peut craindre qu'elle ne dilue les exigences d'efficacité que la nature des enjeux exige.

L'introduction de l'expression de sécurité nationale ainsi que l'inversion conceptuelle décrite sont fondamentalement justifiées par l'alignement sur la terminologie internationale, et particulièrement européenne. Mais elles ne sont pas réellement rentrées dans l'usage en France.

« Mal nommer une chose, c'est ajouter au malheur de ce monde » selon la phrase de Camus souvent citée et déformée, qui s'appliquait en réalité aux ouvrages de Brice Parain que commentait Camus, dont le thème philosophique était « le langage est-il mensonge ou vérité ? ». C'est par les risques d'erreur, qu'en l'occurrence, la confusion peut faire courir si on se trompe de référent, qu'un danger se fait jour.

Soulignons que nombre d'enjeux spécifiques justifient que la Défense conserve une large autonomie vis-à-vis de la sécurité intérieure, et réciproquement.

En adoptant le point de vue de la sécurité intérieure nous pouvons observer le reproche de la militarisation de la sécurité dans la lutte contre le terrorisme ⁽¹⁾. Il y a aussi celui de la confusion entre sécurité intérieure et extérieure ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Selon M. Jacques Follorou, journaliste au *Monde* en octobre 2017 : « La notion de guerre est aujourd'hui solidement installée dans les esprits, actant la confusion entre le sol national, où devraient prévaloir la loi et le pouvoir civil, et le théâtre extérieur d'intervention régi par les règles de la guerre. »

⁽²⁾ Selon, M. Jean-Marie Guehenno, diplomate français, ancien responsable des opérations de maintien de la paix de l'ONU, en août 2017. « L'erreur, qui permet de justifier aux yeux de l'opinion des engagements extérieurs à l'utilité souvent incertaine, est de confondre menace intérieure et menace extérieure. Les combats de Syrie ou d'Irak peuvent inspirer et aguerrir des terroristes européens. Mais il ne faut pas exagérer les conséquences d'une victoire à Mossoul sur la sécurité des Français... Résoudre les conflits extérieurs et lutter contre la radicalisation d'une infime minorité de Français sont deux défis de nature différente, et les confondre en un seul combat global complique plutôt qu'il ne facilite leur solution. »

Mais il existe un risque symétrique qui est celui d'appliquer à l'action militaire dans les interventions, avec le risque de la paralyser, les normes juridiques du temps de paix applicables sur le territoire national. Plusieurs épisodes, qui ont eu des suites judiciaires, l'ont montré en ex-Yougoslavie. Il ne sera pas développé ici la relation entre Défense et relations internationales ⁽³⁾, non plus que la relation entre économie/industrie et Défense qui sont au-delà des simples questions de sécurité et qui obéissent à des logiques spécifiques.

Il est nécessaire cependant de dépasser la querelle sémantique pour appeler l'attention sur l'ensemble des dimensions que la stratégie de sécurité nationale doit couvrir pour assurer la Défense au sens classique de notre pays.

Sur la planète-archipel que décrit l'amiral Labouerie dans son livre *Penser l'océan*, la Défense, soit la stratégie de sécurité nationale dans la terminologie officielle, doit s'exercer face à de multiples menaces, externes et internes qui n'appellent pas un traitement militaire : cybersécurité, compétitivité économique et désindustrialisation, dépendance énergétique et technologique, extraterritorialité des lois américaines, lutte idéologique contre l'islamisme radical, chômage, endettement, zones de non-droit sur le territoire national, mouvements incontrôlés des populations. Dans tous ces domaines une action forte et efficace est nécessaire aujourd'hui. Cela exige une véritable stratégie nationale de sécurité, globale et cohérente. Existe-t-elle ? ♦

⁽³⁾ « La diplomatie sans la menace de la force armée n'est que jappement de roquet », selon le mot attribué à Élie Halévy.

La dimension plurielle du phénomène de radicalisation djihadiste violent

André Dumoulin | Attaché à l'Institut royal supérieur de défense (IRSD, Bruxelles) et à l'Université de Liège.

À propos du radicalisme violent et des attentats multiformes associés, plusieurs explications ont dominé temporellement le champ des études. À chaque fois, un tropisme spécifique y fut associé en « ignorant totalement ou partiellement » les autres causes. Dans un premier temps, on se concentra sur l'explication géopolitique de la menace djihadiste pour ensuite alimenter le débat à propos des difficultés sociales ⁽¹⁾ explicitant le passage à l'acte mortifère. Il fut ensuite question de la dimension religieuse de l'action, y compris le pourquoi des actions suicides. L'explication fut ensuite élargie aux aspects psychologiques, psychanalytiques et psychiatriques (« Sont-ils fous » ?) pour, au final, en venir à la dimension culturelle et idéologique.

Dans cet espace fortement polémique s'affrontèrent plus particulièrement les adeptes de l'explication sociale et des discriminations explicitant sinon « excusant » les actions violentes (culture de l'excuse) associées à ces frustrations tandis que d'autres condamnaient cette vision « idéaliste » de « l'excuse » en invoquant plutôt une confrontation globale : « Une guerre religieuse et civilisationnelle. » Et pour complexifier le tout, des études mirent en avant l'approche anthropologique. Toutefois, le processus de radicalisation et d'islamisation ne peut être appréhendé par une seule discipline académique.

Ce n'est que plus récemment qu'un effort de synthèse pluridimensionnelle et pluriexplicatif est apparu, associant les différentes explications et surtout en considérant, sous la forme d'études empiriques et de manière spécifique, le parcours de chaque radicalisé. « Les ressorts de ce phénomène et des trajectoires de radicalisation sont protéiformes, multifonctionnels et touchent des profils variés, aux origines sociales diverses, pas toujours pour les mêmes raisons ⁽²⁾. » Bien évidemment,

⁽¹⁾ Cf. à propos du sentiment de discrimination au début du processus de radicalisation, les modèles de Moghaddam (2005), de Wiktorowicz (2005) et Sageman (2008) où des « humiliations » locales et d'injustices personnelles sont alimentées aussi par des sentiments « d'outrage moral » causé par les conflits en zone musulmane (« guerre contre l'Islam »).

⁽²⁾ David Thomson : *Les Revenants* ; Seuil, 2016, p. 87. Cf. aussi Xavier Crettiez, Romain Sèze, Bilel Ainine, Thomas Lindemann : *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, Rapport de recherche pour la Mission de recherche Droit et Justice, Paris, avril 2017 ; Dounia Bouzar : *Étapes du processus de radicalisation et de déradicalisation*, Practicies, projet de recherche, mai 2018.

derrière les spécificités personnelles, nous pouvons aussi tenter de poser le principe global de l'idéologie. Facteur qui semble aujourd'hui être la porte d'entrée à contrecarrer pour lutter contre ces actes barbares.

En dehors des aspects politiques, géopolitiques, religieux et idéologiques, nous retiendrons ici les pistes sociologiques et psychologiques.

Aspects sociologiques

D'une part, au sujet du recrutement de *Daech*, il fut question de la mise en évidence de groupe de jeunes issus souvent d'un même quartier⁽³⁾, de groupes de copains refermés sur eux-mêmes et très soudés ou de fratrie dont une grande partie est issue du petit commerce ou de PME⁽⁴⁾ ayant certains liens avec la petite délinquance⁽⁵⁾. D'autant que pour Hirschi⁽⁶⁾, on commet le plus souvent des actes délictueux quand et parce que le lien social (attachement à des personnes de référence, engagement dans des centres d'intérêt, investissement dans l'action socialisée, croyances aux normes) qui unit l'individu à la société est affaibli ou rompu.

D'autre part, il y a insistance sur une vision socio-économique défavorable de personnes laissées pour compte. La discrimination sociale, la discrimination à l'emploi et le refus d'accès au logement, aux lieux de loisirs associés au délit de faciès ou de consonance nominale poussent alors à une dévalorisation du sentiment d'appartenance nationale. Cela explique l'usage de l'expression « jeunes d'origine musulmane », face à l'absence d'emploi des mots « jeunes d'origine catholique » pour parler de l'immigration italienne ou polonaise ! Dès lors, nous pouvons constater l'utilisation par les imams radicaux du constat de la panne de l'ascenseur social et de stigmatisation médiatique pour miner le désir d'intégration et donner au *djihad* un sens à l'engagement. Dès que le social est défaillant, le discours religieux peut devenir un produit de substitution. Le djihadisme devient alors un instrument de revanche social. Le jeune a alors « un compte à régler avec la société ».

Pour Olivier Roy, le djihadisme n'est « pas la preuve de la radicalisation de l'Islam, mais au contraire la manifestation de la violence naturelle des banlieues et des phénomènes urbains ("le djihadisme des loseurs"), maquillée d'Islam »⁽⁷⁾ alors que Gilles Kepel, autre spécialiste français de l'Islam contemporain, y voit derrière des causes sociales, certes présentes, un enjeu davantage culturel issu d'une radicalisation

⁽³⁾ Luc Van Campenhout : « Jihadisme, le parcours des combattants », *Sciences humaines*, Paris, mars 2018, p. 42 et sv. ; Gérard Davet et Fabrice Lhomme : *Inch'allah : l'islamisation à visage découvert*, Fayard, 2018.

⁽⁴⁾ Selon Scott Atran (2016).

⁽⁵⁾ Christophe Lamfalussy : « Un djihadiste sur deux a un passé délinquant », *La Libre Belgique*, 14-16 août 2015.

⁽⁶⁾ Travis Hirschi : *Causes of delinquency* ; University of California Press, Berkeley, 1969. Cf. Pierre Thys, *Le rôle des groupes d'un point de vue criminologique*, Module 52, CETR, ULg, 2017 (document non accessible).

⁽⁷⁾ *Le Monde*, 24 novembre 2016 et 29 mars 2017 : « Les jeunes radicalisés, s'ils s'appuient bien sur un imaginaire politique musulman (l'*Oumma* des premiers temps), sont en rupture délibérée tant avec l'Islam de leurs parents qu'avec les cultures des sociétés musulmanes » (Olivier Roy, *La Peur de l'Islam*, textes rassemblés, éd. *Le Monde*-l'Aube, Paris, 2018, p. 13).

religieuse : le salafisme qui offre un terrain de passage à l'acte terroriste ⁽⁸⁾. En d'autres mots, « ils s'affrontent » sous la forme d'une question : y a-t-il radicalisation de l'Islam ou islamisation de la radicalité ? Reste la posture de François Burgat ⁽⁹⁾ qui estime que le djihadisme est une des conséquences de la colonisation : les attentats sont des actes politiques reposant sur une lecture anti-impérialiste et tiers mondiste. Benslama y voit la mise à disposition d'un surmoi attractif, « un passe-partout de l'idéalisation à l'usage des désespérés d'eux-mêmes et de leur monde » ⁽¹⁰⁾.

Cependant, pour Marc Sageman, les candidats au *djihad* seraient plus fréquemment des personnes ayant un niveau d'éducation relativement élevé ⁽¹¹⁾. En vérité, les jeunes djihadistes n'appartiennent pas à une catégorie sociale particulière. Il s'agit de jeunes de quartiers défavorisés et marginalement de jeunes issus des classes moyennes ⁽¹²⁾. Dans la majorité des cas, ils sont souvent déconnectés de leur famille (ou dans des processus relationnels faussés ou leurrés) ⁽¹³⁾ et « déconnectés » de leur pays. Il devient un exilé de l'intérieur et peut faire apparaître un moment une « radicalité apaisante » avec observation stricte de préceptes religieux et autres idéaux ou, *a contrario*, dans un processus de provocation et de recours verbal à la menace islamiste, jouant sur une conflictualité familiale et scolaire déstabilisatrice pour les parents et les enseignants ⁽¹⁴⁾. Un passage par la case prison n'est pas exceptionnel où peuvent s'organiser des liens d'amitié et d'influence. La rupture naît ici d'une humiliation et « commettre un acte extrémiste, c'est un contrepois indirect à une violence subie » ⁽¹⁵⁾, une « contre-humiliation ostentatoire infligée à la société » ⁽¹⁶⁾ avec la volonté de vivre parfois des moments de fraternité ensemble contre tous tout en gagnant de l'estime de soi. La complicité fraternelle apparaît comme un support au combat, une condition de résilience face à l'adversité, un moyen de cohésion interne, d'encadrement. Un peu comme dans l'analyse des caractéristiques de la fraternité au combat des militaires ⁽¹⁷⁾. Pour Michel Houellebecq, le terrorisme est un moyen de socialisation !

Dans une étude réalisée par Rik Coolsaet parue en 2016, les Belges qui sont partis rejoindre *Daech* seraient majoritairement de jeunes délinquants ⁽¹⁸⁾ répondant à un effet de mode, pour une quête de reconnaissance narcissique. Deux

⁽⁸⁾ « Pourquoi des jeunes d'ici deviennent kamikazes ? », entretien, *Le Soir*, 6 avril 2016.

⁽⁹⁾ François Burgat : *Comprendre l'islam politique : une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016* ; La Découverte, Paris, 2016.

⁽¹⁰⁾ Fethi Benslama : *Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman* ; Seuil, Paris, 2016, p. 13.

⁽¹¹⁾ « Résilience ou comment combattre le terrorisme », *Histoire & stratégie*, Areion, Paris, décembre 2014-février 2015, p. 37.

⁽¹²⁾ Cf. aussi Michaël Dantinne : *Radicalisme et villes* ; CETR, ULg, 10 mars 2017 (document non accessible).

⁽¹³⁾ Dounia Bouzar : « Le processus de radicalisation "jihadiste" : une triple dimension émotionnelle, relationnelle et idéologique » (www.geostrategie.fr), 9 avril 2018.

⁽¹⁴⁾ *Ibidem*.

⁽¹⁵⁾ Ariane Bazan : ULB, *Le Soir*, 16 novembre 2015.

⁽¹⁶⁾ Farhad Khosrokhavar, *Diploweb*, 13 mai 2018.

⁽¹⁷⁾ André Thieblemont : « La culture de l'Armée de terre à l'épreuve de la modernité », *Revue Défense Nationale*, Paris, octobre 2010 ; Claude Weber, « The soldier and his/her Society », *Inflexions*, « Cultures militaires, culture du militaire », La Documentation française, Paris, juin-septembre 2009, p. 63 et sv.

⁽¹⁸⁾ Cf. aussi Fabien Truong : *Loyautés radicales. L'Islam et les « mauvais garçons » de la nation* ; La Découverte, Paris, 2018.

groupes seraient distinguables : le premier proche des milieux de la drogue, délits et violence urbaine (bandes) avec l'idée d'une intégration par le groupe radicalisé (« gang *Daech* ») comme exutoire à la violence ; le second, très minoritaire, moins repérable, se radicaliserait après le départ avec des motivations très personnelles d'un engagement qui l'est tout autant, pour donner un sens à la vie. La perspective de gains matériels (mariage, maisons, piscines, grosses voitures, pillage) ⁽¹⁹⁾ stimulée par la propagande de *Daech* peut probablement aussi attirer les deux groupes dans leur motivation au départ.

Aussi, le *djihad* se profile comme l'unique projet personnel et professionnel à leur portée, la voie traditionnelle – étude, emploi – ne fonctionnant pas positivement. Le déclassement en situation scolaire aboutit, par le djihadisme, à une forme de réhabilitation collective : la cause islamiste donne alors sens ⁽²⁰⁾ pour une minorité agissante. Pour d'aucun, il s'agit ici de la culture de l'excuse. L'accusation est alors portée vers ceux qui ont une lecture biaisée, auto rassurante, faisant dire à certains qu'il y aurait une complicité entre une certaine gauche et les islamistes (Taguieff), nommée alors islamo-gauchiste ou fascisme vert ⁽²¹⁾.

Aspects psychologiques

Bien des commentaires furent donnés par les citoyens considérant que les terroristes djihadistes étaient des fous isolés et relevaient de troubles psychiatriques. « Tout se passe comme si les sociétés occidentales ne pouvaient pas penser le djihadisme en dehors du registre de la psychiatrie », car ce serait contraire à « notre propre rationalité subjective » ⁽²²⁾. On aimerait les savoir fous à lier et « se rassurer ». Certes, il est question parfois d'individus instables mentalement, de personnalités « paranoïaque et perverse », schizophrènes ou faibles d'esprit ⁽²³⁾, immatures et psychopathiques ⁽²⁴⁾, mais la dimension comportementale ne relève pas majoritairement de la psychiatrie. Des problématiques psychiatriques sont néanmoins présentes chez un certain nombre d'embrigadés, mais sans que nous soyons face à l'idée que les djihadistes sont tous « fous » ⁽²⁵⁾.

⁽¹⁹⁾ Pierre Thys : *La Participation au combat... avec ou sans retour* ; CETR, ULg, 2017 (document non accessible).

⁽²⁰⁾ Laurent Bonelli et Fabien Carrie : *op. cit.*

⁽²¹⁾ André Dumoulin : « La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques », *La Pensée et les hommes*, n° 64, numéro spécial « Francs-Parlers », Bruxelles, 2006.

⁽²²⁾ Laurent Bardies : « Adversaires et ennemis. La diagonale des fous », *Défense & sécurité internationale*, n° 133, Areion, Paris, janvier-février 2018, p. 62.

⁽²³⁾ Nous nous rappellerons la réaction de l'avocat Sven Mary à propos de Salay Abdeslam : « Il a l'intelligence d'un cendrier vide. »

⁽²⁴⁾ Marc Leplongeon : « Les fous d'Allah sont-ils malades », *Le Point*, 13 juin 2016.

⁽²⁵⁾ Cf. aussi l'analyse de Yann Andruetan : « De la psychiatisation du terrorisme », *Inflexions*, n° 38, ministère des Armées, Paris, 2018, p. 157 à 165. En France, il serait question de développer un réseau de « psychiatres coordonnateurs » dans les agences régionales de santé afin d'assurer un suivi précoce des personnes prises en charge. « Nous ne voulons ni psychiatriser la radicalisation ni criminaliser la maladie mentale, mais mieux éviter l'essor de profils mixtes » (Muriel Domenach, Secrétaire générale du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, citée dans *Le Monde*, 10 avril 2019).

Pour David Thomson, les djihadistes ne sont ni des déséquilibrés, ni des damnés de la Terre, mais pour la plupart des jeunes désintégréés issus de l'immigration et habités par un projet théologico-politique. Les enquêtes indiqueraient davantage des fragilités narcissiques (faible estime de soi), une intolérance à la frustration sociale ainsi qu'une carence en affects ; y compris parfois des malaises intimes liés au genre. Par la violence, ils ont le sentiment d'exister et d'inverser les rôles : « d'insignifiants, ils deviennent des héros »⁽²⁶⁾. L'ère du vide est récupérée alors par l'islamisme radical en embuscade. En vérité, les profils d'engagement sont extrêmement hétérogènes tout comme les parcours individuels. Pour Serge Garcet, psychologue à l'ULg, « la construction du sentiment de privation relative peut être égoïste, c'est-à-dire individuelle (comparaison avec un autre individu), ou fraternelle et intégrer une dimension collective (mise en comparaison du groupe avec d'autres) »⁽²⁷⁾. La construction de cette frustration procède donc à la fois de sa propre incapacité à accéder aux ressources économiques et sociales, renforcement du sentiment d'injustice et édification de représentations stéréotypées. Au final, escalade possible vers l'acte violent par déshumanisation de l'autre envié.

Pour Serge Garcet, « l'évolution se traduit dans l'espace public par une remise en question accrue du cadre législatif au nom de la référence religieuse perçue comme inaliénable. La revendication porte sur la nécessité d'obtenir, de la part de la société, des concessions par rapport au religieux selon un modèle de société où le politique et le religieux se confondent conformément au geste prophétique de Mohammed et caractéristique de l'islam politique. Par cette transformation, la blessure individuelle narcissique et identitaire se dissout dans la blessure symbolique et collective d'un idéal islamique blessé, générant ce que Benslama nomme les "surmusulmans", qui revendiquent la restauration d'un islam souverain, éventuellement par le recours à la violence ».

Par ailleurs, la posture des jeunes djihadistes doit être mise en relation avec les dimensions psychosociales et psychologiques de cette tranche d'âge constructiviste qu'est l'adolescence⁽²⁸⁾, période de plus en plus large temporellement. C'est l'espace d'une sociologie « d'en bas », avec ses bricolages religieux adaptés à leurs expériences et trajectoires concrètes.

Les deux tiers des « radicalisés » occidentaux ont entre quinze et vingt-cinq ans, période du passage de l'adolescence à l'âge adulte : moment charnière où ils veulent se mettre à l'épreuve pour découvrir ce qu'ils valent. Selon Serge Tisseron⁽²⁹⁾, s'il y a eu difficulté à se mettre à la place d'autrui (transmission, éducation) et que cela n'a pas été réalisé entre sept et douze ans, nous pourrions voir apparaître rigidité, fragilité, appauvrissement affectif, absence d'émotion (athymhormie) et facilité à être

⁽²⁶⁾ Farhad Khosrokhavar (entretien) : « Ces jeunes qui se radicalisent », *CNRS Le Journal*, Paris, 12 mars 2015.

⁽²⁷⁾ Serge Garcet : *Entre posture victimaire et polarisation identitaire : la question de la privation relative au sein du processus de radicalisation* ; CETR, ULg, 2018 (non accessible).

⁽²⁸⁾ Fabien Truong : *Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons de la nation »* ; La Découverte, Paris, 2017.

⁽²⁹⁾ Serge Tisseron : conférence sur l'empathie, Université de Liège, 3 mai 2018.

endoctriné et devenir des « machines à tuer ». Cela touche donc tous le tissu social, la fratrie, les mères, les pères absents (Farhad Khosrokhavar), et parfois des carences parentales. La radicalisation ne commencerait pas dans les mosquées ou dans les prisons, mais dans le cadre familial là où l'autorité n'est pas présente. Sans autorité familiale, l'enfant va passer de l'insouciance mortifère au message délivré dans la rue (Yasmina Khadra).

Nous avons affaire souvent à des individus en quête d'une vie fantasmée, « glorieuse et héroïque » plutôt que fade et frustrante dans un environnement où l'individualisme est prégnant ⁽³⁰⁾ et où nous savons aussi que selon une étude d'Unicef France parue en 2014, plus d'un jeune sur trois serait en souffrance psychologique. « Souffrance qui ouvre toutes grandes les portes aux recruteurs de *Daech* ⁽³¹⁾. »

Jeunes qui sont nés après la fin du communisme et dans la mondialisation et ses questionnements, espace médiatisé où la violence est davantage affichée et où l'on perçoit un doute généralisé envers la parole publique renvoyant aux *fakes news* et autres théories du complot ⁽³²⁾ auxquelles ils s'abreuvent sans esprit critique. Reste leur porosité extrême aux outils de propagande – dont les contenus peuvent être tactiques et pragmatiques autant que stratégiques, politiques et théologiques ⁽³³⁾ – qui ont utilisé plusieurs langues afin d'augmenter les recrutements étrangers : présenter l'EI d'abord puis en tant qu'État en construction avant de revenir à la lutte asymétrique et de guérilla. ♦

⁽³⁰⁾ Cf. les travaux de Beck (2002), Gaucher (2013), Inglehart (2005, 2018) et de Vigarello (2014) sur le culte du moi, le plaisir immédiat, la recherche de reconnaissance.

⁽³¹⁾ Rapport de Malek Boutih : « Génération radicale », Assemblée nationale, Paris, 2015.

⁽³²⁾ Cf. le dossier dans *Diplomatie* n° 73, Areion, Paris, mars-avril 2015, p. 37 et sv.

⁽³³⁾ Cf. Dounia Mahlouly & Charlie Winter : *A Tale of two Caliphates: Comparing the Islamic State's Internal and External Messaging Priorities* ; Report ICSR & VOX Pol, King's College, London, 2016.

L'European Defense Network, au cœur du défi européen

Charlotte Kopp | Ingénieur en aéronautique, présidente de l'EDN.

Le 18 janvier dernier, lors de La Fabrique Défense, organisée par le ministère des Armées et l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), l'EDN a reçu le « prix citoyen » des mains de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. La remise de ce prix a permis à l'équipe franco-allemande de rencontrer la Revue Défense Nationale, nous donnant à cette occasion carte blanche pour nous y présenter.

À l'EDN, les problématiques complexes sont de mise

Ingénieurs ou militaires de formation, c'est avant tout la passion de l'aéronautique qui a conduit ses membres à entrer dans le monde de la défense.

Jeunes professionnels français et allemands, ils ont été amenés à travailler dans des projets de coopération européenne. Une fois la porte d'entrée poussée, c'est tout un monde jusqu'alors inconnu qui s'est ouvert à eux : celui de la politique et des relations européennes. De nouveaux sujets de prédilection passionnants à creuser.

En matière de défense, la coopération européenne suscite des enjeux de grande ampleur. Il suffit d'une première expérience dans le domaine de la défense pour comprendre que la suite du chemin se tracera ensemble, ou ne se tracera pas, et que les pays d'Europe portent face au monde, des valeurs communes qui les lient.

Le couple franco-allemand

Malgré tout, sur les sujets de défense et de sécurité, la richesse culturelle de l'Europe est plus handicapante que constructive. Cela s'observe particulièrement dans le couple franco-allemand.

Ces sujets touchent des principes extrêmement sensibles, tel que celui de la souveraineté. Ce terme, qui apparaît dès l'article III de la Constitution française, est totalement absent de la constitution allemande ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le terme *Souveränität* n'apparaît pas dans la constitution allemande (*Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland*). Ce sont les mots *Hobheitsrechte* ou *Staatsgewalt* qui sont employés pour une notion similaire. Le mot *Staatsgewalt* est celui qui apparaît en premier dans l'article 20 de la constitution allemande. Il est à noter que le mot souveraineté apparaît cependant dans le « traité portant règlement définitif à l'Allemagne » de 1990 (<https://www.cairn.info/>).

D'un point de vue structurel, on pourrait mentionner l'organisation politique fédéraliste de l'Allemagne, dont découle une approche très inclusive de l'Europe. À cette approche inclusive, la France reste sceptique, elle qui, centralisée, ne le vit pas en son sein.

L'approche historique et militaire est finalement l'exemple le plus marquant. Les interventions militaires de la France (notamment en Afrique) se lisent et s'expliquent en Allemagne par son passé colonial. L'Allemagne elle, toujours marquée par son passé, n'ose plus. Deux cultures stratégiques différentes.

Forts de cette analyse, ne voulant pas succomber au fatalisme, l'EDN a choisi de mettre la main à la pâte

Sans tomber dans la démagogie, l'EDN pense que ces diversités peuvent être une force, mais cela dépendra de la qualité du dialogue qui sera mis en place. Il faudra un franc-parler et il faudra commencer par les sujets de fond.

Quelles sont les valeurs communes et quels sont les intérêts communs que les pays d'Europe veulent protéger ensemble ? Quelles sont les menaces communes auxquelles ils doivent faire face ?

Des aspects très sensibles et profonds auxquels il faut réfléchir le plus tôt possible. C'est en début de carrière qu'il est le plus facile de lancer des initiatives innovantes, d'apprendre à dialoguer et créer ainsi un réseau européen solide et performant. Se rencontrer et réfléchir ensemble à des solutions pour demain, c'est cela l'ADN de l'EDN. Et il faut s'y mettre maintenant, car demain il sera trop tard !

L'exercice de la fondation de l'EDN, pour lequel ses membres fondateurs se sont donné un an de réflexion en cercle fermé franco-allemand, a déjà été très enrichissant en ce sens. Au fil des rencontres, ils ont dû réfléchir ensemble aux valeurs qu'ils souhaitent défendre. Il a fallu s'approprier et appréhender l'autre, comprendre sa culture et son fonctionnement. De cette expérience est né un premier plan d'activité pour cette année, malheureusement suspendu par la crise du Covid-19.

Le programme pour 2020 est simple et se base sur des activités similaires à celles des *think tanks*

Afin de mettre en place des réflexions et un dialogue au sein des jeunes professionnels de la défense, et afin de leur donner la possibilité de créer un réseau européen, l'EDN proposera différents types d'activités au cours de l'année. À chacun des événements, il aura à cœur d'intégrer la diversité européenne en mélangeant différentes nationalités afin de nourrir des échanges fructueux.

En 2020, quatre analyses ⁽²⁾ seront réalisées sur des sujets qui ont été proposés par des parlementaires européens. Des conférences seront organisées tout au long de l'année. La première aura lieu [si la situation le permet] avec Dirk Hoke (CEO d'Airbus Defense & Space), au Parlement de Bavière. Le sujet portera sur « une culture de défense européenne commune ».

En parallèle de cela, un *serious game* est en cours de développement, qui se jouera au cours de deux séminaires de formation. Il aura pour but d'aider les participants à saisir rapidement les différents enjeux de la défense européenne, d'un angle différent du leur.

Finalement, des EDN-Conférences seront lancées et seront proposées aux entreprises et aux administrations afin de sensibiliser leurs jeunes professionnels aux enjeux de la défense européenne, le temps d'un échange de deux heures.

Des synergies entre différentes entreprises privées et certaines instances étatiques

L'EDN est entourée d'une équipe de *wisewomen* et de *wisemen*, des personnes exerçant ou ayant exercé des responsabilités importantes dans le domaine de la défense. La construction de ce réseau a pour but de capitaliser sur l'expérience de nos aînés, qui ont ouvert la voie. L'EDN a à cœur de développer davantage ce réseau.

Ce réseau européen a pour souci principal d'être pérenne.

L'EDN est porteur de valeurs que ses membres fondateurs souhaitent transmettre par ce projet. L'énergie que nous déployons à ces fins doit impacter sur le long terme. Très franco-allemand pour l'instant, nous avons pour vocation de nous ouvrir à toutes les nationalités européennes. C'est désormais le cas depuis le mois de janvier. ♦

Rejoignez-nous !

Si vous êtes sensibles à notre initiative, que vous soyez jeunes professionnels (RI, géopolitique, issus des mondes industriel et/ou militaire, ou simplement passionnés par ces sujets) ou potentiels *wisewomen* ou *wisemen*, n'hésitez pas à nous contacter par courriel (info@e-d-n.eu).

Pour plus de détails (<http://e-d-n.eu>).

Pour suivre nos activités, nous vous invitons à nous rejoindre sur les réseaux sociaux :

LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/european-defense-network>)

Facebook (<https://www.facebook.com/EuropeanDefenseNetwork>)

Twitter (<https://twitter.com/EuroDefNetwork>)

Instagram (<https://www.instagram.com/europeandefensenetwork>)

⁽²⁾ Petits projets de trois mois sur un sujet précis, réalisés en équipe multinationale, qui aboutissent à un *Paper*, une infographie, des *podcasts* ou d'autres formes de rendu.

Imaginaires nucléaires : une autre manière de parler de dissuasion

Philippe Wodka-Gallien

Chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique (Ifas). Auditeur de la 47^e session nationale de l'IHEDN « Armement et économie de défense ». Auteur de *La Dissuasion nucléaire française en action – Le dictionnaire d'un récit national* (Éditions Decoopman, 2019).



Illustré par le photographe Ewan Lebourdais, « Imaginaires nucléaires » a notamment réuni Olivier Zajec (Université Lyon III), Guillaume de Rougé (Université Catholique de l'Ouest/ENS Ulm), Plantu (*Le Monde*), Éric Le Bourhis (Inalco), Roland Lehoucq (astrophysicien au CEA), Pierre-William Fregonese (Sciences Po Lille), Michel Ciment (critique de films), François Geleznikoff (CEA/DAM), Dominique Mongin (ENS Ulm), Tiphaine de Champchesnel (Irsem) et Antonin Baudry (réalisateur et scénariste du *Chant du Loup*).

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem) ont pris l'initiative d'un colloque sur les « Imaginaires nucléaires » le 11 décembre 2019 dans l'idée de présenter le nucléaire autrement en s'adressant au plus grand nombre. Si le lectorat de Lucien Poirier se chiffre en milliers, James Bond fait des millions d'entrées. Direction la Bibliothèque Nationale de France dans laquelle une quinzaine d'intervenants, cadres du CEA, analystes, artistes, photographes, cinéastes, historiens, critiques de films et journalistes avaient été invités sur l'estrade pour nous faire partager, son et images à l'appui, leur vision sur le thème de ce colloque ⁽¹⁾.

La culture populaire (cinéma, série télévisée, musique, roman, art plastique, bande dessinée, jeux vidéo) s'est emparée de l'atome dès 1945. À y regarder de près, la venue de la thématique nucléaire dans l'univers artistique prolonge l'attrait des intellectuels – écrivains, philosophes – qui nous questionnent sur la technologie et son effet sur l'humanité. C'est dans les pays de liberté, les espaces où l'artiste est libre de ses choix, que l'atome trouve son espace d'inspiration, pour le soutenir ou le contester. La culture populaire de l'atome est un espace d'expression qui évolue entre les lieux du débat politique, la réflexion stratégique et l'attente des sociétés de consommation.

La culture populaire de l'atome avant la « bombe »

Les imaginaires nucléaires font écho aux angoisses et espoirs du moment. La France rejoint ainsi les Américains qui abordent sans tabou l'*Atomic Pop Culture*. Il

⁽¹⁾ L'auteur tient à remercier chaleureusement Céline Jurgensen du CEA, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, directeur de l'Irsem et Lova Rajaoarinelina, auditrice 2020 de l'IHEDN et animatrice du Réseau Nucléaire et Stratégie – Nouvelle Génération pour leur accueil dans le programme de cette journée.

y a les livres, le cinéma, mais également les musées : le musée national de l'histoire de la science nucléaire à Albuquerque et le musée national des tests atomiques à Las Vegas qui nous accueille avec la silhouette de Lee Merlin, *Miss Atomic Bomb, 1957*.



Lee Merlin obtient son titre de *Miss Atomic Bomb 1957* à Las Vegas. Icône de la culture populaire de l'atome, elle apparaît dans le dossier de presse du Department of Energy consacré au *Nevada National Security Site* © DoE.



Le B-52, avion vedette de *Docteur Folamour*. Le geste artistique de Stanley Kubrick délivre un message immédiatement compréhensible aux politiques et à l'opinion publique © US Air Force.

Docteur Folamour reste la référence partagée par tous, tant son impact est puissant sur notre lecture du fait nucléaire. À y regarder de près, la culture populaire de l'atome s'inscrit dans le sillon déjà tracé par la science-fiction. On se tourne alors vers Jules Verne : *20 000 lieues sous les mers* (1870) et *Robur-le-Conquérant* (1886). Dans *Sans dessus dessous* (1889), le romancier introduit à sa fantaisie – décaler l'axe de rotation de la Terre – un explosif surpuissant. Le britannique H. G. Wells s'inscrit dans un courant plus pessimiste dans *The Shape of Things to Come* publié en 1933 ; une guerre totale entre pays fictifs inspirée par *The War in the Air* (1908). Adapté au cinéma, le scénario met en scène avant l'histoire, la vraie, les bombardements des grandes villes d'Angleterre. À New York, DC Comics (1934) puis Marvel (1939) invente une nouvelle mythologie de héros aux pouvoirs surnaturels issus des forces de l'univers. Sans remonter à la Grèce antique, la culture populaire de l'atome pourrait avoir pris naissance dans le laboratoire de Frédéric Joliot-Curie. Le prix Nobel reçoit Robert Doisneau à la fin des années 1930. Par un jeu recherché d'éclairages, le photographe parvient à produire autour des instruments de synthèse atomique une scénographie épique dans la veine poétique de *Metropolis*, le film de Fritz Lang. À compter d'août 1945, tout est en place pour faire de l'atome une source inépuisable d'inspiration.

Hiroshima 1945, et le nucléaire entre dans la culture populaire

Les imaginaires nucléaires appellent des sentiments mêlés, entre fascination pour l'atome et ses mystères, et la grande peur de l'apocalypse. Trois silhouettes



L'essai *Baker* du 26 juillet 1946 sur l'atoll de Bikini. Le nom du site inspire l'invention à Paris du célèbre vêtement de plage. Sa mise en scène soigneusement composée par le Pentagone fait le tour des rédactions et parvient à imprimer l'apocalypse nucléaire dans l'imaginaire de tous © DoE.

s'imposent : le bombardier, l'arme d'Hiroshima, le champignon massif sur l'atoll de Bikini du 25 juillet 1946 avec l'explosion *Baker* de l'opération *Crossroads*. Les imaginaires nucléaires inspirés par une nouvelle terreur basculent ainsi dans l'admiration pour la science et la technologie. Levant les paradoxes, le politique insiste sur sa vocation première, la défense des libertés dans le contexte de guerre froide. Expliqués par la presse de

vulgarisation scientifique, ces trois objets parviennent de sorte à occulter l'image des victimes, ce qui rend l'atome acceptable : à cette époque, les images d'Hiroshima sont classifiées. Comment illustrer une guerre nucléaire impossible, pour reprendre la formule de Raymond Aron ? Seule la culture populaire a eu cette aptitude à imaginer l'apocalypse. L'artiste de l'image et le musicien sauront fabriquer un message perceptible dans l'instant et, à l'arrivée, l'imprimer dans nos esprits, durablement.

Tout a commencé le 17 juillet 1945 avec l'essai *Trinity* au Nouveau-Mexique, acte marquant qui inspirera David Lynch pour une séquence édifiante dans la série télévisée *Twin Peaks*. Le dessin aussi intervient massivement sur les psychologies. Le dessin politique de Plantu met « les puissants » face à leur responsabilité sur les risques de guerre nucléaire, la course aux armements et le paradoxe des stratégies nucléaires. On retient son message en faveur d'un monde plus serein, car à l'arrivée c'est le lecteur qui sera victime des violences politiques, guerres, répressions et terrorisme. Il fallait écouter François Geleznikoff, directeur des applications militaires au CEA, présenter les armes des *James Bond*, tant l'atome donne du piment à un cinéma à grand spectacle. C'est par le manga que le Japon revit et exulte le traumatisme né d'Hiroshima et de Nagasaki, d'où ces images violentes figées dans l'action, comme par l'effet du choc atomique. Dès 1952, la mode est lancée par *Astro Boy*, personnage créé par Osamu Tezuka. C'est un univers bien sombre que nous dessine en 1988 Isao Takahata dans *Le Tombeau des lucioles*, œuvre réaliste qui insiste sur les souffrances que la guerre inflige aux civils, en référence au bombardement de Tokyo du 10 mars 1945. Ce n'est pas un hasard si le magazine français des mangas s'appelle *Atom*. Avatar d'une série de créatures radioactives, *Godzilla* n'est autre qu'une réincarnation biologique du B-29, sans viser explicitement le nouvel allié américain.

L'âge d'or de l'*Atomic Pop Culture* « made in USA » s'achève avec la crise de Cuba. Très vite le Vietnam puis le Watergate brisent le lien de confiance entre les Américains et Washington, Maison-Blanche et CIA en tête. La vision positive du système militaro-politique américain revient en force dans les années 1980 en échos à l'arrivée de Ronald Reagan. En France, Hollywood occupant largement les

salles, le nucléaire s'installe surtout dans la bande dessinée, un art majeur dans la culture populaire tricolore. Dominique Mongin de l'ENS-Ulm est tombé sous le charme de *Blake et Mortimer* et de son univers technologique. Le Cnes a bien saisi le mouvement en empruntant le nom d'*Astérix* pour baptiser le premier satellite français lancé en décembre 1965. La potion magique du druide *Panoramix* a bien les vertus de l'arme nucléaire dans le petit village gaulois. Tout y est, secret absolu de la formule : stratégie du faible au fort, invulnérabilité d'une petite France sanctuarisée, effet de terreur sur l'ennemi, une Europe des nations gentiment fantasmée. Le Général a adoré, raconte la légende gaulliste. Deux films français s'inscrivent avec talent dans la contestation : *Hiroshima mon amour* d'Alain Resnais sur les dialogues de Marguerite Duras et *Z* de Costa-Gavras, dans un discours très acide qui associe l'arme atomique aux dictatures militaires. Nouvellement, Antonin Baudry expérimente le genre en signant le scénario de *Diplomatie* de Bertrand Tavernier. En 2019, il passe à la réalisation avec *Le Chant du Loup*. Ce film compte 1,5 million de spectateurs venus voir la Force océanique stratégique confrontée à une situation de riposte stratégique. Pour le cinéaste, le quotidien de la force de frappe se résume ainsi : « S'entraîner à la guerre, pour qu'elle n'ait jamais lieu », ce qui est bien l'objectif de la dissuasion nucléaire.

La crise des euromissiles : les « tubes » de la guerre froide

À chaque guerre, sa chanson. Entre deux combats, *Lili Marleen* séduit des deux côtés du front, dans la *Wehrmacht* et chez les *GI's*. Comment imaginer la Libération sans les rythmes de Glenn Miller ? Les Rolling Stones passent en boucle dans l'enfer du Vietnam. La guerre froide ne fait pas exception. Pacifistes à l'Ouest, SS-20 à l'Est, la crise des euromissiles débute en 1979. La scène musicale réagit. Les compositeurs des années 1980 profitent de l'arrivée du synthétiseur, instrument qui produit un son tourné vers le futur. Les radios FM et MTV font appel d'air. En France, les radios sont libérées à la faveur de l'alternance de mai 1981. Loin de l'*Underground* musical, des titres engagés saturent chaînes hi-fi, autoradios



Atomic, le « tube » du groupe Blondie. Écrit par Debbie Harry, le titre se hisse au sommet des ventes en 1980 © Coll. PWG.



Reflet de la crise des euromissiles en 1983, Nena, avec *99 Luftballons*, dénonce les risques d'une guerre accidentelle en Europe © Coll. PWG.



Le titre *Two Tribes* de Frankie Goes to Hollywood, en 1984, s'achève par l'explosion de la planète façon *Star Wars* © Coll. PWG.

et Walkman, et parviennent au sommet des ventes. Les messages contestataires vont toucher 300 millions d'Européens. Année 1980 : sur un rythme électro pop, *Atomic*, le hit de Blondie nous prépare un monde *post-apocalyptique*. Le roi du disco, Cerrone, s'empare de ce fantasme dans *Supernature*, un « tube » mondial. On danse aussi sur l'avertissement du groupe OMD lancé à l'équipage d'Enola Gay en route pour Hiroshima. L'Allemagne fédérale est en première ligne : Kraftwerk donne le feu vert à la *Neue Deutsche Welle* avec un titre explicite, *Radioaktivität*. En septembre 1983, un 747 de la KAL est détruit en vol au large de Sakhaline. En octobre, l'exercice *Able Acher* aurait effrayé les Soviétiques au point qu'ils auraient prévu une salve nucléaire préventive sur l'Otan (cet épisode est encore secret à cette date). Nena compose *99 Luftballons*. Sorti fin 1983 au plus fort de la crise des euromissiles, le titre est n° 1 partout en Europe. *Leader* du groupe, Gabriele Kerner raconte l'enchaînement d'une guerre accidentelle. Pacifisme et écologie se rejoignent. *Souvenirs, souvenirs, il nous reste nos chansons* chantait Johnny Hallyday. Exact ! La musique traverse les époques et les frontières. Tout cela explique que *Neunundneunzig Luftballons* soit devenu l'hymne souvenir d'une période qui retient que l'on n'est pas passé bien loin de la catastrophe et qui délivre toujours un message d'avenir.

À l'inverse, aux États-Unis, la pop prend le parti du patriotisme. En se jouant des clichés d'une Amérique mythologique, les Village People nous invitent dès 1979 à rejoindre l'US Navy. Succès garanti côté recrutement : l'amirauté a même fourni une frégate pour le tournage du clip (*USS Reasoner*). À Hollywood, « America is Back ». Un nouveau cinéma de sécurité nationale revendique un militarisme décomplexé libéré du traumatisme du Vietnam. Tout *blockbuster* a aussi son « tube », avec effet démultiplicateur de promotion. En 1986, Tony Scott crée l'événement en installant Tom Cruise dans un F-14 avec *Top Gun* qui le propulse au rang de star mondiale. Réalisé avec l'appui de la Navy, ce clip de 110 minutes, sans ambiguïté, illustre la ligne diplomatique de Ronald Reagan, alors que le changement politique s'opère déjà à Moscou après l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev. Opportunément, rock métal, plans serrés et clichés d'une Californie estivale, l'aéronavale américaine fait appel à une esthétique qui aura préparé l'opinion à l'action médiatique ultérieure. Les bénéfices sont récoltés dès 1990 durant *Desert Storm* avec le F-14 vu sur *CNN* que pilotait Tom Cruise, un cocktail incarnant la supériorité technologique des armées américaines et son mythe de guerre parfaite. « Over shootés » à la testostérone, *Rambo* et *Rocky* se débattent à contre-courant de ce qui se passe en Europe. Les discothèques passent *99 Luftballons* avant d'enchaîner sur *Take My Breath Away*, la bande originale de *Top Gun*.

Face à un message univoque, reste la dérision. Tel est le choix de Genesis et de son *leader* Phil Collins dans *A World of Confusion*, en recourant aux marionnettes britanniques de Spitting Image. Persifleur, le clip moque un Reagan usé et fatigué qui confond, après une nuit agitée, son radioréveil et le bouton déclenchant les forces atomiques. Au son lénifiant d'une comptine enfantine, *Christmas At*

Ground Zero joue sur le contraste entre les images d'une famille stéréotypée style 50's autour du sapin de Noël et celles de la terreur produite par les bombardiers et des explosions atomiques. « Weird Al » Yankovic vient de toucher un point sensible : le mythe américain. La géopolitique européenne inspire Elton John en 1985. Il faut visionner *Nikita*, sa plainte adressée à une jolie douanière est-allemande aperçue de l'autre côté des barbelés. Le titre est n° 1 en Allemagne. Normal ! *Idem* aux Pays-Bas et en Belgique, et n° 3 aux États-Unis et au Royaume-Uni. Lorsque l'on assiste en direct à la chute du Mur le 8 novembre 1989, on ne peut que penser aux derniers plans du clip, tant ils semblent en être la répétition. Au tournant des années 2020, les tensions reviennent avec peut-être un deuxième épisode de la guerre froide. Le cinéma l'a bien senti en cette décennie 2010 : d'où un appel aux « tubes » de la crise des euromissiles pour rythmer la bande-son de la série *Deutschland 83* et d'*Atomic Blonde*, film de David Leitch que produit Charlize Theron qui prend le rôle-titre.

La dissuasion : les nouveaux espaces d'expression

Au regard des missions de la force de frappe et des exigences de stratégie de dissuasion, se pencher sur la culture populaire du nucléaire semble un tantinet frivole, surtout si l'on songe à Hiroshima et à Nagasaki. Et pourtant ! Elle a son rôle pour accompagner le message de la dissuasion. Elle fait partie des sociétés libres. Elle nous invite à la réflexion et apporte un supplément d'âme à la technologie. Il faut bien saisir que l'atome, avec ses produits culturels, a forgé l'imaginaire nucléaire



La War Room du film *Docteur Folamour*, décor grandiose totalement issu de l'imagination de Stanley Kubrick © DR.

des dirigeants. On raconte que Ronald Reagan, à son arrivée à la Maison-Blanche en 1981, a demandé à visiter la War Room que l'on retrouve dans plusieurs scènes majeures de *Docteur Folamour* : cette grande pièce avec sa grande table ronde et ses grands écrans de suivi de la situation aérienne. Il fut bien décontenancé d'apprendre qu'elle n'était que le produit de l'imagination du réalisateur. Le fondement du film, une guerre nucléaire accidentelle, est inspiré d'un fait réel : la poursuite d'un vol d'alerte de B-52 armé de bombes vers sa cible en Union soviétique par défaillance des dispositifs électroniques d'identification des ordres. On sait que Robert MacNamara avait ordonné la fin des vols d'alerte du *Strategic Air Command* avec armes ; son injonction étant motivée par les accidents de Thulé et de Palomares. Le cinéma n'avait jamais été aussi proche du réel. L'humour et la satire forment une bonne recette. C'est le parti pris par le réalisateur israélien Dror Shaul en 2015 dans une comédie burlesque *Falafel sauce atomique* pour pointer le risque de guerre entre Israël et l'Iran, et de prôner le dialogue afin qu'ils surmontent

leurs différends aux fondements, selon lui, bien fragiles. Le travail entre la France et l'Allemagne montre que le chemin existe, à l'ombre de la dissuasion.

Cette démarche rapproche le nucléaire de la sociologie et de la philosophie. En abordant ainsi la dissuasion, alors que les enjeux de sécurité sont prégnants, c'est le lien entre la nation et l'univers de la défense qui s'en trouve renforcé. Le CEA, l'IHEDN et l'université se sont mobilisés, notamment en direction des étudiants, ceux qui décideront demain. L'atome a été au centre de l'exposition « Espions » à la Cité des sciences et de l'industrie jusqu'à son arrêt le 15 mars suite à l'urgence sanitaire du Covid-19. Confinés, visionnons *Le Bureau des légendes* réalisé et produit par Éric Rochant pour Canal+ : les agents secrets de la DGSE parviennent à neutraliser le programme de prolifération de l'Iran, occasion d'un éclairage sur le savoir-faire de rang mondial du CEA en sismologie. Avec des personnages attachants, des scénarios bien ficelés et un bon dosage entre renseignement humain et technologies, la série est devenue culte au point d'avoir interpellé *Philosophie Magazine* ⁽²⁾. Plus classiquement, en 2018, l'exposition « Résistance et Dissuasion » conçue par le CEA et le Service historique de la Défense parvient à replacer le projet nucléaire tricolore dans le sacré de notre récit national.

*

**

Dès lors qu'il faut attaquer dans le dur, la recherche stratégique reprend le micro. Chercheur à l'Irsem, Tiphaine de Champchesnel replace le Traité de non-prolifération au centre du dispositif de régulation d'un monde durablement nucléaire. Le contexte n'est guère favorable au désarmement tant les conflits régionaux contemporains engagent les intérêts des grandes puissances qui, forcément, pour peser, ne renonceront pas à leurs arsenaux. Partant d'une base académique solide sur les stratégies nucléaires, la France a tous les atouts pour s'affirmer dans les espaces culturels abordant la défense et l'atome. Cet enjeu a été bien saisi par le ministère des Armées qui a mandaté la Dicod pour accueillir la récente mission cinéma. Un son, un dessin, une image nous en disent souvent autant qu'un long article, tels que ceux publiés par les meilleures revues, y compris notre *RDN*. ♦

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Philippe Wodka-Gallien : *Hiroshima et Nagasaki – Notre héritage nucléaire* ; Éditions Ouest France, 2015.

Nicolas Roche : *Pourquoi la dissuasion ?* ; Éditions PUF, 2017.

Dominique Mongin et Céline Jurgensen : *Résistance et Dissuasion. Des origines du programme nucléaire à nos jours* ; Éditions Odile Jacob, 2018.

⁽²⁾ Propos recueillis par Éric Eltchaninoff et Alexandre Lacroix : « Éric Rochant. Agent double », *Philosophie Magazine*, avril 2019.

L'Indian Naval Air Arm : enjeux et perspectives de l'aéronautique navale indienne

Alexandre Vaillant

Diplômé en Relations internationales de Sciences Po Bordeaux et de l'Université Laval de Québec.

En 1965, éclate la seconde guerre indo-pakistanaise suite à l'exacerbation des tensions dans la région du Cachemire. Incapable de peser dans le conflit et d'empêcher des bombardements côtiers, l'Indian Navy, alors perçue comme le « parent pauvre » des forces armées indiennes, semble vouée aux gémonies. L'INS *Vikrant*, son premier porte-avions, en maintenance et donc immobilisé lors du conflit, aurait pu être relégué au statut d'« éléphant blanc » malgré l'enthousiasme que sa mise en service avait suscité quatre ans plus tôt.

La doctrine stratégique indienne est historiquement tournée vers le continent du fait de rivalités avec des puissances voisines ; l'Inde britannique fut notamment au cœur de l'inimitié entre la Russie et le Royaume-Uni au XIX^e siècle ; par la suite, c'est la rivalité postindépendance avec son voisin pakistanais qui domine l'organisation et la pensée stratégiques indiennes. L'écrasante primauté de l'armée de terre dans l'appareil de défense indien, qui perdure encore aujourd'hui, en atteste. De ce fait, la marine indienne demeure, jusqu'à la fin du XX^e siècle, une marine côtière principalement mobilisée dans le cadre de la surveillance des littoraux, mais aussi lors des divers conflits avec son voisin pakistanais. L'aéronautique navale est paradoxalement au cœur de ce dispositif avec plus d'une dizaine d'escadrons établis le long des côtes et l'acquisition de porte-avions depuis les années 1960.

Dès le début de la décennie 1990, New Delhi opère un changement doctrinal majeur, avec une stratégie maritime visant à transformer les forces navales indiennes en une marine de haute mer. C'est notamment la chute de son principal allié, l'URSS, qui incite l'Inde à renouveler sa vision diplomatique afin de trouver de nouveaux partenaires dans la région de l'océan Indien. Dans le même temps, le positionnement de la Chine comme puissance économique et militaire de premier plan au tournant du millénaire change également la donne pour New Delhi. La Chine développe des lignes de communication terrestres et maritimes afin de promouvoir sa puissance commerciale. Dans l'océan Indien, elle établit un vaste réseau, un « collier de perles » d'installations maritimes commerciales et militaires

chez ses alliés. Pékin mise également sur le développement de sa flotte et construit, en matière de tonnage, l'équivalent de la flotte française tous les quatre ans comme le rappelait l'amiral Prazuck, chef d'état-major de la Marine, lors d'une audition devant l'Assemblée nationale en juillet 2019.

New Delhi se sent particulièrement menacé par la stratégie chinoise perçue comme une tentative d'encercllement, alors que la majeure partie de son commerce transite par l'océan Indien (N. Péné, 2017). Avec l'ambition de protéger ses intérêts vitaux, l'Inde appuie sa stratégie sur un renforcement de la coopération maritime régionale, mais aussi sur le développement de sa flotte et de ses infrastructures à terre. Dans cette tentative de développer une doctrine de contrôle de la mer, l'aéronautique navale indienne, l'Indian Naval Air Arm, est un élément précieux dont le gouvernement indien ne semble pas vouloir se priver.

La stratégie du collier de diamants : vers un réseau de « porte-avions insubmersibles » ?

La stratégie de l'Inde est étroitement liée à la volonté du gouvernement de sortir le sous-continent de l'étau créé par le chapelet de bases chinoises, malgré la rhétorique du président Xi Jinping selon laquelle cette route de la soie maritime revêt des aspects purement économiques et diplomatiques (A. Thakker, 2018). Ce sentiment d'insécurité est renforcé par la proximité entre la Chine et le Pakistan dont les infrastructures navales de Gwadar sont au cœur du « collier de perles » chinois.

Aussi, l'Inde cherche à établir son propre réseau de bases navales à travers l'océan Indien avec le double objectif de contrer l'influence chinoise et d'assurer la sécurité de son approvisionnement par le commerce maritime. Ce projet, appelé collier de diamants (*Necklace of Diamonds*) en référence à celui de la Chine devrait largement s'appuyer sur l'aéronautique navale afin de mettre en œuvre la surveillance d'un océan aussi vaste, des côtes orientales de l'Afrique au détroit de Malacca.

Ainsi, le rôle des îles indiennes Andaman-et-Nicobar, situées à 1 400 km à l'est du sous-continent et au nord-ouest du détroit de Malacca est crucial dans la démarche de New Delhi puisqu'elles permettent une surveillance accrue du trafic maritime en provenance dudit détroit, l'un des nœuds principaux du commerce mondial et passage obligé entre l'océan Indien et la mer de Chine méridionale (D. Brewster, 2018). L'Inde y dispose de l'escadron INAS 318 et de ses avions de patrouille Dornier Do 228 basés de manière permanente à Port-Blair. Elle a également établi une infrastructure interarmées sur ces îles. Sa marine a ainsi pu développer deux bases d'aéronautique navale, l'INS *Baaz* et l'INS *Kohassa*. Il est aujourd'hui question d'améliorer ces infrastructures afin de leur permettre d'accueillir des avions de patrouille maritime à long rayon d'action tels que les 8 Boeing P-8I Neptune dont dispose l'Indian Naval Air Arm. Dotés d'un rayon d'action d'au moins 2 200 km, ces avions sont notamment spécialisés dans la détection de cibles de surface

et sous-marines. New Delhi cherche par ailleurs à développer ses capacités dans ce domaine puisque quatre nouveaux Boeing P-8I Neptune devraient être livrés à partir de 2020 et que six aéronefs du même type pourraient être commandés sous peu.

L'Inde souhaite compléter son « collier de diamants » grâce au renforcement de la coopération maritime avec ses alliés dans l'océan Indien. Le partage de renseignements, ainsi que la possibilité d'utiliser certaines infrastructures portuaires lui permettent en effet d'étendre son champ d'action.

Le cas de la relation franco-indienne dans ce domaine illustre parfaitement la tendance. Cette coopération dans le domaine naval n'est pas nouvelle puisqu'un partenariat stratégique fut signé dès 1998. En effet, en ce qui concerne la région de l'océan Indien, les deux États partagent une vision commune, notamment sur le sujet de la lutte contre la piraterie, mais aussi et surtout sur le thème du respect et de la protection du droit international de la mer et de la liberté de navigation et de survol. Cette proximité tend à se renforcer depuis quelques années. Au niveau industriel, il s'agit principalement d'achats de bâtiments et de matériel à Naval Group par l'Indian Navy, à l'image des sous-marins d'attaque conventionnels de classe « Scorpène » conçus par le groupe industriel français et réalisés dans les chantiers navals indiens de Mazagon, grâce à un transfert partiel de technologie. En ce qui concerne l'aéronautique navale, la collaboration prend forme avec la signature, le 10 mars 2018, d'un accord de coopération militaire. Ce dernier prévoit une réciprocité d'accès à certaines bases navales des deux pays dans la région de l'océan Indien, notamment à Djibouti, La Réunion et Mayotte. En outre, le président Macron a annoncé en octobre 2019, le déploiement d'un avion de patrouille indien Boeing P-8I Neptune sur l'île de La Réunion. Un aéronef y a ainsi été déployé en mars 2020, donnant lieu à une première patrouille conjointe selon le quotidien *The Hindu*.

Ce partenariat se matérialise également par la réalisation d'exercices bilatéraux, voire multilatéraux. Ce fut notamment le cas de l'édition 2019 de *Varuna*, exercice franco-indien régulièrement mis en place afin de renforcer l'interopérabilité des deux marines. La première partie de cet exercice fut plus particulièrement centrée sur l'interopérabilité dans le champ de l'aéronautique navale puisque les groupes aéronavals (GAN) des deux pays ont mené des manœuvres conjointes autour des porte-avions *Charles-de-Gaulle* et INS *Vikramaditya*.

Dans cette même perspective, le gouvernement de Narendra Modi cherche à compléter son chapelet de bases avec le multilatéralisme maritime, non sans difficulté. Le développement de partenariats tels que celui qui lie l'Inde à la France est régulièrement évoqué, notamment avec des États insulaires tels que les Seychelles, mais aussi des États continentaux comme le sultanat d'Oman. Des accords permettant à l'Indian Navy d'accéder aux infrastructures de ces deux pays ont été signés en 2018 et 2019, et une coopération dans le domaine de l'aéronautique navale a été observée avec le déploiement ponctuel d'avions de patrouille maritime indiens auprès de ceux-ci. Toutefois, il semble que le gouvernement de

Narendra Modi peine à concrétiser et à pérenniser ces partenariats. L'efficacité de l'aéronautique navale dans la stratégie de contrôle et de surveillance de l'océan Indien pâtit de cette situation.

De plus, la mobilisation d'une force aérienne depuis la terre, pour la protection des voies de communication maritimes ou d'une force navale par exemple, a ses limites. Celles-ci sont notamment dues au rayon d'action limité des aéronefs et ce, au regard de l'étendue de leur zone d'action potentielle pour de telles missions. Cela est d'autant plus vrai que le nombre de points d'ancrage des forces indiennes reste relativement faible à travers l'océan Indien. Une telle stratégie rendrait difficile, voire impossible la permanence d'une force aérienne dans la zone à protéger pour des raisons logistiques.

Dans ce contexte, l'un des grands projets évoqués à New Delhi qui pourrait remédier aux insuffisances des infrastructures terrestres et du multilatéralisme maritime est le développement de porte-avions supplémentaires. Ces bâtiments, atouts historiques de la marine indienne dans la région, pourraient pallier l'insuffisance de « porte-avions insubmersibles », c'est-à-dire les multiples bases dont l'Inde souhaiterait bénéficier aux quatre coins de la région.

Le porte-avions, élément historique dans la stratégie maritime indienne

Malgré le développement tardif d'une stratégie maritime globale et d'une marine de haute mer, l'acquisition d'un porte-avions a été un objectif primaire pour la marine indienne, et ce, dès les premières années suivant l'indépendance en 1947. L'Inde commissionne son premier porte-avions en 1961. Il s'agit de l'INS *Vikrant*, bâtiment de la classe « Majestic » construit par le Royaume-Uni. Actuellement, l'Indian Navy ne possède qu'un seul porte-avions, l'INS *Vikramaditya*, après le retrait du service de son bâtiment de classe « Centaur » l'INS *Viraat* en 2017. Toutefois, New Delhi capitalise sur ce type de bâtiment puisqu'un autre, l'INS *Vikrant*, est actuellement en construction à Cochin dans le cadre du programme « *Make in India* ». Il devrait entrer en service d'ici trois ans.

Un porte-avions est un outil dont l'utilité diplomatique est peu discutable, notamment d'un point de vue de la visibilité. Toutefois, certains s'interrogent sur son efficacité stratégique et militaire en cas de conflit interétatique notamment dans le cas indien, à l'image de Ben Wan Beng Ho, analyste au sein de la S. Rajaratnam School of International Studies à Singapour. Ce dernier ne remet pas en cause la capacité du porte-avions indien à participer efficacement aux opérations de contrôle de la mer. Cependant, dans la perspective d'un conflit, ce sont les caractéristiques du bâtiment actuellement en service, l'INS *Vikramaditya* et de l'INS *Vikrant*, en construction, qui font débat. En effet, Ben Ho souligne qu'ils ont la capacité d'embarquer respectivement jusqu'à 24 et 30 aéronefs. Ces chiffres sont d'autant plus faibles, que, lors du déploiement de ces navires en temps de guerre, la totalité

des groupes aériens embarqués n'est pas disponible en permanence et qu'au moins la moitié des aéronefs opérationnels sera dédiée à la protection du GAN. De plus, la configuration *STOBAR* (*Short Take-Off But Arrested Recovery*) de ces deux bâtiments ne leur permet d'embarquer que des chasseurs légers, dotés d'armements et de réservoirs moins lourds que ceux des avions mobilisés avec un système *CATOBAR* (*Catapult Assisted Take Off But Arrested Recovery*). Par exemple, les Mikoyan MiG-29K de l'INS *Vikramaditya* ont un rayon d'action relativement court, d'environ 850 km (B. Ho, 2018).

En outre, le perfectionnement croissant des systèmes de défense antiaérienne des pays rivaux de l'Inde, principalement le Pakistan, nuirait gravement au potentiel de ses groupes aériens embarqués lors d'une attaque en profondeur, vers des cibles terrestres. Cela est d'autant plus vrai que les groupes aériens des deux bâtiments indiens, même combinés, ne sembleraient pas suffire, en termes numériques, à mettre en œuvre une telle manœuvre.

De ce fait, il semble que les porte-avions indiens resteraient bien mieux exploités dans le cadre de la protection des voies de communication maritimes dans l'océan Indien. D'ailleurs, c'est dans cette perspective que la marine souhaite employer ces bâtiments comme elle le souligne dans son *Indian Maritime Security Strategy*, publiée en 2015, qui reste, dans le même temps, évasive sur l'emploi des porte-aéronefs dans le cadre d'un conflit.

Les voies de communication maritimes sont en effet vitales à la survie et à l'approvisionnement de l'Inde en ressources stratégiques. Ainsi, la *British Petroleum Statistical Review of World Energy* de 2019 relève par exemple que 61,4 % du pétrole brut consommé par le pays en 2018 provenait du Moyen-Orient, transitant par des voies maritimes à la fois stratégiques et sensibles au niveau sécuritaire à l'image du détroit d'Ormuz et du golfe d'Oman. Cette efficacité dans la sécurisation des convois maritimes serait renforcée par le fait que l'INS *Vikramaditya* est également doté de solides capacités anti-sous-marines avec ses hélicoptères Kamov Ka-28 et Kamov Ka-31. C'est d'ailleurs dans la perspective d'une surveillance accrue des voies de communication maritimes que certains responsables du ministère de la Défense se prononcent en faveur d'une marine à trois porte-avions. D'après eux, cela permettrait à leur pays de mobiliser simultanément et de manière quasi-permanente deux de ces bâtiments, sur chacune des façades maritimes, occidentale et orientale, de l'océan Indien, pendant que le troisième serait en maintenance. Ce débat est alimenté par les performances chinoises en la matière. Si l'Inde est un opérateur historique de porte-avions dans la région, les efforts de Pékin lui ont permis de doubler ses rivaux régionaux dans ce que certains considèrent comme une véritable course aux porte-avions. La Chine a ainsi lancé un vaste programme lui permettant d'acquérir un total de quatre porte-avions, dont les deux premiers sont entrés en service en 2012 et en 2019. Cela devrait lui permettre de devenir le deuxième opérateur mondial de ce type de bâtiment, derrière les États-Unis.

L'aéronautique navale indienne à la croisée des chemins

Malgré sa volonté de construire un troisième porte-avions à l'horizon 2030, dans le cadre de son programme d'*indigenisation*, l'Inde doit s'accommoder de contraintes budgétaires majeures dans le financement de ses forces armées. Cela lui impose de faire des choix cruciaux qui détermineront la forme que prendra sa présence dans l'océan Indien pour les décennies à venir. La marine reste par ailleurs la force armée indienne la moins bien dotée : 56 % du budget de la défense indienne pour l'année fiscale 2020-2021 sont alloués à l'Indian Army, alors que seuls 15 % sont alloués à l'Indian Navy. Le budget relativement faible de la marine implique de donner la priorité à la réalisation de certains projets. Parmi ceux-ci, il semble que l'arbitrage devra se faire entre la construction d'un nouveau porte-avions, l'INS *Vishal*, le renouvellement de sa flotte de chasseurs Mikoyan MiG-29K et enfin, l'achat ou la construction de sous-marins et de bâtiments de surface qui manquent à sa flotte, tels que des chasseurs de mines.

Concernant l'acquisition d'un nouveau porte-avions à l'horizon 2030, l'Inde affiche ses ambitions pour ce projet pharaonique : le nouveau bâtiment serait doté de technologies de pointe comme le système de catapultage électromagnétique *EMALS* (*Electromagnetic Aircraft Launch System*) qui équipera les porte-avions américains de la classe « Gerald R. Ford » et qui permet notamment d'améliorer le taux de sortie des aéronefs et de mobiliser des chasseurs plus lourds et mieux armés que les Mikoyan MiG-29K de l'INS *Vikramaditya* doté d'un système *STOBAR*. Cela permettrait également d'embarquer d'autres types d'aéronefs particulièrement utiles à l'aéronautique navale comme un avion de surveillance aérienne de type *AWACS* (*Airborne Warning and Control System*) à l'instar du Grumman E-2 Hawkeye. Toutefois, le projet de construction de l'INS *Vishal* semble stagner depuis quelques années du fait d'après débats relatifs à l'important coût financier, estimé à 60 000 crores de roupies, qu'il représenterait pour l'Indian Navy. D'abord imaginé avec un déplacement de 65 000 tonnes et la possibilité d'embarquer jusqu'à 55 aéronefs, ses caractéristiques hypothétiques ont dû être revues à la baisse face aux réticences de l'état-major des armées. Malgré tout, les efforts concédés par la marine afin de diminuer les coûts ne semblent pas encore convaincre les décideurs politiques.

En effet, dans le même temps, l'Inde souhaite acquérir 57 nouveaux chasseurs pour remplacer ses Mikoyan MiG-29K qui ont connu de nombreuses avaries depuis leur mise en service il y a tout juste dix ans. Un bâtiment tel que l'INS *Vishal* permettrait à la marine d'utiliser des aéronefs plus polyvalents, pouvant notamment remplir des missions de frappes en profondeur, de reconnaissance et de guerre électronique, et bien sûr de défense aérienne. Il pourrait donc s'agir de chasseurs mieux équipés et plus endurants tels que le Dassault Rafale M ou le F/A-18E/F Super Hornet, puisque le système *CATOBAR* permet un emport de carburant et d'armement plus important que le système *STOBAR* (B. Gravisse, 2017).

Toutefois, le budget de la marine indienne ne semble pas adapté à la réalisation concomitante de ces projets. Qui plus est, les dépenses engendrées par la construction de l'INS *Vishal* freineraient le renouvellement ou la modernisation de bâtiments, nécessaires à la formation de l'escorte des groupes aéronavals ou vitaux dans le cadre d'autres missions tels que des chasseurs de mines ou des hélicoptères de lutte anti-sous-marine. Le choix reste cornélien puisque la marine indienne a réaffirmé à plusieurs reprises la nécessité d'opérer trois porte-avions, dans la mesure où les aéronefs mobilisés depuis la terre ont un rayon d'action extrêmement limité au regard de l'étendue de l'océan Indien.

Dans ce débat, le chef d'état-major des armées, le général Bipin Rawat a récemment rappelé les priorités de l'Indian Navy pour la décennie à venir. Selon lui, l'acquisition d'un troisième porte-avions n'en fait pas partie (A. Panda, 2020). La diminution de cinq points de pourcentage de la part de la marine dans le budget de la défense entre 2012 et 2020 semble confirmer une révision à la baisse des ambitions initiales. La priorité sera notamment donnée au renouvellement des chasseurs de l'aviation navale et à l'acquisition de sous-marins. La contrainte budgétaire impose à l'Inde de revoir sa stratégie navale dans l'océan Indien, vital à son économie et à son ancrage au commerce mondial.

*

**

À l'heure où l'Inde se sent menacée dans son environnement proche par le développement des capacités et des ambitions maritimes chinoises, le développement de l'aéronautique navale émerge comme un enjeu de défense primordial pour les décennies à venir. Certes, le porte-avions INS *Vikramaditya*, du fait de ses caractéristiques limitées, ne semble pas en position de peser dans la balance de manière décisive dans le cadre d'un possible conflit classique. D'autant que le projet de construction d'un troisième porte-avions, qui pourrait partiellement remédier à ces faiblesses et contrebalancer la présence chinoise croissante dans l'océan Indien, risque fort de pâtir du manque de moyens financiers de la marine. Toutefois, l'aéronautique navale reste un outil crucial dans la mission de surveillance de l'océan Indien et de protection des grandes lignes de communication maritimes qui alimentent le commerce indien des détroits d'Ormuz et de Bab-el-Mandeb à celui de Malacca. Si la marine indienne ne paraît pas en mesure de rivaliser avec les forces navales chinoises, y compris dans l'océan Indien, il n'en reste pas moins vrai que sa mission première est d'assurer la sécurité de l'Inde et de ses routes commerciales. Dans ce contexte, le renforcement d'un multilatéralisme maritime, notamment dans le cadre d'organisations telles que l'*Indian Ocean Rim Association* et l'*Indian Ocean Naval Symposium* pourrait offrir de nouvelles opportunités à l'Indian Naval Air Arm dans sa mission de sécurisation des océans et de protection de la liberté de navigation.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Brewster, D. (2018) : « Glug, glug, glug: India's interest in unsinkable aircraft carriers », *The Interpreter*, Lowy Institute (<https://www.lowyinstitute.org/>).
- Gravisse, B. et al, (2017) : « Retour aux origines : maturation du porte-aéronefs *STOBAR* », *Revue Défense Nationale*, tribune n° 944 (www.defnat.com).
- Ho, B. W. B. (2018) : « The Aircraft Carrier in Indian Naval Doctrine », *Naval War College Review*, 71(1), p. 6.
- Kahn, R. (2019) : « Le Sri Lanka, l'Inde et le Pakistan face à la *Belt and Road Initiative* chinoise », *Étude de l'IRSEM*, n° 71.
- Lagneau, L. (2020) : « Boeing veut faire décoller un F/A-18 Super Hornet depuis un porte-avions doté d'un tremplin », *Opex360.com* (<http://www.opex360.com/>).
- Monot, A., & Paris, F. (2018) : *Géographie des mers et des océans* ; Levallois-Perret, Bréal.
- Panda, H. (2020) : « Is India's Third Aircraft Carrier Project on Hold? », *The Diplomat* (<https://thediplomat.com/>).
- Péné, N. (2017) : « L'Indian Navy : de la défense littorale à la puissance océanique », *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 94 (1), p. 167-182.
- Sheldon-Duplais, A. (2012) : « L'Indian Navy, gendarme de l'océan Indien ? », *Hérodote*, 145(2), p. 83-103.
- Thakker, A. (2018) : « A Rising India in the Indian Ocean Needs a Strong Navy », *New Perspectives in Foreign Policy*, 16, p. 38-42.

Iran : Cyrus entravé

Mustapha Benchenane

Docteur d'État en science politique. Conférencier au Collège de défense de l'Otan.

Au Moyen-Orient, plusieurs États rivalisent dans les domaines de la puissance. L'Iran est l'un d'eux. La Turquie redéploie son action sur l'« espace ottoman » et elle intervient militairement en Syrie et plus récemment en Libye. L'Arabie saoudite, gardienne des lieux saints de l'islam, considère que l'Iran chiite est son ennemi principal. L'Égypte, qui fut *leader* du monde arabe à l'époque de Nasser, n'a pas renoncé à ses ambitions mises entre parenthèses à cause de difficultés internes. Israël, soutenu inconditionnellement par Donald Trump, persiste dans sa politique d'occupation illégale de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est, du Golan syrien, tout en maintenant le blocus sur Gaza. Tel-Aviv intervient aussi en Syrie par des bombardements aériens, en particulier contre le *Hezbollah* libanais allié de l'Iran et du régime de Bachar al-Assad, lui-même soutenu par Téhéran.

Cette situation est aggravée par des ingérences de pays étrangers à la région : la Russie soutient Damas, les États-Unis sont censés lutter contre l'« État islamique ». La France est présente pour les mêmes motifs.

Pour l'heure, et s'agissant de l'Iran, le président Donald Trump accorde la priorité à la force et aux sanctions économiques pour amener les dirigeants iraniens à changer leur politique aussi bien pour ce qui concerne le nucléaire que pour l'ensemble de leurs orientations régionales.

Dans la nuit du 2 au 3 janvier 2020, le général iranien Soleimani, chef des gardiens de la révolution, ainsi que Mehdi al-Mouhandis, chef irakien des paramilitaires pro-iraniens, ont été assassinés à Bagdad par les Américains. Cet acte a porté à son paroxysme la tension entre les États-Unis et l'Iran. En effet, depuis l'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche et la décision de celui-ci, en mai 2018, de rejeter le traité sur le nucléaire signé avec l'Iran par son prédécesseur Barack Obama ainsi que par l'Union européenne, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Chine, la Russie, les risques de guerre n'ont cessé de se préciser. Alors que la question du nucléaire iranien semblait réglée, le Président américain en a fait une affaire américano-iranienne, avec une volonté d'exercer des pressions sur les autres partenaires pour qu'ils s'alignent sur sa politique marquée par l'unilatéralisme.

L'Iran confronté à la puissance américaine

Fragilité des traités et insécurité internationale

Le président Trump n'a jamais reproché à l'Iran de n'avoir pas respecté l'accord de Vienne de 2015. Tout le monde, y compris les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a constaté la loyauté de Téhéran dans cette affaire. Cet accord a été arraché à l'Iran à la suite de longues négociations au cours desquelles tous les aspects de la question ont été étudiés.

En synthèse : l'accord plafonne le nombre de centrifugeuses ; l'Iran ne pourra enrichir l'uranium qu'à 3,67 % pendant quinze ans et sur le seul site de Natanz. Il faut rappeler que l'uranium doit être enrichi à 90 % pour une utilisation militaire... Tout l'uranium enrichi au-delà de 3,67 % sera évacué hors d'Iran ou dilué ; pendant quinze ans, l'Iran ne pourra conserver sur son territoire plus de 300 kg d'uranium enrichi à moins de 3,67 %. L'excédent doit être exporté ou dilué ; l'AIEA pourra vérifier pendant vingt ans le parc de centrifugeuses et pendant vingt-cinq ans la production de concentré d'uranium (*yellow cake*) ; l'Iran s'engage à mettre en œuvre et à ratifier le protocole additionnel (PA) de l'AIEA qui permet des inspections intrusives ; le *breakout*, qui est le temps nécessaire pour produire assez d'uranium enrichi permettant de fabriquer une arme atomique, sera au moins d'un an, pendant une durée de dix ans ; en cas de violation par l'Iran de ses obligations, les sanctions seront réintroduites par un mécanisme de *snap back*.

L'acceptation et le respect par l'Iran de toutes ces dispositions auraient comme contrepartie la levée des sanctions et donc, à terme, la normalisation des relations avec ce pays. Non seulement les États-Unis ont dénoncé ce traité, mais les autres signataires, subissant les pressions de Washington, n'ont pas tenu leurs engagements quant à la levée des sanctions. Depuis quelques mois, le régime iranien a décidé de sortir graduellement du traité en réplique à la situation qu'il subissait. Téhéran a annoncé le 5 janvier 2020 qu'il s'exonérait des limites imposées par l'accord à l'enrichissement de l'uranium. Cela a déclenché une réaction des pays européens en référence au *snap back*.

Le président Trump ne se contente pas d'exiger un nouveau traité sur le nucléaire qu'il ne conçoit que sous la forme d'une « capitulation » des mollahs. Il veut aussi un contrôle strict sur les missiles iraniens ; le changement complet de la politique iranienne dans la région, en particulier l'abandon définitif de ses ingérences au Liban avec son allié local le *Hezbollah* ; au Yémen avec les Houtistes ; en Irak où les chiites sont au pouvoir depuis 2003 grâce aux Américains ; en Syrie avec l'abandon du soutien au régime de Bachar el-Assad. Toutes ces exigences sont aussi celles des Israéliens dont Donald Trump est un allié inconditionnel. Mais en vérité, l'objectif stratégique de Trump est un changement de régime à Téhéran...

Certains alliés arabes des États-Unis sont sur des positions encore plus exigeantes à l'égard de l'Iran. Ils estiment, comme Israël, que le traité sur le nucléaire,

signé par Obama n'empêchait pas définitivement l'Iran de se doter de cette arme de destruction massive. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont, parmi les pays arabes sunnites, ceux qui réclament aux Américains encore plus de fermeté à l'égard de Téhéran. Ils considèrent que l'Iran constitue une menace pour eux, ce qui les incite à se rapprocher d'Israël, quitte à laisser en arrière-plan la question palestinienne.

Si on se situe sur le terrain du droit, la politique du président Trump n'est pas défendable car le traité signé en 2015 avec les Iraniens engage l'État américain et pas seulement Barack Obama qui occupait la Maison-Blanche à cette époque.

Mais si l'on quitte le registre du droit et de la morale pour adopter celui de l'analyse, Donald Trump défend, par tous les moyens, ce qu'il croit être les intérêts de son pays et ceux d'Israël. Un traité est donc un moyen et non une fin... Dans le chapitre XVIII du *Prince*, Machiavel écrit : « Un seigneur prudent ne peut ni ne doit observer la foi quand une telle observance se retourne contre lui et quand les causes qui le firent promettre ne sont plus »... Il ajoute : « et jamais ne manqueront à un prince les causes légitimes pour colorer son inobservance. De cela, on pourrait en donner d'infinis exemples modernes et montrer combien de paix, combien de promesses ont été rendues, par l'infidélité des princes, nulles et vains » ⁽¹⁾.

Le général de Gaulle dit la même chose : « Les traités ne valent que dans la mesure où ils couvrent les intérêts nationaux... Le jour où un traité est en contradiction avec les intérêts nationaux, il n'y a plus de traité » ⁽²⁾.

Un régime soucieux de sa survie

L'ensemble de ces éléments doit être considéré de façon globale dans le cadre de la politique menée par Donald Trump qui fait prévaloir les rapports de force sur tout autre considération. Cette approche se vérifie aussi bien dans les relations entre les États-Unis et la Chine que par les initiatives américaines au Moyen-Orient, spécialement lorsqu'il s'agit du problème palestinien.

La levée des sanctions est vitale pour le régime iranien qui se trouve confronté à de graves difficultés tant au dedans qu'au dehors. Depuis novembre 2019, il y a eu des soulèvements dans 160 villes iraniennes qui ont provoqué la mort de 300 personnes. Le salaire minimum est de 100 euros par mois. Les gardiens de la révolution contrôlent 50 % des entreprises, ce qui leur permet de bénéficier de privilèges tout en leur procurant des moyens d'action et de pression sur les citoyens de leur pays. Selon le FMI, la baisse du PIB de l'Iran qui était de 5 % en 2019, sera de 9,5 % en 2020. La production de pétrole a été divisée par deux entre 2017 et 2019, de 4 millions de barils/jour à 2,1 millions de barils/jour.

⁽¹⁾ Machiavel : *Le Prince*, chapitre XVIII, « Comment les princes doivent tenir leur parole » ; Éditions Librairie générale française, Paris, 2000, p. 128.

⁽²⁾ Jean-Raymond Tournoux : *La Tragédie du Général* ; Éditions Plon, Paris, 1967, p. 334.

L'inflation était de 30 % en 2018 et 35 % en 2019. Toujours selon le FMI, le chômage atteint 17 % de la population active ; 60 % des jeunes diplômés sont sans emploi.

Pour contourner les sanctions, le régime monte des sociétés avec des Chinois comme prête-noms et les implante dans l'émirat de Ras al-Khaimah. Des élections législatives se sont déroulées le 21 février 2020. La coalition conservatrice a remporté 191 sièges sur 290, au premier tour. Les forces politiques les plus rigides se sont renforcées, au détriment des « modérés », dont le président Rohani, à qui il est reproché d'avoir cru à l'efficacité d'une démarche conciliante à l'égard des Occidentaux et en particulier des Américains.

Le régime essaie de se renforcer en Irak, pays dont il est le premier partenaire commercial avec 10,8 milliards d'euros d'échanges. Il lui fournit 30 % de son électricité.

Mais l'influence iranienne en Irak est remise en question par la dégradation des conditions de vie des Irakiens où des manifestations se sont produites, réprimées à balles réelles par les forces de sécurité. Au cours de ces manifestations, on a entendu des slogans hostiles à la fois aux Américains et aux Iraniens y compris dans les rangs des chiites. Cela constitue un événement nouveau dans la mesure où le mécontentement permet des rassemblements indépendamment de l'appartenance religieuse, ce qui pourrait prélude à des convergences sur des réactions nationalistes.

Pour « sauver la face » après l'assassinat du général Soleimani, le régime a procédé à des frappes sur deux bases américaines en Irak. Dans ce contexte trouble, la défense aérienne iranienne a abattu « par erreur » un Boeing ukrainien tuant 176 passagers en janvier 2020. Les députés irakiens ont voté dimanche 5 janvier une résolution, non contraignante, demandant au gouvernement de mettre fin à la présence des troupes américaines sur le sol irakien. Auparavant, le 31 décembre 2019, des milliers de partisans des milices chiites pro-iraniennes ont attaqué l'ambassade des États-Unis dans la « zone verte » à Bagdad. Cet événement a raisonné très négativement chez les Américains qui ont été profondément marqués par l'occupation de leur ambassade à Téhéran à l'époque de Khomeini. L'Otan a suspendu en janvier 2020 ses opérations d'entraînement des forces armées irakiennes. Il convient aussi d'avoir à l'esprit la destruction par les Iraniens d'un drone américain en juin 2019.

Le régime iranien s'efforce de consolider ses relations avec la Chine et la Russie. Cela s'est notamment traduit par des manœuvres militaires conjointes des marines iranienne, russe, chinoise dans le golfe d'Oman durant trois jours à partir du 27 décembre 2019.

L'Iran a fait la démonstration de son pouvoir de nuisance – qui est en même temps un pouvoir de négociation – en attaquant avec des drones des installations pétrolières de la compagnie Aramco en Arabie saoudite le 14 septembre 2019. L'impact économique, psychologique et stratégique de ces attaques est

considérable. Cela a provoqué des initiatives de la part de l'Arabie, des Émirats arabes unis en direction de Téhéran afin d'éviter une escalade susceptible de provoquer un embrasement de tout le Moyen-Orient...

L'Iran ne renoncera pas à redevenir l'acteur qu'il a été dans une région à laquelle il appartient géographiquement et dont il a marqué l'histoire. En effet, si l'on veut comprendre ce qui se joue actuellement dans cette région, il faut avoir à l'esprit le passé proche, mais aussi le passé lointain.

L'histoire source d'inspiration et de frustration

Un acteur incommode

Les éléments factuels sont importants à condition que l'on puisse en déduire des significations stratégiques. Ces derniers mois, 6 navires ont été sabotés à l'entrée du golfe Persique ; un drone américain a été abattu par un missile iranien ; les déclarations belliqueuses se sont multipliées... Tout cela doit être placé dans la géopolitique de la région, en particulier le détroit d'Ormuz par lequel transitent chaque jour 21 millions de barils de brut, soit un cinquième de la consommation mondiale de pétrole et un tiers de cette matière première acheminée par voie maritime sur la planète.

Ce détroit est long de 45 km et large d'une trentaine de kilomètres. Pour y naviguer, les bateaux passent pendant deux heures et demie dans les eaux territoriales iraniennes. On appelle cela un « transit inoffensif ». Les Gardiens de la révolution disposent de batteries de missiles antinavires, dont le C-802, d'une portée de 120 km. Compte tenu de la multiplication des incidents, la France et 7 autres pays ont mis sur pied, fin décembre 2019, une mission de surveillance maritime. En cas de guerre, l'Iran pourrait rendre très délicate la navigation dans ce détroit. Pour le moment, personne n'a intérêt à aggraver la situation. Mais on a vu, ailleurs, des conflits éclater à partir d'un incident.

Entre 1984 et 1988, plus de 500 navires ont été détruits ou endommagés dans le contexte de la guerre Irak-Iran qui a pris fin le 20 août 1988. Le 13 juillet 1988, un croiseur américain, l'USS *Vincennes* a abattu un Airbus d'Iran Air entraînant la mort de 290 personnes dont 66 enfants.

Après la chute du Shah en 1979 et la prise du pouvoir par l'ayatollah Khomeini, des étudiants iraniens ont attaqué et occupé l'ambassade américaine à Téhéran prenant en otage 52 diplomates et civils américains – du 4 novembre 1979 au 20 janvier 1981 – qu'ils accusaient d'espionnage. Le président Carter a donné son accord pour une opération des forces spéciales afin de libérer les otages. Ce fut l'opération *Eagle Claw* qui s'est soldée par un échec cuisant en avril 1980. Dans ce contexte des années 1980, a éclaté, grâce aux médias des États-Unis, l'*Irangate* : une sombre affaire de livraisons d'armes à l'Iran par Israël, à la demande

de la Maison-Blanche. Le motif invoqué était l'obtention de la libération de sept otages détenus au Liban par le *Hezbollah*. L'argent de cette transaction devait financer les Contras, c'est-à-dire l'opposition armée nicaraguayenne à partir du Honduras, contre le régime sandiniste du Nicaragua.

Le contentieux entre l'Iran et les Anglo-Saxons n'a cessé de s'alourdir en particulier depuis que les Anglais ont découvert du pétrole dans le sous-sol de ce pays. C'est en 1908 que la firme britannique *Burmah Oil* a trouvé le plus grand champ de pétrole au monde. Durant des décennies, cette firme – qui deviendra plus tard *British Petroleum* – ne versait à l'Iran que 16 % des profits. Le pays devient l'objet de l'appétit de puissance de la Grande-Bretagne et de la Russie. En 1941, l'Iran est accusé de sympathie à l'égard de l'Allemagne nazie alors que le Shah s'était contenté de déclarer sa neutralité et avait refusé l'expulsion des ressortissants allemands. Sous ce prétexte, les troupes soviétiques et britanniques occupent le pays en 1941 et déposent l'empereur. Son fils, Mohammad Reza lui succède et mène une politique pro-occidentale. Quelques années plus tard, son Premier ministre Mohammad Mossadegh, nommé en 1951, fait voter le 1^{er} mai 1951 la nationalisation du pétrole de son pays. Le Shah, qui avait fui Téhéran et s'était réfugié à l'étranger, est remis au pouvoir par le chef de l'armée, le général Zahedi, le 19 août 1953, ce coup d'État ayant reçu l'appui décisif de la CIA américaine et du MI6 britannique dans le cadre de l'opération *Ajax*.

L'Iran veut redevenir la Perse, c'est-à-dire une puissance régionale.

Une perception du présent faussée par le passé

C'est le 21 mars 1935 que Reza Shah Pahlavi a publié un décret par lequel il a demandé à toutes les relations étrangères de son pays de désigner celui-ci sous le nom d'« Iran » dans leurs correspondances officielles. Néanmoins, quelle que soit la nature du régime qui détient le pouvoir à Téhéran, il y a dans l'imaginaire iranien, dans la mémoire collective, le « passé glorieux » du temps de Cyrus (559-530 av. J.-C.), son fils Cambyse (529-522 av. J.-C.) et de Darius (522-486 av. J.-C.).

Le 12 octobre 1971, Mohammad Reza Shah, a présidé des cérémonies grandioses, à l'occasion de la célébration du 2 500^e anniversaire de la fondation de l'Empire achéménide par Cyrus le Grand. En 2010, le président Ahmadinejad, comme le Shah en 1971, a obtenu le prêt du « cylindre de Cyrus » détenu par le *British Museum* pour marquer la continuité de l'histoire de son pays depuis Cyrus jusqu'à la République islamique qu'il dirigeait. Ce cylindre d'argile, trouvé en 1879 à Babylone, porte un texte cunéiforme qui évoque l'entrée de Cyrus à Babylone (539 av. J.-C.). La volonté des dirigeants iraniens de fonder leur légitimité par le recours au mythe de la continuité historique est permanente. En effet, Darius I^{er}, déjà, avait pris le pouvoir en s'opposant au dernier descendant de la précédente dynastie. Il affirmait appartenir à une famille, les Achéménides, dont les membres mâles sont rois « depuis neuf siècles » et dont le fondateur serait Achéménès...

En 2010, lors de la remise du prix Nobel de la paix, Shirin Ebadi s'est présentée comme une « Iranienne, descendante de Cyrus le Grand »... En octobre 2016, des opposants au régime ont fait de la tombe de Cyrus un lieu de ralliement pour célébrer la « gloire préislamique » du pays.

Mais il y a une différence de taille entre, d'une part l'approche du Shah et l'opposition actuelle, et d'autre part la vision du régime islamiste : le Shah voulait exalter l'Iran préislamique et dévaloriser l'apport de l'islam à son pays et à son peuple. Les religieux au pouvoir depuis 1979 considèrent que le passé préislamique et la séquence musulmane font partie du socle historique et identitaire de leur pays. Le philosophe iranien D. Ahuri a déclaré en décembre 1978 dans *Les nouvelles littéraires* : « Quand nous avons réalisé où le pouvoir totalement aliéné, c'est-à-dire étranger au corps social, voulait nous entraîner, nous nous sommes instinctivement servis de notre identité culturelle comme d'une arme. Cette arme, nous l'avons trouvée dans l'esprit du chiisme. » Un autre philosophe, D. Shayegan, partage cette analyse : « La religion est le dernier bastion et l'ultime recours »...

Quant à ce que l'on nous présente comme l'antagonisme irréductible à caractère religieux entre sunnisme et chiisme, il s'agit plutôt d'un habillage de la rivalité entre les Perses et les Arabes pour le *leadership* régional. La conquête islamique de la Perse (637-751) a provoqué la fin de l'empire sassanide et le déclin de la religion zoroastrienne. Face aux Arabes, les Perses avaient perdu deux batailles décisives : celle de al-Qadisiyya vers 636, qualifiée par les vainqueurs de « victoire des victoires », et celle de Nahavand en 642.

Le chiisme est devenu la religion du peuple iranien au XVI^e siècle sous l'impulsion d'Ismaël I^{er}, premier souverain safavide. Il est une façon de se distinguer des Arabes qui sont majoritairement sunnites.

*

À propos de l'arme atomique, le général de Gaulle disait : « ... de plus en plus, les puissances se classent en deux catégories : celles qui ont les bombes, les fusées, et les autres. Seules les premières auront droit à la parole, les autres n'étant que des satellites »⁽³⁾. Les Iraniens sont conscients de cette réalité par leur histoire et aussi par ce qui est arrivé à l'Irak envahi par les Américains à partir de 2003.

Que l'on désigne ce pays comme Iran ou comme Perse, il est fondamental d'analyser les problèmes d'aujourd'hui à l'aune de la géographie et de l'histoire. De même que la Turquie a en mémoire l'Empire ottoman, que les Arabes nourrissent leur imaginaire par les Empires omeyyade puis abbasside, ainsi que par l'Andalousie, les Iraniens sont fiers de leur histoire qui a forgé leur identité et inspire, pour une part importante, leur perception d'eux-mêmes et des autres, et contribue à orienter leur politique et leurs actions. ♦

⁽³⁾ J.-R. Tournoux, *op. cit.*, p. 333.

L'histoire racontée par des géants

Le musée des blindés de Saumur



Le musée des blindés est l'un des 5 plus grands au monde sur le sujet et est l'un des principaux musées de l'Armée de terre. Sa collection compte 750 engins dont 200 exposés. Ces témoins de l'histoire représentent 17 nations, de la Première Guerre mondiale à nos jours.



L'origine de la collection date de 1965, lorsque le ministre de la Défense crée à Saumur le Centre de documentation des engins blindés (CDEB) ; sa mission est de « rassembler, conserver et présenter les blindés présentant un intérêt historique, technique et éducatif ». L'accès est alors réservé aux militaires.

Cependant, la notoriété de la collection croît rapidement, d'autant plus qu'elle abrite de plus en plus de véhicules. En 1977, une association de loi 1901 est fondée pour gérer ce qui devient un musée ouvert au grand public. Il s'agit de l'Association des amis du musée des blindés (AAMB). Elle est devenue l'AAMBC avec la gestion du musée de la Cavalerie, installé dans la même ville.

Une des spécificités du musée est de maintenir une centaine de ses véhicules en capacité de se déplacer avec leur moteur d'époque. Un atelier est animé par quatre ouvriers d'État qui travaillent toute l'année pour restaurer et entretenir ce patrimoine très particulier.

La collection du musée participe ainsi fréquemment à des présentations dynamiques, à l'occasion de grands événements comme Rétromobile, à Paris, ou de commémorations. Ainsi, le 14 juillet 2017, à l'occasion du centenaire de l'engagement des premiers chars français, les deux blindés les plus anciens de la collection descendirent les Champs-Élysées par leurs propres moyens.



Musée des
BLINDÉS
Saumur

Adresse : 1043 route de Fontevraud, 49400 Saumur

Contacts : 02 41 83 69 95

Ouvert tous les jours sauf les 1^{er} janvier et 25 décembre

Site : www.museedesblindes.fr

Courriel : museedesblindes@waanadoo.fr

La capitulation allemande : le 8 ou le 9 mai ?

Georges-Henri Soutou

| Membre de l'Institut.

Les pays occidentaux, dont la France, célèbrent la capitulation allemande à la fin de la Seconde Guerre mondiale le 8 mai, les Soviétiques d'abord, les Russes maintenant le font le 9. Qu'est-ce qui explique cette apparente anomalie qui, encore aujourd'hui, n'est pas sans signification : il suffit de regarder la parade moscovite du Jour de la Victoire et d'écouter le discours que le président Poutine tient à cette occasion pour s'en rendre compte. Deux commémorations pour une victoire ? Ou pour deux victoires concomitantes mais séparées ?

Sur le moment, soulagement et allégresse

Mais évitons pour commencer l'hypercritique historique : ce qui domine ces jours-là, c'est la joie et le soulagement. Bien sûr, c'est la fin de la guerre (en Europe, pas en Asie, les Anglo-Saxons ont, là, une autre perception que leurs alliés européens), c'est la fin d'une guerre totale qui a entraîné un degré de mobilisation et de privations, de sacrifices, de deuils, de massacres, que l'on a du mal à se représenter aujourd'hui.

De plus, on le perd trop souvent de vue, c'est le soulagement devant l'échec du projet national-socialiste de « nouvel ordre européen ». On a tendance à penser aujourd'hui qu'il n'y en avait pas, en dehors de billevesées incohérentes d'Hitler. C'est une erreur, la recherche historique de ces dernières années le montre. Une Europe dirigée de Berlin, dominant le Moyen-Orient et l'Afrique, transformant l'Europe slave en colonie, une Europe antisémite, autarcique, anticapitaliste, anti-communiste, antilibérale, anti-anglo-saxonne : c'était un projet cohérent, dans lequel de nombreux milieux allemands (en dehors même des nazis) et beaucoup d'Européens (en dehors même des pays fascistes ou dictatoriaux) se reconnaissaient depuis les années 1930, et parfois avant.

Il est admis aujourd'hui que le projet nazi ne pouvait qu'échouer. Mais les dirigeants alliés et les responsables des différents mouvements de Résistance ne sous-estimaient pas la cohérence des projets de Berlin ; ils les prenaient au sérieux,

et ils surestimaient même la résilience allemande (de fait étonnante)⁽¹⁾. En outre, ils ne pouvaient exclure une surprise technique, ou une paix séparée (Staline le redoutait de la part des Occidentaux, mais des émissaires soviétiques avaient rencontré des Allemands à Stockholm en 1943). Ou encore une sorte de paix blanche, laissant le *Reich* encore puissant. Soulagement donc en mai 1945 !

Mais pas universel cependant : les sentiments de l'Europe de l'Est à l'arrivée de l'Armée rouge sont pour le moins mélangés. Et en Europe occidentale même, l'unanimité est moins nette qu'en 1918. Beaucoup craignent l'avènement du communisme, et nombreux sont ceux qui restent dans leur for intérieur prisonniers des schémas idéologiques des années 1930-1940.

Cependant, la guerre froide n'a pas commencé

Malgré tout, si beaucoup d'historiens aujourd'hui estiment que Staline avait mené sa propre guerre, avec ses propres objectifs, et avait constamment manipulé les Alliés, fondamentalement « capitalistes » comme les puissances de l'Axe à ses yeux, pratiquement personne à l'époque ne partageait cet avis. La Grande Alliance avait tenu, malgré les espoirs nourris à Berlin d'une rupture entre Staline et les Occidentaux. À Yalta, en février 1945, Britanniques et Américains s'étaient mis d'accord sur l'essentiel pour la fin de la guerre et l'immédiat après-guerre, et s'étaient quittés bons amis. Certes, la « Déclaration sur l'Europe libérée », prévoyant la tenue d'élections libres après la libération, paraissait une bien fragile garantie pour les pays d'Europe orientale déjà largement occupés par l'Armée rouge, et Staline n'avait aucune intention de renoncer à son plan de communisation de l'Europe orientale. Mais les Anglais et les Américains considéraient que, de toute façon, l'Europe orientale n'avait jamais vraiment connu la démocratie libérale : des régimes faisant une large place aux communistes seraient toujours préférables aux régimes autoritaires d'avant-guerre.

Et cela continua : le 5 juin à Berlin, eut lieu la mise en place du Conseil de contrôle quadripartite à Berlin. La première décision de ce Conseil eut lieu pour confirmer que l'autorité suprême en Allemagne était désormais assurée par les Quatre : le *Reich* était désormais une table rase, gouvernée par les Quatre (y compris la France, conformément aux décisions de Yalta, emportées sur ce point par Churchill contre Roosevelt et Staline).

Et la conférence de San Francisco, du 25 avril au 26 juin 1945, parvint à adopter la Charte des Nations unies. Et à Potsdam, du 17 juillet au 2 août, on se mit d'accord sur la méthode et les principes de la préparation des traités de paix

⁽¹⁾ Cf. un livre significatif : Claude Moret, *L'Allemagne et la réorganisation de l'Europe (1940-1943)*, Neuchâtel, La Baconnière, 1944. L'auteur était en fait Armand Bérard, diplomate réfugié en Suisse, qui avait rédigé cette étude (fondée sur les publications allemandes, toutes accessibles en Suisse, y compris la presse régionale, moins sévèrement censurée) à la demande de la Délégation de la France libre à Genève. Le manuscrit fut probablement transmis à la Résistance française dès 1943.

avec les alliés de l'Allemagne (qui furent conclus début 1947) et sur les principes commandant l'occupation de l'ancien *Reich*, ainsi que la paix future avec elle. Ces dispositions furent certes rapidement battues en brèche par la guerre froide, mais malgré tout le cadre juridique de Potsdam ne fut jamais formellement récusé, et on le retrouva comme cadre juridique des traités 2+4 au moment de la réunification en 1990.

Donc, si Churchill commença à exprimer des inquiétudes à l'égard de la politique soviétique dès mars 1945, les Américains pensaient pouvoir gérer les choses, grâce à leur supériorité économique, militaire et technique. Leurs inquiétudes apparurent en 1946, et encore.

C'est pourquoi l'accord global de la Grande Alliance était maintenu : les deux capitulations, le 8 et le 9 mai, n'étaient-elles donc que la conséquence anecdotique d'une difficulté de coordination entre les deux fronts, ou n'étaient-elles pas plutôt, malgré les illusions occidentales de l'« esprit de Yalta », le révélateur de tensions déjà présentes et annonciatrices des difficultés futures et du combat mémoriel actuel, dont les Russes, mais aussi les Polonais évidemment en sens inverse, sont très conscients ? ⁽²⁾

Cependant, les arrière-pensées sont déjà évidentes, ce qui contribue à expliquer les deux capitulations

En fait, les tensions se multipliaient. Le 27 mars, les Soviétiques arrêtaient seize des principaux dirigeants de l'Armée secrète polonaise (fidèle au gouvernement polonais de Londres et qui constituait la base d'un contre-pouvoir) et les emprisonnèrent à Moscou. Et le 21 avril, l'URSS signa un traité d'alliance avec le gouvernement communiste de Varsovie, alors qu'il n'était toujours pas « réorganisé » en incluant des représentants du gouvernement polonais de Londres, comme Staline s'y était engagé à Yalta.

Le 1^{er} avril Churchill avait supplié Roosevelt de se montrer plus ferme envers Staline, alors que le 28 mars, le général Eisenhower avait informé Staline qu'au lieu de marcher sur Berlin (son plan initial) il allait se diriger vers la Bavière, à la fureur des Britanniques. Staline, quant à lui, donna le même 1^{er} avril à Joukov l'ordre d'attaquer Berlin : il était pour sa part parfaitement conscient de l'importance politique d'arriver le premier dans la capitale du *Reich*. Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, Berlin tombait au pouvoir des Soviétiques. L'Armée rouge devait d'ailleurs entrer également la première à Vienne et à Prague, contrôlant ainsi

⁽²⁾ On le vit lors du grand colloque international organisé par nos collègues polonais à Gdansk les 6 et 7 mai 2015, avec la participation de nombreux ministres européens en exercice : « The Legacy of World War II reconsidered after 70 years ». M. Le Drian alors ministre de la Défense, y tint un discours fort équilibré et fédérateur qui tranchait sur les passions contrastées de certains intervenants.

les trois capitales de l'Europe centrale, ce qui annonçait la configuration de la guerre froide et avait une évidente signification géopolitique.

Mais le suicide d'Hitler le 30 avril déclencha le début d'une série de redditions partielles, ou de tentatives de reddition, des forces allemandes à l'ouest. La volonté de l'état-major allemand et de l'amiral Dönitz, le successeur d'Hitler, était évidemment de concentrer l'effort de défense à l'est et de permettre aux forces occidentales de pénétrer le plus profondément et le plus rapidement possible en territoire allemand, afin d'en faire échapper la plus grande partie possible à l'occupation russe.

Les Soviétiques avaient été particulièrement furieux de la reddition des forces allemandes en Italie du Nord dès le 2 mai, sans leur participation. Certes, il avait été entendu dès la fin 1944 que chaque commandement signerait l'armistice sur son front, ce qui avait permis aux Soviétiques de signer de tels armistices avec la Roumanie, la Finlande et la Hongrie sans interférence occidentale ! Mais l'inverse était évidemment moins plaisant pour Moscou, d'autant plus que les Britanniques s'étaient empressés d'utiliser la capitulation des forces allemandes en Italie pour s'emparer de Trieste, à la barbe de Tito et de ses alliés soviétiques.

Aux yeux de Moscou, le comble fut atteint lorsque le commandement allemand proposa le 4 mai à Montgomery de conclure une capitulation pour les forces allemandes en Allemagne de l'Ouest, Hollande et Danemark, et ce avec les seuls alliés occidentaux.

La vive réaction soviétique amena Eisenhower à exiger que les Allemands viennent à son QG à Reims (ils y arrivèrent le 6 mai), pour signer une capitulation générale, sous la menace de les laisser sinon se faire encore plus largement envahir par l'Armée rouge.

Les deux capitulations

Eisenhower et son adjoint Bedell Smith n'avaient reçu que des instructions fort vagues, en particulier en ce qui concernait la participation des Soviétiques et celle des Français. Ils composèrent en incluant dans la procédure le général Susloparov, officier de liaison auprès de *SHAEF* (*Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force*), et en faisant signer, mais seulement comme témoin, un général français, le général Sevez. Signée le 7 mai à 2 heures 41, la capitulation serait effective le 8, à 23 heures 1 (heure d'Europe centrale). Les Allemands auraient souhaité un délai de 48 heures, évidemment pour retirer davantage de troupes et d'habitants à l'est.

Mais Staline n'accepta pas de se contenter de la capitulation de Reims, d'autant plus qu'en Grande-Bretagne et aux États-Unis les célébrations officielles étaient prévues dès le 8, techniquement donc avant même la fin du conflit. Il fit

remarquer qu'à l'est les troupes allemandes continuaient à se battre, en Prusse orientale, en Courlande, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie. Il exigea que la cérémonie fût recommencée le lendemain à Berlin, que ses troupes occupaient totalement, pour bien marquer le rôle de l'URSS dans le conflit (80 % des soldats allemands tués étaient tombés face à l'Armée rouge). Il est possible aussi qu'il ait souhaité bénéficier de 24 heures supplémentaires pour que la reddition des Allemands à Prague ne se fit pas dans les mains de la résistance tchèque, mais dans celles des Soviétiques, qui occupèrent la ville seulement le 9...

La capitulation fut donc signée de nouveau à Berlin le 8, peu avant minuit, avec effet à compter du 9 à 1 heure 1, heure de Moscou. Voilà pourquoi les Russes célèbrent cet anniversaire le 9 mai.

Le texte des deux instruments de capitulation est très proche. Néanmoins, le document de Berlin est mieux rédigé et plus précis sur deux points importants, probablement à la suite de l'intervention de ces redoutables juristes qu'étaient les Soviétiques. À Reims, on avait mentionné « le Commandant suprême des Forces expéditionnaires alliées et, simultanément, le haut commandement soviétique ». À Berlin on mentionna, de façon plus exacte mais évidemment plus valorisante pour les Russes, « le commandant en chef de la Force expéditionnaire alliée et simultanément le Haut commandement suprême de l'Armée rouge ».

Sur le fond, le texte de Berlin ajoutait, après la remise en bon état des « bateaux, navires ou avions », sans sabordage ou dommage, un élément essentiel : aucun dommage non plus ne devait être causé « aux machines de toutes sortes, aux armements, appareils, et à tous les moyens techniques permettant la poursuite de la guerre en général », ce qui correspondait évidemment mieux aux conditions de la guerre moderne.

Mais pour les contemporains, ce qui comptait le plus c'était d'amener les militaires allemands eux-mêmes à signer la défaite. En effet, on se souvenait comment en 1918 l'état-major allemand avait réussi à faire retomber la responsabilité de l'armistice de Rethondes sur les civils, ce qui était le point de départ de la légende du « coup de poignard dans le dos », avec les conséquences politiques que l'on sait ⁽³⁾. Or, à Berlin, ce fut le maréchal Keitel qui signa, alors qu'à Reims, cela n'avait été que Jodl, son adjoint. La cérémonie de Berlin, avec Keitel rajustant son monocle avec une fureur mal contenue, encore avivée par la présence du général de Lattre, a été soigneusement filmée : c'est cette scène que toutes les émissions ou films historiques reprennent, c'est bien la capitulation de Berlin qui est entrée dans notre mémoire visuelle.

⁽³⁾ Pierre Jardin : *Aux racines du mal. 1918 : le déni de défaite* ; Paris, Tallandier, 2005.

Et la France ?

Ce fut donc de Lattre, comme commandant en chef de la 1^{re} armée française, qui représenta la France à Berlin. Il était évidemment infiniment mieux connu que le général Sevez qui avait signé à Reims, et la présence française était donc plus marquée, comme en témoignent là aussi les photos et films de l'époque. Mais combien se souviennent que de Lattre, tout comme Sevez, ne signa à Berlin qu'en tant que « présent comme témoin » ?

Malgré tout, quel renversement par rapport à 1940 ! On sait que depuis la Libération le général de Gaulle avait dû mener un combat constant pour rétablir la France dans son rang de grande puissance (le Gouvernement provisoire de la République française [GPRF] n'avait été reconnu par les gouvernements alliés que fin octobre 1944). La France n'avait pas été présente à Yalta, elle ne le serait pas à Postdam au mois de juillet. Ses droits sur l'Allemagne comme puissance occupante, ou à l'ONU avec un siège permanent au Conseil de sécurité, avaient pourtant été reconnus en son absence, essentiellement grâce à Churchill.

Mais les choses évoluaient : lors de la capitulation du Japon, le 2 septembre, sur le cuirassé *Missouri* en rade de Tokyo, le général Leclerc signa au nom du gouvernement français sur un pied de parfaite égalité. Et la conférence de la paix avec les alliés de l'Allemagne se tint en 1946 à Paris. Dans ce processus de renaissance internationale, les capitulations de Reims et encore plus de Berlin avaient marqué des étapes capitales.

Pour conclure, on dira que sans doute, en ce qui concerne les Français, il s'agit bien de deux commémorations pour une victoire. ♦

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Maurice Vaïsse éd. : *8 mai 1945 : la victoire en Europe* ; La Manufacture, 1985.
Antony Beevor : *The Second World War* ; Weidenfeld and Nicolson, 2014.

HISTOIRE MILITAIRE

Mai 1940

Le triomphe d'une stratégie

La bataille de Stonne

Le triomphe d'une stratégie

La victoire allemande à l'ouest détermina tout le cours ultérieur du conflit. Elle fit du *Reich* le maître du continent. Sa libération future serait donc pour les Alliés l'unique solution pour parvenir à la victoire. La conduite de la stratégie des grands belligérants s'en trouva donc irrémédiablement modifiée.

Le *Reich* allait se trouver placé devant une alternative stratégique inédite : soit décider de débarquer des troupes en Grande-Bretagne – option imaginée ou prévue par aucun de ses stratèges – ou bien adopter à l'ouest une position défensive afin de conduire à l'est un projet initial de conquêtes – dans cette option encore, aucun de ses dirigeants politiques ou militaires n'en avait estimé ou prévu les risques et mesuré les conséquences.

La Grande-Bretagne estimait que, désormais, elle n'avait aucune chance de vaincre le *Reich* sans le soutien des États-Unis ou de l'Union soviétique, ou des deux à la fois, et que, dans cette attente, elle ne pourrait que se livrer qu'à des actions périphériques.

Quand l'Amérique se joindrait à elle, leur projet stratégique essentiel et commun sera le débarquement en Europe. La guerre, jusqu'alors continentale, prendrait une nouvelle tournure, ce serait la mer contre la terre. Jamais, auparavant, les stratèges britanniques n'avaient imaginé autre chose qu'une guerre où le théâtre principal se trouverait établi sur le théâtre européen, et si certains avaient imaginé donner la priorité au blocus naval contre l'Allemagne, ou aux bombardements stratégiques, ou enfin à la bataille aéroterrestre, personne n'avait imaginé que la victoire devrait passer par un débarquement, à l'échelle du continent.

La direction soviétique, elle-même, en décidant la conclusion d'un pacte avec le *Reich* hitlérien, n'avait pas seulement refusé de participer à une guerre qui se présentait pour elle dans des conditions qu'elle estimait très défavorables ou même inacceptables : Staline avait spéculé sur la prolongation d'un conflit entre l'Allemagne et les démocraties occidentales, quitte à y prendre sa place ultérieurement. Pour lui également, la victoire allemande à l'ouest modifiait radicalement la donne stratégique et le forçait à entrevoir, à court ou moyen terme, une lutte à mort avec une Allemagne totalement maîtresse du continent.

Longtemps après et à froid, un aussi radical bouleversement du cours de la guerre paraît cependant inévitable, tant les causes en ont été souvent analysées. Mais, sur le moment, ce fut un choc ressenti comme sans précédent, peut-être dans l'histoire. On parlait de la pire défaite de la France depuis Azincourt. En quelques semaines, la puissance militaire française, réputée comme une des plus puissantes au monde, la deuxième

ou troisième avec celles du *Reich* et de l'Union soviétique, mais plus stable que l'allemande, et plus crédible que la russe, auréolée de la victoire de 1918 autant que de la gloire des siècles passés, commandée par des chefs qui avaient compté parmi les vainqueurs, s'effondra sans appel. Du même coup, la France, le plus ancien et le plus étendu État européen occidental, cessa de compter sur la scène internationale où elle était encore, quelques semaines plus tôt, l'un des cinq ou six acteurs principaux.

Quatre-vingts ans plus tard, on a du mal à imaginer le choc que cette défaite fut pour le monde, quel tremblement de terre, quelle sidération ce fut pour les Français, alors convaincus qu'ils étaient l'une des plus grandes nations ; pour les Alliés également qui partageaient la même certitude ; pour leurs vainqueurs eux-mêmes. Ce choc se répandit jusque dans son Empire, non directement touché par les combats, mais au sein duquel la puissance tutélaire avait perdu son aura de puissance vainqueur. La puissance de ce choc explique pourquoi, alors que le glaive allait être relevé par un très jeune général, il ne rencontra initialement qu'une audience et un soutien très mesurés, en métropole, dans l'Empire et chez les Alliés, à l'exception de Churchill.

La bataille de Stonne

Ce que l'on appelle la « butte de Stonne » correspond à un mouvement de terrain, au sud du cours moyen de la Meuse, lorsque le fleuve sort des Hauts de Meuse, et avant qu'il ne longe par le sud, le massif ardennais. À ce titre, son intérêt militaire est double : la butte commande d'une part la zone de Sedan, et de l'autre, celle de Montmédy-Longuyon. Dans le contexte particulier de l'offensive allemande sur la Meuse de Sedan, la possession de cette butte s'avère donc de première importance, tant pour l'assaillant, Guderian, commandant le XIX^e corps d'armée blindé qui agit sur la Meuse de Sedan, que pour le défenseur, le général Huntziger, commandant la 2^e armée, en charge de la défense de la Meuse.

En effet, les Allemands étant parvenus, le 14 mai 1940, à franchir la Meuse à l'ouest de Sedan, à hauteur de Flize, et à s'emparer de la première hauteur au sud de la coupure, couverte par le bois de la Marfée. Guderian se trouve néanmoins dans une position de déséquilibre tactique, car il demeure sous la menace d'une contre-attaque de flanc, pouvant déboucher de la zone de Stonne. Par ailleurs, s'il veut manœuvrer en sûreté, il lui est impératif de s'emparer de cette butte, ce qui lui permettrait de verrouiller sa zone de franchissement, tout en encageant sa zone d'action sur le cours moyen de la Meuse.

Pour Huntziger, l'intérêt de conserver ce point clé est double. D'une part, comme cela vient d'être exposé, il bénéficie d'un excellent débouché pour contre-attaquer de flanc la zone de franchissement allemande ; contre-attaque, si elle réussissait, lui permettrait d'interrompre les flux allemands et de couper le soutien logistique des unités blindées allemandes, manœuvrant dès lors, en enfants perdus au-delà de la Meuse. D'autre part, la possession de la butte permet au commandant de la 2^e armée d'assurer la pérennité de la cohérence du dispositif français, en empêchant les Allemands de tourner l'extrémité ouest de la zone des ouvrages de la ligne Maginot, dont le plus avancé, l'ouvrage de La Ferté, défendant la trouée de Malmédy est couvert par la butte de Stonne.

Aussi, c'est dans ce contexte opérationnel général que, le 15 mai, deux manœuvres simultanées s'engagent. Guderian lance le régiment *Gross Deutschland*, en fait une brigade d'infanterie disposant de tous ses appuis internes à l'assaut de la butte de Stonne. Huntziger, quant à lui, conformément aux travaux de planification froide réalisés au cours de la « Drôle de guerre », lance une manœuvre d'armée destinée à rétablir son dispositif. Le 10^e CA (général Grandsart) contre-attaquerait frontalement les unités allemandes ayant franchi la coupure et débouchant du bois de la Marfée, le 21^e CA (général Flavigny), renforcé de la 3^e division cuirassée (DCR)⁽¹⁾, mise à sa disposition par le GQG, devait contre-attaquer le même objectif ennemi sur son flanc est. L'affaire échoue faute de préparation et d'une mauvaise coordination de la manœuvre des deux corps d'armée par l'échelon supérieur, à savoir l'armée, en l'occurrence Huntziger, insuffisamment directif vis-à-vis de ses deux subordonnés, et par une mauvaise estimation de l'ennemi, due à une absence de renseignements précis et justes sur la réalité de la nature et du volume de l'ennemi ayant réellement franchi la Meuse. La butte tombe alors aux mains de l'ennemi.

Le GQG ordonne non seulement sa reprise, mais de contre-attaquer en direction de la Meuse de Sedan. Dans cette action, Flavigny, pourtant cavalier qui a conçu et mis sur pied la 1^{re} division légère mécanique (DLM) et dont, à ce titre, le commandement est donc en droit d'attendre qu'il sache manœuvrer une grande unité blindée, dissocie la DCR qui lui est affectée en « bouchons antichars » du volume de la compagnie de chars ; ce qui rend irréaliste et inopérante toute notion de contre-attaque, laquelle aurait nécessité l'engagement groupé de la division, soutenue par la 3^e DIM.

In fine, des combats décentralisés au niveau du bataillon vont s'enchaîner, au rythme de la perte et de la reprise de la butte par chacun des assaillants, pour aboutir, le 25 mai, à la perte définitive de Stonne par les Français. Mais, à cette date, les blindés allemands auront déjà atteint la Manche et les premiers rembarquements britanniques ne vont pas tarder.

Ces combats, ont été comparés, des deux côtés, à ceux de Verdun lors de la guerre précédente, ce qui donne une idée de leur degré d'intensité. À ce titre, Stonne figure parmi les combats emblématiques de la campagne de France de 1940.

Claude Franc

⁽¹⁾ La lettre « R » de ce sigle signifie « de Réserve ». Ce n'est aucunement une référence à la nature du personnel qui l'arme, mais au fait qu'elle constitue la réserve générale du GQG, organe de commandement auquel elles sont subordonnées. Il est significatif de constater que, dans la bataille, le premier souci du GQG sera de les ventiler à telle ou telle armée qui ne connaissent rien de leurs règles d'engagement et dont les 4^e bureaux ne sont pas dimensionnés pour en assurer un soutien logistique cohérent.

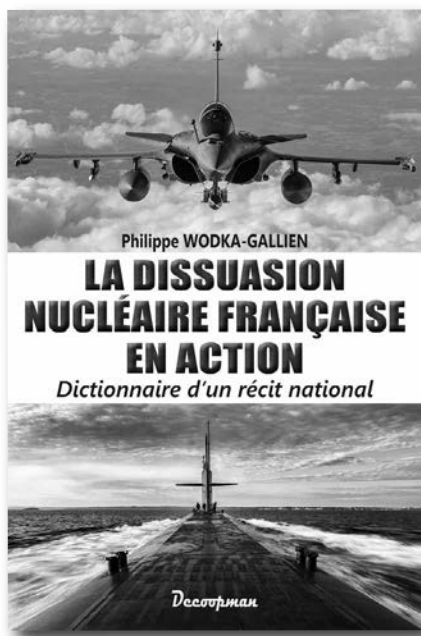
LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE EN ACTION

Philippe WODKA-GALLIEN

Préface de François GÉRÉ

Président de l'Institut français d'analyses stratégiques

Dictionnaire d'un récit national



La dissuasion française se confond avec la stratégie pour laquelle elle a été conçue : repousser, en souveraineté, toute guerre majeure loin du territoire national. Cette mission est inchangée depuis le premier essai nucléaire français en 1960. L'impulsion avait été donnée par le général de Gaulle dès 1945, mais cette ambition n'aurait pu aboutir sans la mobilisation d'une large communauté de savoirs, transcendant les sensibilités politiques. Diplomatie, actions politiques, opérations militaires, programmes d'armements, technologies à maîtriser, espionnage, actions médiatiques et débats publics, la force de dissuasion nucléaire française est une véritable épopée que ce livre propose de découvrir à travers 200 entrées largement illustrées.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, membre de l'Institut français d'analyse stratégique, l'auteur est auditeur de la 47^e session nationale « Armement et économie de défense » de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Format : 156 mm x 234 mm ; reliure : broché collé
488 pages ; 450 photos couleur - prix public : 29 €

Decoopman

www.decoopman.com



Éric Branca : *De Gaulle et les Grands* ; Perrin, 2020 ; 425 pages.

Encore aujourd'hui, le rôle international du général de Gaulle durant la guerre et sa politique étrangère comme Président suscitent des débats souvent passionnés. Ici, avec cette sorte de « De Gaulle vu par les autres », l'auteur entreprend une œuvre particulièrement originale. En effet, quatorze grands acteurs sont convoqués pour l'occasion, qui témoignent à leur façon de leurs relations avec le Général, que celles-ci aient été confiantes (Adenauer, Kennedy, Jean XXIII, Nixon, Houphouët-Boigny), constructives (Ben Gourion, Nasser), mouvementées (Churchill), détestables (Roosevelt), qu'il les ait rencontrés (y compris Staline et Franco) ou non (Hitler, Tito, Mao). Les grandes aires de civilisation sont réunies, avec un sens heureux de la périodisation et un goût certain pour l'étude des ressorts psychologiques. Au passage, on se souviendra que l'on doit déjà à l'auteur, entre autres, deux essais récents d'histoire contemporaine, particulièrement documentés, *L'Ami américain. Washington contre de Gaulle, 1949-1969*, ainsi que « *On m'insulte en répétant que je veux faire la guerre* ». *Les entretiens oubliés d'Hitler, 1923-1940*.

À tout seigneur tout honneur, l'ouvrage débute avec Churchill, l'*alter ego* dans le grand malheur des peuples et le frère d'armes, les deux hommes s'entrechoquant comme morceaux de silex (relations congénitales de Londres avec Washington, politique au Levant de chacun des deux pays mandataires, arrivée du Général en France au lendemain du débarquement allié). Dès juin 1940, Churchill n'avait-il pas vu le Général « comme un roc de détermination perdu dans un océan d'abandon » (Éric Branca) ? L'auteur n'oublie pas de rappeler au passage tout ce que la France doit à Churchill dès 1944-1945, personnage fantasque, inconmode, brutal, mais également francophile et profondément attaché au rôle européen voire international dont devait hériter Paris : siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, secteur d'occupation à Berlin, zone d'occupation en Allemagne. Hitler, Roosevelt et Staline suivent logiquement. Le recours à des sources méconnues ou peu citées (par exemple, la lettre de Charles de Gaulle à sa mère en décembre 1936) permet également de raconter les entretiens saisissants du Général avec Staline à Moscou, en décembre 1944, l'auteur maniant avec bonheur la formule révélatrice, à l'égard non seulement du héros prométhéen, mais aussi de personnalités de second rang (diplomates, émissaires secrets...). Avec Houphouët-Boigny, le chercheur couvre la période de la décolonisation ainsi que la « politique africaine » de la France d'alors, des détours par la politique intérieure ajoutant utilement au cadrage historique. Mao est la dernière des grandes figures évoquées, les deux hommes n'ayant pas pu finalement se rencontrer, c'est « le grand rendez-vous manqué » relève l'auteur. De fait, dès 1964, la France avait établi des relations diplomatiques avec la Chine, le Général faisant valoir « le poids de l'évidence et celui de la raison ».

Avec cet ouvrage volontairement composite, mais d'autant plus stimulant, nous sommes donc en présence d'une galerie de portraits, ou plutôt d'un jeu de miroirs. De fait, chaque vision est tout à la fois différente ou divergente (le Général pouvait être lui-même contradictoire dans le temps), mais complémentaire, tant la gestion des événements et la conduite des affaires par le général de Gaulle sont empreintes de pragmatisme et d'une ambivalence souvent créatrice : elles ne se résument pas à ce qu'elles paraissent être. En ce sens, *De Gaulle et les Grands* est un ouvrage de géopolitique qui échappe à l'hagiographie, privilégiant les représentations des uns par les autres, les perceptions croisées, la mise en regard des destins contrariés et la mise en perspective des grandes bascules historiques. Par-delà la diversité des régimes politiques et le choc des personnalités, le destin des États et la marche des peuples sont toujours présents comme des évidences, malgré l'imminence de la défaite, le vertige du désespoir ou l'âpreté des confrontations. Il y a sans doute une dimension nietzschéenne dans la relation de De Gaulle à l'histoire, lui si pétri de la notion ontologique de nation (le terme même de nation renvoyant à l'idée de naissance).

Bien sûr, dira-t-on, il eût fallu inviter également Brejnev, Ceausescu, Sihanouk, Nehru ou Indira Ghandi (une femme, enfin !), un grand dirigeant latino-américain (lequel ? Castro ?), tant d'autres... Mais le livre n'aurait pas eu de fin et qui trop embrasse... De toute façon, une leçon se dégage de cet ouvrage qui est en même temps un essai, et elle se suffit à elle-même : si l'Histoire est tragique, le tragique de l'Histoire peut se combattre.

Thierry Garcin



Keith Lowe : *La Peur et la liberté. Comment la Seconde Guerre mondiale a bouleversé nos vies* (traduction par Johan-Frédéric Hel Guedj) ; Perrin, coll. Domaine étranger, coédité par le ministère des Armées, 2019 ; 640 pages.

La Seconde Guerre mondiale a incontestablement marqué les consciences de plusieurs générations, des psychologies individuelles et collectives. Historien remarquable, Keith Lowe, dans son dernier livre, propose une réflexion fine, profonde et complète des retombées de cette guerre mondiale tellement meurtrière. De nombreuses figures, mythes et légendes, visions du monde, et de multiples utopies ont alimenté la mémoire douloureuse conservée mondialement. Celle-ci porte des traces profondes de violence, de peur, d'aspiration à l'égalité et à la liberté. Mais elle continue à façonner la communauté humaine.

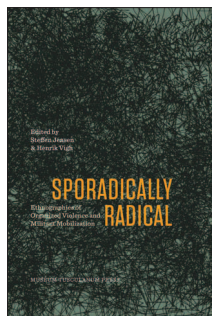
Pour certains, l'année 1945 symbolise le grand moment de la libération, pour d'autres, tout simplement la fin du monde. Ce fut le cas pour Hiroshima et Nagasaki. La guerre a mobilisé la création de nombreuses figures psychologiques qui persistent dans nos consciences : les héros, les monstres, les martyrs. La fin de la guerre a stimulé et éveillé

l'expression de nombreux thèmes, tels que l'identité, l'égalité, la liberté. Ils deviennent soudainement plus palpables et l'héritage de l'Holocauste ou des déportations de masses n'ont fait que concrétiser ces grands principes humains.

Comment de cette poudrière sanglante sont nées de nouvelles nations (en Asie) ou se sont perdues de nombreuses identités (Europe centrale) ? Comment, enfin, cette guerre qui a tout changé a aussi créé des prémices pour une mondialisation et ainsi la création de l'Union européenne « comme une tentative de rendre la guerre entre les nations européennes impossible (...), a aussi entamé sa fragmentation, et le nationalisme est de nouveau une force croissante d'un bout à l'autre du continent » (p. 512).

Magistralement écrit, l'ouvrage aborde les mythes et les conséquences majeures de la guerre, en les plaçant au cœur de l'histoire d'une personne particulière, d'un témoignage qui incarne brillamment une histoire mondiale.

Nathalie de Kaniv



Steffen Jensen et Henrik Vigh (dir.) : *Sporadically Radical* ; Museum Tusulanum Press, 2018 ; 290 pages.

La question agite les observateurs après un attentat ou la découverte que tout un groupe d'amis a pris fait et cause pour l'État islamique : quand se sont-ils radicalisés ? Pour les auteurs de cet ouvrage collectif, le terme de radicalisation ne conduit à aucune analyse pertinente et il faut penser ces engagements en termes de mobilisation au sein de structures portées sur la violence, sachant que la mobilisation n'est pas forcément de tous les instants ni unilinéaire. L'approche des auteurs danois se veut ainsi dualiste et perspectiviste. Il y a ce qui caractérise les mobilisés (âge, sexe, génération, futurs imaginés) et ce que les organisations ont à leur offrir (des rituels et des secrets, ainsi qu'un mode de relation aux autorités). Les mobilisés naviguent entre les possibilités, recherchant revenus, statut et avenir.

Le premier chapitre emmène le lecteur vers la Guinée-Bissau, où l'on suit d'anciens miliciens de la milice Aguenta (démobilisée en 1999 après la défaite du président Vieira lors de la guerre civile). L'un d'eux considère que l'islamisme radical peut être une solution d'avenir, sans pour autant être lui-même dévot. D'autres ont pu rallier l'Europe et s'insérer dans des réseaux criminels au Portugal tout en se tournant vers le rastafarisme. Le deuxième chapitre s'intéresse au Sierra Leone, où des anciens soldats et miliciens tentent de gagner leur vie en étant embauchés par des entrepreneurs politiques dans les pays limitrophes. « Victimes de la paix », ils sont passés à la fin de la guerre civile de « quelqu'un » à « personne » (tension entre visible et invisible p. 87). Soupesant les risques et les gains potentiels, ils s'engagent ou non dans des actions clandestines, avec divers intermédiaires qui ne savent pas forcément eux-mêmes qui sont

les clients. De ce fait, ce sont des relations purement techniques, sans attachement ni à un homme ni à une cause, mais où le secret a une valeur cardinale.

Le chapitre suivant nous transporte au Bangladesh, à l'université de Dacca. Pour obtenir un endroit où dormir dans les dortoirs de l'université, les primo-entrants sont dans l'obligation de choisir l'une des sections étudiantes des grands partis bangladais et sont contraints d'y militer. Les dortoirs peuvent être pris d'assaut à la faveur de résultats électoraux, et des étudiants perdent leur lit lors de conflits entre coteries d'un même parti. Mais pour certains, ce peut être le début d'une carrière politique. Où finit la coercition et où commence le plein gré ?

Le mouvement Mungiki (quatrième chapitre), héritier des Mau Mau des années 1950, est très actif au Kenya. Il se présente comme une société secrète à coloration religieuse (baptême, rituels, serments secrets, hiérarchie, tribunaux internes) qui prend la défense de la culture kikuyu et veut corriger les erreurs historiques qui contraignent une partie des Kikuyus à la pauvreté et à la marginalisation politique. Leur volonté de retrouver les anciens rituels kikuyus est une très claire attaque contre le Kenya né de l'indépendance, contrebalancé par un appel constant au renouvellement générationnel, une régénération littéralement (p. 143). Très souvent opposés au gouvernement de Nairobi, les heurts avec la police peuvent être meurtriers.

Le cinquième chapitre se déroule à Manille, au sein de la confrérie Tao Gamma Phi. Pour intégrer cette confrérie, il faut passer par un rituel qui inclut de se faire frapper par une batte de cricket. Pourquoi de jeunes hommes adhèrent-ils à cette confrérie de quartier pauvre, qui pourtant ne peut leur promettre une ascension sociale ou un réseau comme le pourrait une confrérie étudiante ?

Au Népal, la guérilla maoïste est rentrée dans le jeu institutionnel avec la fin de la guerre civile en 2006 (sixième chapitre). Guérilla devenue parti (au pouvoir dès 2008), il comprend une organisation de jeunesse qui cherche à mobiliser les énergies en faveur de changements politiques. Entre consumérisme, famille omniprésente et un écart encore très grand entre ville et campagne, la vie de jeune militant maoïste n'est pas de tout repos.

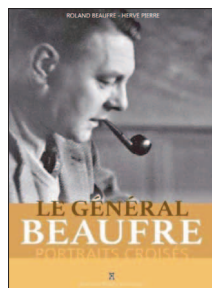
L'Ouganda est le dernier pays visité dans ce livre, avec les deux derniers chapitres. Le premier décrit le programme de « jeunes cadres » mis en place par le gouvernement ougandais dans la région de l'Acholiland (qui a connu la guerre civile entre 1986 et 2009). À la fin officielle des hostilités, entre autres avec la Lord's Resistance Army (LRA), le gouvernement de Kampala décide de se réimplanter dans le Nord. Pour les jeunes formés (majoritairement issus de camps de déplacés), il y a l'attrait d'une entité nébuleuse et féroce, l'État ougandais, et la possibilité de démarrer ainsi une carrière (mais avant tout de survivre). Le dernier chapitre du livre se place ensuite de l'autre côté, chez d'anciens insurgés revenus à la vie civile. Démobilisés (dure critique du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration p. 247-248), ils perdent leur statut, mais ne sont pas forcément libérés de leurs souvenirs (enlèvement d'enfants pour en faire des soldats, assassinats ciblés, attaques de villages, etc.) alors qu'ils sont en contact avec leurs victimes.

Ce livre présente donc une grande variété d'études ethnologiques, dont aucune ne s'intéresse au djihadisme, mais qui permettent néanmoins d'en approcher certaines réalités (la criminalité, p. 42). La critique du terme radicalisation (comme acte normatif d'un gouvernement) est claire, même si parfois les auteurs peuvent avoir du mal à en trouver un autre. Historiographiquement, les auteurs se situent du côté de la théorie dite critique (C. Mouffe et J. Butler, p. 17).

Les contextualisations sont bonnes, même si on peut se trouver en manque de détails dans certains articles (que font vraiment les confréries à Manille et pourquoi se battent-elles entre elles ?). Il faut aussi accepter le point de vue ethnologique, et de ne pouvoir vraiment généraliser à tout un groupe les informations obtenues. Pour les auteurs, parmi la pluralité des motifs qui conduisent à intégrer une organisation violente, celle de la survie prend souvent le pas sur l'adhésion idéologique. Comme chez O. Roy (cité p. 10), il y aurait ainsi d'abord mobilisation, puis éventuellement une coloration idéologique par après.

Mais peut-on comparer un déplacé ougandais qui cherche un moyen de subsistance à un Européen économiquement intégré qui veut rejoindre la Mésopotamie islamiste ? Le livre ne répond pas à cette question...

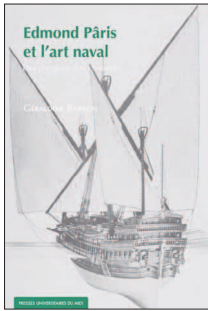
Jean-Daniel Fischer



Roland Beaufre et Hervé Pierre : *Le Général Beaufre – Portraits croisés* ; Éditions Pierre de Taillac, 2020 ; 128 pages.

Voilà un petit opuscule plein de charme et d'intérêt dédié à un grand homme de la pensée stratégique française, le général André Beaufre, dont beaucoup découvriront, peut-être avec surprise comme moi, la forte personnalité marocaine et la passion pour Tanger. Un fils nostalgique se souvient ici de sa vie de famille avec ce père attentionné et couvert de gloire et revit avec lui sa trajectoire militaire à partir des traces familiales qu'il a laissées. Un militaire d'aujourd'hui explore la généalogie intellectuelle et les amitiés internationales d'un homme de guerre qui fut aussi stratégeste curieux et scrupuleux. Il montre comment André Beaufre a tenté de mettre de l'ordre dans les conceptions de l'époque tout en les raccordant à sa propre expérience militaire. On voit avec lui que l'intérêt du général pour le monde intellectuel anglo-saxon, ses intuitions fortes et son code génétique résolument français organisent tous ensemble une pensée rigoureuse et d'une grande profondeur stratégique. C'est cette géostratégie originale qui a attiré l'attention de générations de militaires français « aux études » et de chercheurs plus lointains qui furent intéressés par son inclination pour les stratégies indirectes dans les vastes espaces fluides, ceux qui caractérisent le monde actuel.

Jean Dufourcq



Géraldine Barron : *Edmond Pâris et l'art naval - Des pirogues aux cuirassés* ; Presses universitaires du Midi, 2019 ; 260 pages.

C'est un ouvrage de très grande qualité que nous offre Géraldine Barron, diplômée de l'École nationale des Chartes et titulaire d'un doctorat d'histoire contemporaine. Edmond Pâris est un marin exceptionnel et atypique, sa vie est une invitation au voyage. Dans la première partie de sa carrière, il enchaîne trois longues campagnes de circumnavigation, avec Dumont d'Urville puis Laplace. De retour en métropole, il participe activement à l'intégration de la machine sur les navires mixtes. Il commande plus d'une dizaine de bâtiments à vapeur, dont le *Fleurus* pendant la guerre de Crimée, puis le vaisseau *Algésiras* de Dupuy de Lôme. Il invente le métier nouveau de « mécanicien naval ». On lui doit aussi le concept de « système navire », qui veut « faire accepter le bateau comme objet d'étude dans toutes ses dimensions » techniques et humaines. Il met en place des commissions mixtes de construction, d'armement et d'essais qui préfigurent exactement les dispositions encore en vigueur aujourd'hui.

Infatigable, Pâris se multiplie sur tous les fronts techniques, il est omniprésent et produit un nombre considérable d'écrits et ouvrages de toutes sortes, le plus souvent agrémentés de plans, dessins ou aquarelles de sa main, qui lui vaudront une Médaille lors de l'Exposition universelle de 1855. Élu à l'Académie des sciences en 1864, à la Société de géographie en 1864, au Bureau des longitudes en 1865, il quitte le service actif en 1871 pour prendre aussitôt la direction du musée de Marine au Louvre. Il lui donne une impulsion très ambitieuse, dans tous les domaines maritimes au sens le plus large. Il siège à l'Académie et est encore présent au musée quelques jours avant sa mort en 1893.

L'ouvrage de Géraldine Barron se concentre sur le volet technique de cette longue vie au service des navires et des marins. Elle porte un regard inédit et novateur sur la biographie intellectuelle du marin-savant, circumnavigateur disciple des Lumières devenu académicien dans un temps où la technique mécanique révolutionnait l'art de la navigation.

Imprégné de science naturaliste et d'Encyclopédie dès son initiation sur *L'Astrolabe* par Dumont d'Urville, qui s'interrogeait sur le peuplement du Pacifique, le jeune aspirant Pâris avait eu la conviction que les fameuses « pirogues » dont il admirait les performances inédites, étaient à la fois une réponse à cette question et une manifestation éclatante du génie humain au travers de l'art naval. Toute sa vie, il a joué le rôle de « passeur », fondamentalement expérimental et humain dans son approche, même si l'objet de ses recherches était essentiellement technique. Le premier, Pâris a compris et exprimé avec force qu'un navire était un « système sociotechnique particulièrement complexe ». C'est ce que Géraldine Barron nous explique dans son remarquable livre, particulièrement bien écrit, construit et étayé.

Emmanuel Desclèves
De l'Académie de marine

Revue Défense Nationale

COMITÉ D'ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. le général d'armée aérienne T. CASPAR-FILLE-LAMBIE, *président*.
J.-P. DEVAUX, ingénieur général hors classe de l'armement, *trésorier*.
B. BESANCENOT, ambassadeur.
le général de division F. BLACHON, commandant la 1^{re} Division de l'Armée de terre.
le général d'armée D. CASTRES, « conseiller senior » (CEIS).
le vice-amiral E. DESCLÈVES, de l'Académie de Marine.
le général de corps d'armée P. DESTREMAU, directeur de l'IHEDN et de l'EMS.
- M^{me} I. FACON, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique.
- MM. B. HUET, conseiller spécial du président de Naval Group.
O. PETROS, président de Sargon SAS, ancien dirigeant dans la banque et l'industrie.
- M^{me} la préfète C. SARLANDIE de LA ROBERTIE, ancienne rectrice d'académie.
- MM. J. TOURNIER, conseiller-maître à la Cour des comptes.
le général d'armée J.-R. VECHAMBRE, ancien inspecteur général des armées (Gendarmerie).

■ PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- MM. le général d'armée aérienne Ph. VOUGNY. – le général d'armée C. QUESNOT.
le général d'armée aérienne B. NORLAIN. – l'Amiral A. COLDEFY.

La *Revue Défense Nationale* est éditée par le Comité d'études de défense nationale
(association loi de 1901)

Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, bâtiment 34, Paris VII

Adresse postale : BP 8607, 75325 Paris cedex 07

Fax : 01 44 42 31 89 - www.defnat.fr - redac@defnat.com

Directeur de la publication : Thierry Caspar-Fille-Lambie - Tél. : 01 44 42 31 92

Rédacteur en chef : Jérôme Pellistrandi - Tél. : 01 44 42 31 90

Rédactrice en chef adjointe : Audrey Hérisson

Secrétaire général de rédaction : Pascal Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 43 69

Assistante de direction et secrétaire de rédaction : Marie-Hélène Mounet - Tél. : 01 44 42 43 74

Secrétaires de rédaction : Jérôme Dollé et Antoine Aubert - Tél. : 01 44 42 43 69

Abonnements : Éliane Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 38 23

Chargés d'études : Laurent Henninger et Emmanuel Desclèves - Tél. : 01 44 42 43 72

Comité de lecture : Didier Castres, Marie-Dominique Charlier-Barou, André Dumoulin,
Jean Esmein, Sabine de Maupeou et Bernard Norlain

Régie publicitaire (ECPAD) : Karim Belguedour - Tél. : 01 49 60 59 47

DL 97491 - 2^e trimestre 2020 - ISSN : 2105-7508 - CP n° 1024 G 85493 du 10 octobre 2019

Imprimée par Bialec, 23 Allée des Grands Pâquis, 54180 Heillecourt

COMITÉ DE RÉDACTION

- MM. B. d'ABOVILLE, ambassadeur.
Y. BOYER, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique.
F. BOZO, professeur à la Sorbonne Nouvelle (Université Paris III).
N. BRONARD, chef du pôle « Prospective et recherche stratégique » (DGRIS).
le vice-amiral E. DESCLÈVES, de l'Académie de Marine.
H. DRÉVILLON, professeur des universités, Paris I Panthéon-Sorbonne (SHD).
- M^{mes} I. FACON, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique.
M. FARGHEN, chercheur associée à la Fondation pour la recherche stratégique.
- M. J. FERNANDEZ, professeur de droit public, directeur du Centre Thucydide.
- M^{me} C. GALACTÉROS, géopolitologue, fondatrice et présidente du *think tank* Geopragma.
- MM. F. GOUTTEFARDE, député de l'Eure, membre de la Commission Défense nationale et des Forces armées.
B. HUET, conseiller spécial du président de Naval Group.
J.-V. HOLEINDRE, professeur de science politique et directeur scientifique de l'Irsem.
le capitaine de frégate T. LAVERNHE, commandant la frégate *Surcouf*.
- M^{me} E. RIOUX, directrice de la rédaction et rédactrice en chef de la revue *Inflexions*.
- M. J.-J. ROCHE, professeur des universités.
- M^{me} la préfète C. SARLANDIE de LA ROBERTIE, ancienne rectrice d'académie.
- MM. G.-H. SOUTOU, membre de l'Institut.
É. TENENBAUM, docteur en histoire, chercheur à l'Ifri.
- M^{me} F. TSIPORAH (ACHC), conseiller Prospective et stratégie à l'EMA.

CAHIER DES CHARGES AUTEURS

Le Comité d'études de défense nationale qui édite la RDN sollicite des articles rédigés en français, inédits, en rapport avec sa ligne éditoriale. Deux modèles de maquette ont été adoptés.

- Les articles demandés pour toutes les rubriques comprendront de 13 000 à 15 000 signes.

Les notes sont ainsi définies : faisant références à des ouvrages, elles peuvent être renvoyées en fin d'article dans un encadré « Éléments de bibliographie » en conservant le rappel de source dans le texte ; les autres notes, si elles sont courtes et peu nombreuses, sont réintégrées dans l'article ; les plus longues font l'objet d'un encadré titré référencé par un astérisque *. Au cas où les notes sont nombreuses, elles sont toutes placées en bas de page.

- Pour les « Chroniques » et les « Recensions », les textes doivent être compris entre 2 500 et 5 000 signes.

Le contenu du texte et les références restent de la responsabilité exclusive des auteurs et les opinions émises n'engagent pas la RDN. Les droits de traduction, reproduction et d'adaptation sont réservés pour tous pays. Les articles soumis à publication doivent être envoyés pour évaluation par courrier électronique (redac@defnat.com). Tous les textes qui ne correspondraient pas d'emblée aux formats, aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation avant leur évaluation. La rédaction oriente les textes retenus vers la RDN imprimée ou la RDN en ligne (www.defnat.com) selon la ligne éditoriale qui est diffusée par ailleurs. La publication des textes évalués reste subordonnée à des ajustements éventuels de forme ou de fond et à la signature d'un contrat d'auteur. À l'issue du processus d'approbation, un résumé en français est établi par la RDN. L'auteur d'un article en réserve l'exclusivité à la RDN et s'engage à ne le développer ou le résumer que si la mention de son origine apparaît. Les auteurs francophones, doctorants, jeunes chercheurs en affaires stratégiques, officiers de l'enseignement militaire supérieur français ou étranger font l'objet d'une attention particulière. Les règles de rédaction et de référencement sont celles du code typographique à l'usage de la presse.

Le « bon à tirer » vaut cession de droit et autorise le CEDN à publier l'article sur supports papier ou sur l'*Internet*. En contrepartie, l'auteur bénéficie d'un abonnement de 1 an (PDF) à la RDN à compter du mois de la parution de son article (1 exemplaire justificatif papier est accordé, tout numéro supplémentaire sera facturé). Une épreuve PDF de l'article peut lui être envoyée par courrier sur demande. L'auteur devient membre titulaire du CEDN pendant 1 an, sauf avis contraire, et est invité à ses manifestations.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 an (10 numéros)

La souscription peut également se faire en ligne
(www.defnat.com)

	France	UE-étranger
Papier		
Particuliers	95 € <input type="checkbox"/>	125 € <input type="checkbox"/>
Administrations, entreprises et associations	150 € <input type="checkbox"/>	180 € <input type="checkbox"/>
- 25 ans (justificatif demandé)	50 € <input type="checkbox"/>	
Numérique (PDF par courriel)		
Particuliers	60 € <input type="checkbox"/>	
Administrations et entreprises	95 € <input type="checkbox"/>	
- 25 ans (justificatif demandé)	30 € <input type="checkbox"/>	
Adhésion au CEDN : 15 € <input type="checkbox"/>		

En adhérant, vous devenez membre titulaire du Comité d'études de défense nationale (CEDN), éditeur de la *Revue Défense Nationale*, et contribuez ainsi à la promotion de la pensée stratégique que la *RDN* diffuse depuis 1939. Vous serez invité à participer à son Assemblée générale et vous recevrez sa lettre mensuelle *Les Repères de la RDN*.

Les particuliers « abonnés papier » reçoivent gratuitement l'édition électronique (PDF).

Soutien (papier et PDF + adhésion) : > ou = à 500 €

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Chèque Mandat LBP Paris 51657E

CB _____ Expire _____ Code crypto _____

Revue Défense Nationale - BP 8607 - 75325 Paris cedex 07

www.defnat.com
La RDN en ligne

Les dernières Tribunes
(en accès libre pendant un mois)

Coronavirus

« Covid-19 : le patriotisme “d’en bas” des travailleurs invisibles » d’Axel AUGÉ

« Coronavirus : l’avenir du multilatéralisme et de l’Europe est-il en péril ? » d’Emmanuel DUPUIS

« Les navires-hôpitaux en renfort dans la lutte contre la pandémie aux États-Unis »

et « Les services secrets israéliens mobilisés dans la guerre contre le coronavirus » de Quentin NOUGUÉ

« Coronavirus : les premières fractures géopolitiques »
et « Les évacuations par trains sanitaires » de Jérôme PELLISTRANDI

Relations internationales

« Accord de Doha : la victoire des *taliban* » de Gentien ROSSIGNEUX

« Parmi les livres – Un monde sans boussole : (8/10) L’Asie ;
(9/10) Questions globales ;

(10/10) Enjeux économiques, commerciaux, climatiques et environnementaux » d’Eugène BERG

Chaque lundi, un Florilège

(un ancien article en rapport avec un événement historique durant la même semaine)

XXX : « L’Allemagne et le réarmement » (avril 1955)

(semaine 19 : entrée en vigueur de l’Accord de Paris [1954] et inclusion de la République fédérale d’Allemagne [RFA]
au sein de l’Otan conduisant à son réarmement le 5 mai 1955)

ORNANO (D’) : « La 4^e DCR à Montcornet » (août-septembre 1950)

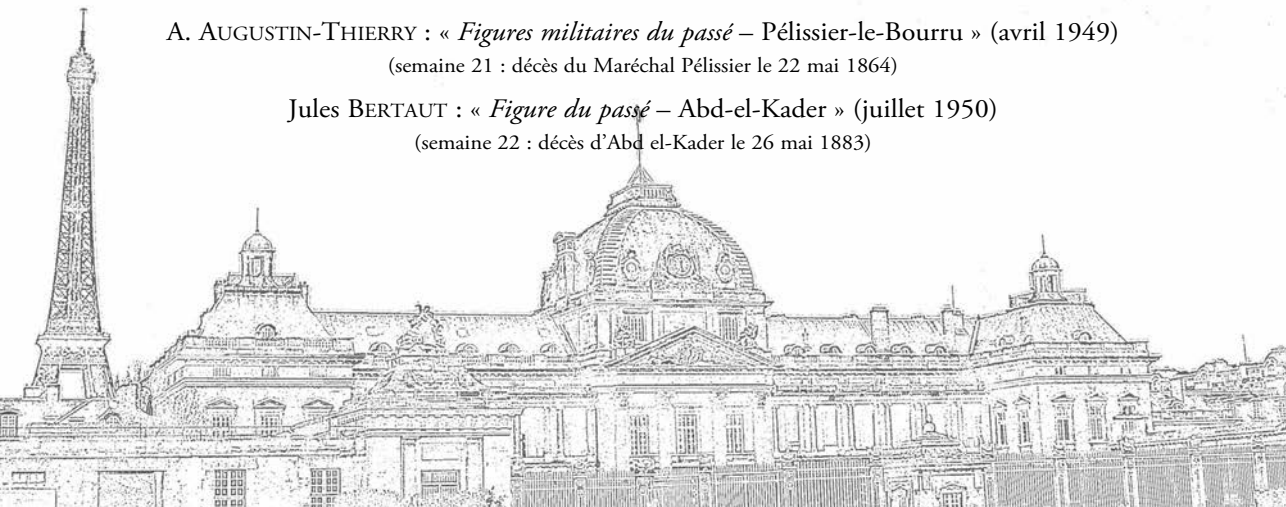
(semaine 20 : bataille de Montcornet, 17 mai 1940)

A. AUGUSTIN-THIERRY : « *Figures militaires du passé* – Pélissier-le-Bourru » (avril 1949)

(semaine 21 : décès du Maréchal Pélissier le 22 mai 1864)

Jules BERTAUT : « *Figure du passé* – Abd-el-Kader » (juillet 1950)

(semaine 22 : décès d’Abd el-Kader le 26 mai 1883)



ENGAGÉS
à nous
protéger

ALLIÉS
pour vous
protéger



Protéger la Nation et leurs concitoyens est le devoir quotidien dont s'acquittent avec dévouement les forces de la communauté sécurité-défense. Cet engagement mérite plus que de la considération. Une reconnaissance qui s'exprime en actes.

La mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF se sont unies au sein d'UNÉOPÔLE. Toutes se mobilisent pour assurer mutuellement et durablement la protection sociale et les conditions de vie des membres de la communauté sécurité-défense en leur apportant des solutions plus spécifiques et plus justes.



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'**UNÉOPÔLE**
la communauté
sécurité défense

Retrouvez-nous sur UNEOPOLE.FR



Lancée en 1939 par le Comité d'études de défense nationale (Association loi 1901), la **Revue Défense Nationale** assure depuis lors la diffusion d'idées nouvelles sur les grandes questions nationales et internationales qu'elle aborde sous l'angle de la sécurité et de la défense. Son indépendance éditoriale l'autorise à participer activement au renouvellement du débat stratégique. La **Revue Défense Nationale** permet de garder le contact avec le monde de la défense et apporte, grâce à ses analyses, la réflexion à l'homme d'action.

| La guerre et le virus - Gérard Hoffmann

L'Europe de la défense : quelle réalité ?

Covid-19 : une crise majeure et globale, trente ans après la chute du Mur - Cyrille Schott
Construire ensemble la sécurité des générations à venir - Christian Cambon
L'Europe réunie après la chute du Mur : vers une Europe des solidarités - Patrick de Rousiers
Les pays baltes et l'avenir de l'Europe - Vaira Vike-Freiberga
Trente ans après la chute du mur de Berlin : où en est la défense de l'Europe ? - EuroDéfense-France
La « Jeune Europe » au sein d'une grande Union - Nathalie de Kaniv
Lettre à des amis allemands - Jérôme Vignon

Repères - Opinions

Vers une nouvelle ère glaciaire ? - François-Olivier Corman
Assurer la sécurité de la nation : la question de l'organisation de la défense nationale - Tristan Lecoq
Défense et sécurité : du renversement de la hiérarchie des concepts... - Christian Girard
La dimension plurielle du phénomène de radicalisation djihadiste violent - André Dumoulin
L'European Defense Network, au cœur du défi européen - Charlotte Kopp
Imaginaires nucléaires : une autre manière de parler de dissuasion - Philippe Wodka-Gallien

Approches régionales

L'Indian Naval Air Arm : enjeux et perspectives de l'aéronautique navale indienne - Alexandre Vaillant
Iran : Cyrus entravé - Mustapha Benchenane

Approches historiques

| La capitulation allemande : le 8 ou le 9 mai ? - Georges-Henri Soutou

Chronique - Recensions

Histoire militaire - « Mai 1940, le triomphe d'une stratégie – La bataille de Stonne » - Claude Franc
Éric Branca : *De Gaulle et les Grands* (Thierry Garcin)
Keith Lowe : *La Peur et la liberté* (Nathalie de Kaniv)
Steffen Jensen et Henrik Vigh (dir.) : *Sporadically Radical* (Jean-Daniel Fischer)
Roland Beaufre et Hervé Pierre : *Le Général Beaufre – Portraits croisés* (Jean Dufourcq)
Géraldine Barron : *Edmond Paris et l'art naval - Des pirogues aux cuirassés* (Emmanuel Desclèves)

Prochain numéro | La puissance américaine : assise et évolutions stratégiques

www.defnat.com

Couverture : © Szasz-Fabian Jozsef - Adobe Stock



16 € - ISSN 2105-7508
ISBN 978-2-919639-96-0